

S C H É M A
D'INTERPRÉTATION
PATRIMONIALE SUR
LE GRAND SITE CITÉ DE



CAR CAS SON NE

DIAGNOSTIC

INGÉNIERIE
CULTURELLE

LE PASSE
MURAILLE
HOMME ET PATRIMOINE

20
ANS
1867-2017

PRÉAMBULE	05
INTRODUCTION	06
PARTIE 1 CONTEXTE	11
1- CADRE SPATIAL	12
Le territoire	12
Les paysages	14
Urbanisme	17
2- CADRE HISTORIQUE	20
Les fondements	20
Moyen Âge : naissance de deux villes	22
L'époque moderne : rivalité entre Cité et Bastide	25
Époque contemporaine : renversement des pouvoirs et nouvelles activités	27
3- CADRE RÉGLEMENTAIRE	31
Le code du patrimoine : sites patrimoniaux remarquables et monuments historiques	31
Le code de l'environnement : sites classés et inscrits	32
Patrimoine mondial de l'UNESCO	34
Des outils de planification et opérationnels : PLU, SCOT, OGS, OPAH, PNU	35
PARTIE 2 LE PATRIMOINE	40
1- MATÉRIEL	41
Le patrimoine bâti/architectural	41
Le patrimoine archéologique	55
Le patrimoine lié à l'eau	57
Le patrimoine industriel	61
Le patrimoine vernaculaire	64
2- IMMATÉRIEL	69
La force évocatrice de la Cité	69
Les grandes figures	74
Fêtes, tradition et culture occitane	79
Patrimoine gastronomique et produits du terroir	84
3- NATUREL	89
4- LES RESSOURCES	92
Les ressources documentaires	92



Les collections	96
Les bibliothèques	97
5- LES PARTIES PRENANTES	99
Les acteurs publics	99
Les acteurs privés	106
PARTIE 3 POLITIQUES ET PUBLICS	110
1- LES POLITIQUES	111
Politique nationale	111
Politique régionale	115
Politique départementale	117
Politiques locales	118
2- LA FREQUENTATION	121
Contexte régional	121
Contexte départemental	122
Contexte local	123
3- LES PUBLICS	127
Les babyboomers	127
Les millenials	129
Le public familial	130
Les touristes d'affaire	132
Les touristes étrangers	133
Les scolaires	135
PARTIE 4 VALORISATION	137
1- LES AMENAGEMENTS	138
Les entrées de villes	138
Diagnostic signalétique, mobilier urbain et luminaire gare/canal/Cité	138
Les aménagements d'accueil et de confort	139
2- LES ESPACES	149
Les musées et les lieux d'exposition	149
Les lieux de spectacle et d'animation	152
3- LES OUTILS	154



Les dispositifs de médiation	154
Les services pédagogiques	155
La médiation qui ne dit pas son nom	156
Analyse croisée	157
4- LES PRINCIPAUX PROJETS	163
CONCLUSION	167
Synthèse	167
Enjeux	171
MÉTHODOLOGIE	173
ANNEXES	175



PRÉAMBULE

La silhouette de la Cité de Carcassonne est connue de tous.

Monument-symbole du passé médiéval français, la Cité est aujourd'hui fréquentée par deux millions de visiteurs chaque année. Devant cette affluence, la question de la gestion durable de l'accueil a engendré le lancement d'une Opération Grand Site. Cette Opération a été engagée par les collectivités territoriales et validée par le Ministère de l'environnement. Le programme d'actions aujourd'hui approuvé en Conseil Syndical et en Commission Départementale est en phase pré-opérationnelle. Plusieurs études ont été menées. Le programme d'action prévoit la réalisation d'un schéma d'interprétation. Le schéma d'interprétation est « Un document de référence sur tout ce qui peut, sur un territoire donné, communiquer la signification, les interrelations et la valeur du patrimoine au visiteur en vue de le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'environnement. »

En bref, ce schéma devra indiquer comment, où, à qui et avec qui raconter l'histoire de Carcassonne.



INTRODUCTION



L'INTERPRÉTATION

La notion d'interprétation apparaît avec le développement des Parcs Naturels Nord-Américains, dans les années 1920. Elle sera théorisée dans les années 1950, en 1957, par l'écrivain et journaliste Freeman Tilden. Il définit l'interprétation comme : « *une activité éducative qui veut dévoiler la signification des choses et leurs relations par l'utilisation des objets d'origine, par l'expérience personnelle et des exemples plutôt que par la seule communication de renseignements concrets* ¹ ». En plus de cette définition globale, il propose six grands principes devant régir l'activité d'interprétation, à savoir :

1. Toute interprétation d'un paysage, d'une exposition ou d'un récit qui n'en appelle pas, d'une façon ou d'une autre, à un trait de la personnalité ou de l'expérience du visiteur est stérile ;
2. L'information seule n'est pas de l'interprétation. Celle-ci est une révélation basée sur l'information. Les deux choses sont totalement différentes, mais toute interprétation présente des informations ;
3. L'interprétation est un art qui en combine beaucoup d'autres, que la matière première soit scientifique, historique ou architecturale. Tout art peut s'enseigner dans une certaine mesure ;
4. L'interprétation cherche à provoquer plus qu'à instruire ;

¹ « An educational activity which aims to reveal meaning and relationship through the use of original objects, by firsthand experience, and by illustrative media, rather than simply communicate factual information » (Tilden, 1957 : 33)



5. L'interprétation doit tâcher de présenter un tout plutôt qu'une partie et s'adresser à l'homme tout entier plutôt qu'à une de ses caractéristiques ;
6. L'interprétation pour les enfants ne doit pas être une dilution de celle qu'on présente aux adultes. Elle doit suivre une voie fondamentalement différente. Elle donnera ses meilleurs résultats si elle obéit à un programme distinct.

L'interprétation permet donc de **comprendre** mais aussi de **sentir et d'éprouver**. Elle rend accessible à tous un savoir et des connaissances, elle fait appel à l'**expérience** des visiteurs et mise sur le **sensible** en provoquant les visiteurs pour les **faire réagir** et les **faire se positionner**. Il ne s'agit pas d'expliciter des contenus simplement, mais de prendre en compte leur **transmission** et leur **appropriation** par les visiteurs. Pour cela, elle fait appel à la **sensibilité** du visiteur en l'impliquant et en créant du **plaisir** et des **émotions**.

Document de référence, le schéma d'interprétation envisage le territoire de manière globale et transversale, ainsi il permet de déterminer les espaces d'interprétation cohérents et les patrimoines définissant l'identité du territoire en question.



LE CONTEXTE DES GRANDS SITES

Découlant directement de la loi 1906, puis de celle de 1930 sur les sites et monuments naturels, la politique en faveur des Grands Sites apparaît en France en 1976. Cette politique visait certains sites classés renommés et très fréquentés. Il était alors question de concilier beauté et intégrité de ces lieux et forte fréquentation. La politique des Grands Sites a ensuite évolué pour devenir **une politique de préservation et de gestion durable des territoires**. Les caractéristiques communes des Grands Sites sont d'être **territoires remarquables** pour leurs paysages, leurs cultures et leur nature, d'être **classés au titre de la loi 1930**, d'avoir de **forte fréquentation** menaçant leur intégrité patrimoniale.

Pour mettre en place cette politique, les collectivités sont dotées d'un outil : l'**Opération Grand Site (OGS)**. Les buts de cette démarche sont de :

- **Réhabiliter** les espaces remarquables
- Doter les territoires d'un projet de **gestion pérenne** qui doit permettre un **accueil satisfaisant des visiteurs, une protection des paysages et des milieux naturels, et des retombées économiques qui bénéficient à tous.**

Les sites ayant mis en place les actions issues de la démarche OGS peuvent prétendre ensuite au label Grand Site de France.



LA NOTION D'ESPRIT DES LIEUX

La notion d'**esprit des lieux** est fondamentale dans les Grands Sites. En effet, chaque territoire, quel qu'il soit, dispose d'un « esprit » qui n'appartient qu'à lui et qui repose sur des caractères **tangibles** et **intangibles** offrant aux visiteurs une **expérience unique** des lieux. Le partage de cet esprit des lieux se fait à la fois par des connaissances et en faisant appel aux émotions, à l'expérience sensible des visiteurs. Le terme « lieu » renvoie au **monde physique**, à la géographie, aux sites et aux monuments. « L'esprit », quant à lui, évoque la pensée, les humains et les **éléments immatériels** et **imaginaires**. Cette notion exprime le fait que c'est bel et bien la **combinaison du matériel et de l'immatériel** qui confère à un site un caractère particulier, chargé de sens.

Être engagé dans une Opération Grand Site de France ne signifie pas uniquement faire partie des sites les plus fréquentés du pays. La démarche souligne un paysage au caractère exceptionnel, unique et singulier. Être engagé dans une Opération Grand Site de France, c'est être un site ayant une personnalité.



PARTIE 1

CONTEXTE



1- CADRE SPATIAL

LE TERRITOIRE

Carcassonne est située dans le sud de la France. Préfecture de l'**Aude**, qui fait partie de la région **Occitanie**. La commune s'étend sur 65 km², sur la plaine alluviale du fleuve Aude. Considérée comme une ville moyenne, le dernier recensement dénombre **45 941 habitants** (2014).

Culminant à 110 mètres au-dessus du niveau de la mer, Carcassonne bénéficie d'une situation géographique entre mer et montagne, et se trouve sur l'axe qui relie Toulouse, Narbonne et Montpellier. Cette localisation stratégique a joué un rôle important dans l'histoire de la ville, et plus généralement du territoire.

La ville est facilement accessible via les **réseaux routiers** avec l'autoroute A61 reliant Bordeaux-Toulouse-Narbonne-Montpellier et Barcelone.

	Distance en km	Temps en VL
Toulouse	90 km	45 minutes
Montpellier	150 km	1h30
Bordeaux	340 km	3h20
Marseille	320 km	3h10
Barcelone	300 km	3h10
Narbonne	60 km	50 minutes
Perpignan	120 km	1h15



La ville est desservie par des **lignes ferroviaires** (Bordeaux - Toulouse - Carcassonne - Narbonne - Montpellier - Marseille) et **aériennes** permettant une ouverture vers les pays européens, principalement du nord :

Londres-Stansted	Glasgow Prestwick
Bruxelles-Charleroi	Porto
Dublin	Eindhoven
Liverpool	Alicante
East Midlands	Oran
Cork	Manchester

Carcassonne est également accessible via des **cheminements doux**, elle est sur le tracé de plusieurs chemins de randonnée dont le **GR36** et le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (**GR78A**) allant jusqu'à Santiago. Des circuits vélo sur la **voie longeant le Canal du Midi** ainsi que sur les berges de l'Aude permettent d'accéder à la ville.



Source : Conseil départemental de l'Aude

La fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées a donné à Carcassonne une position stratégique au cœur de la région Occitanie. La ville devient ainsi le trait d'union entre les deux espaces.

LES PAYSAGES

Carcassonne se situe au cœur du sillon audois, à la croisée de quatre mondes. Au nord, les collines boisées de la **montagne Noire**, dernier bastion du Massif Central. Au sud, les reliefs arides et minéraux des **Corbières**. À l'est, les paysages plus méditerranéens du **Minervois**. À l'ouest, la plaine vallonnée du **Lauraguais**. Ce positionnement, à la croisée des chemins, justifie les raisons de l'installation d'une place forte en ce lieu précis. Le site présente des aspects de ces quatre unités, ce qui participe à son **identité paysagère singulière**, ni tout à fait d'ici, ni tout à fait d'ailleurs. Les deux massifs, auxquels s'ajoute celui **des Pyrénées**, sont autant de toiles de fond pour le site.



© Paula Soler-Moya

La plaine de Carcassonne est une terre aux traits qui lui sont propres mais qui est également un espace de transition paysagère. Cette transition est en partie due au climat qui voit se rencontrer **plaines céréalières** et **espaces viticoles**, **pinèdes** et **feuillus**, milieux calcaires et terres acides.

Marqueur paysager d'importance, le **fleuve Aude** arrive des Pyrénées. À l'aval de la ville, le **Fresquel** rejoint le fleuve. Ces deux cours d'eau animent visuellement le paysage par les ripisylves qui les bordent et par les cultures qu'ils irriguent. En un autre temps, ils ont été à la base d'une économie industrielle florissante. Ce tableau aquatique ne serait pas complet sans indiquer le **Canal du Midi** dont le tracé rythme la plaine des plantations qui le bordent.

Le paysage carcassonnais est caractérisé par ses **buttes** surmontées d'espaces boisés, mêlant résineux et chênes, ponctuant l'horizon. Perchée sur un de ces socles rocheux dominant l'Aude, la Cité prend une place importante dans le paysage. Son écrin agricole et naturel, préservé grâce à la protection au titre des sites, lui procure toute sa majesté. Ce paysage bâti exceptionnel ne tire pas sa valeur de sa seule architecture et de son importance historique, mais bel et bien d'un ensemble, de sa relation directe avec l'espace naturel qui l'entoure. Cette **campagne jardinée**, où vignes et champs se mêlent, accueille des domaines à l'histoire ancienne, souvent plantés de pins ou de cyprès, qui donnent à ce paysage une touche qui n'est pas sans rappeler la façade méditerranéenne. C'est du dialogue entre une forteresse héritée des temps médiévaux et son écrin jardiné que naissent les vues remarquables que l'on peut avoir sur Carcassonne.

Le **paysage urbain** offert par la Cité et la Bastide, de part et d'autre de l'Aude, reliées par le pont Vieux est unique. **L'île d'Aude**, comme un poumon vert, fait respirer ces deux espaces qui se répondent l'un à l'autre par leurs différences et



leur histoire commune. Les tours et les remparts de l'une sont autant de contrastes avec le plan en damier et les boulevards arborés de l'autre. **Chacune révélant ce que l'autre n'a pas.**

Au-delà de la carte postale, Carcassonne est également une préfecture qui déploie un **paysage urbain** relativement disparate. Aux **centres anciens protégés** que sont la Cité et la ville Basse s'agrège une ville plus moderne avec ses habitations uniformes, ses voies d'accès parsemées de panneaux publicitaires, sa rocade et ses zones commerciales. Cette pression urbaine caractérisée par une urbanisation linéaire le long des infrastructures banalise les abords de la ville.



© Vicki Burton

URBANISME

Les premières habitations se développent, 4 000 ans avant notre ère, sur le **site d'Auriac**, situé au sud-ouest de la Cité. Le site s'étend sur 30 hectares, et était fortifié. À partir de 3 500 ans avant notre ère, il sera abandonné au profit de sites plus petits : **Carsac** (sud) et **Montredon** (nord). Le site de Carsac - situé à moins d'un kilomètre au sud de la Cité - sera à son tour abandonné, au VI^e siècle avant notre ère, pour la **butte de la Cité** qui restera occupée.

Au XIII^e siècle, après le siège de 1240, de **nouveaux aménagements** sont mis en place pour libérer les remparts et ainsi les protéger. C'est dans ce contexte que de nouvelles habitations sont construites au niveau de la ville basse. Le premier plan de la Bastide s'étendait sur **1000 mètres de côté**, du bord de l'Aude à la butte de Grazaile. Cette **première Bastide** sera entièrement détruite, en 1355, lors de l'invasion du Prince Noir. Elle sera rapidement reconstruite, mais dans de moindres mesures, avec seulement **400 mètres de côté**.

Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, on assiste au développement de la ville basse intra-muros avec la construction de nombreux **hôtels particuliers**. Il faudra attendre le **XVIII^e siècle** pour que les **quartiers extra-muros** se développent.

Au **XIX^e siècle**, la ville subit une grande **évolution morphologique** due à une hausse de la population et à l'apparition de nouvelles infrastructures de transport. À cette période, les fossés sont comblés, et des **boulevards** sont construits à la place, on recherche avec ces nouveaux aménagements de la **lumière, de l'air et de l'hygiène**. On crée des espaces publics, comme le **Square Chenier**. Les infrastructures arrivent en bordure de la Bastide : le **canal du Midi** d'abord et la **gare de chemin de fer** par la suite. Elles modifient le centre de



gravité de Carcassonne. **Six nouveaux quartiers** sont créés : le quartier du palais, le quartier de la patte d'oie, le quartier Lena, le quartier des quatre chemins, le faubourg Tivoli et le quartier des capucins. Pendant que la ville basse se déploie hors de ses anciens remparts, la Cité végète entre carrière de pierres et caserne sans destin. Des habitations misérables occupent les lices jusqu'au début de la grande campagne de restauration voulue par Cros-Meyrevieille et réalisée par Viollet-le-Duc modifiant ainsi l'essence même de la ville.

Après la Seconde Guerre mondiale, une vaste **campagne d'urbanisation** est mise en place pour répondre à la forte **explosion démographique** d'après-guerre. Pour cela, la ville met à disposition de nouveaux terrains permettant la construction de **logements HLM** et de **pavillons**.

Les années 1960 sont marquées par la construction du **Pont de l'Avenir** et de **nouveaux quartiers** : Paul Lacombe, la Gravette et le Comte. Un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme est mis en place avec pour conséquence la création des quartiers de la Vigne Rouge, Saint-Georges, et la Cité Ozanam. Les **anciennes industries** installées au bord de l'Aude sont **abandonnées**, les **rives du fleuve** sont **délaissées**.

Aujourd'hui, Carcassonne a une **configuration singulière**, la ville moderne s'est développée en périphérie nord-ouest. Les **espaces urbains** sont très **sectorisés** : la **Cité** est entièrement vouée à l'**activité touristique**, la **Bastide** reste le cœur de la ville avec **des problématiques de centre-bourg** de ville moyenne, la périphérie est dévolue aux **administrations** et aux **habitations**. Le tout est enserré **d'une rocade ponctuée de zones commerciales identiques**.

Néanmoins, la **part paysagère** et agricole de la commune de Carcassonne est très importante et **dépasse de beaucoup la part urbanisée**.



Bénéficiaire d'une situation territoriale et administrative très privilégiée, l'environnement paysager de Carcassonne offre une vue qualifiée sur des éléments signifiants. Ville moyenne, elle offre les avantages des services qui y sont présents. Néanmoins cela induit des conflits d'usages entre locaux et visiteurs tout autant que cela nuit à l'intégrité paysagère.



2- CADRE HISTORIQUE

LES FONDEMENTS

Les premières traces de la ville de Carcassonne remontent à **4000 ans avant notre ère**. On relève, à cette période, la présence d'un village fortifié d'environ 30 hectares. Vers 3500 avant notre ère, le site est abandonné au profit de sites plus petits : **Carsac** (au sud) et **Montredon** (au nord). À Carsac, les activités principales sont la culture (blé, orge), l'élevage (bovidés, moutons, chèvres, porcs), et l'artisanat (travail du métal, céramique).

Au **milieu VI^e siècle avant notre ère**, le site de Carsac est déplacé sur l'emplacement actuel de la Cité. Les raisons de ce déplacement sont principalement stratégiques. En s'installant sur cette butte, le site bénéficie d'un **emplacement favorable** sur l'axe entre Narbonne et Bordeaux, c'est-à-dire entre l'Atlantique et la Méditerranée, et sur l'axe reliant le massif central et l'Espagne.

Aux III^e et II^e siècles avant notre ère, le site de Carcasso est occupé par le peuple gaulois des Volques Tectosages.

En 27 avant notre ère, la **Colonia Julia Carcaso** est classée parmi les **Oppida Latina**. Sa caractéristique principale est celle d'être un **carrefour** et une **place forte militaire** pour les Romains.



Les éléments concernant cette période sont assez incertains. Il est notamment difficile de dater les fortifications. Le terme de *castellum* apparaît pour la première fois en 333. Cela laisse entendre que le site était considéré comme un lieu de **confiance** et de **sécurité** propice au développement des habitations et à la croissance économique.

Les IV^e et V^e siècles sont marqués par les **invasions barbares**, la ville passe tour à tour aux mains des **Romains** et des **Wisigoths**. Ces derniers finissent par s'imposer en 462 suite au traité passé entre Théodoric I^{er} et Valentinien. Les deux siècles suivants, la ville sera la possession successive des **Wisigoths** et des **Francs**. Au VIII^e siècle, les **Sarrasins** s'emparent de la ville qui prend alors parfois le nom de Carcachouna. Après leur départ, la ville et la région, qui a pris le nom de Septimanie en 507, sont rattachées au royaume des Francs qui s'étend jusqu'à Barcelone.



MOYEN ÂGE : NAISSANCE DE DEUX VILLES

Au IX^e siècle, l'**institution comtale** se généralise. Ainsi, d'union en union, le territoire de Carcassonne s'agrandit, allant du Razès à Béziers, Agde, Albi, Nîmes. Plusieurs **dynasties** se succèdent à la tête de ce territoire : les **Oliba**, les **Courminges-Coursans**, puis les **Trencavel**.

Les Trencavel sont des vicomtes, secondant les comtes de Toulouse et font partie des grandes familles aristocratiques méridionales. Avec les comtes de Toulouse à l'ouest et les comtes de Barcelone à l'ouest, la vicomté des Trencavel est entourée des plus grandes puissances du midi. Le cœur de leur fief est Carcassonne et sa forteresse, par laquelle ils assurent tout autant leur pouvoir que la protection des communautés.

En 1129, le domaine des Trencavel est divisé entre les trois fils. Carcassonne avec le Razès et l'Albigeois reviennent à **Raimond Roger de Trencavel**. Cette division du territoire est perçue comme un réel affaiblissement.

Au cours du **XII^e siècle**, la Cité bénéficie d'une **grande vitalité**. Elle occupe à la fois une fonction **militaire** et un lieu de **pouvoir politique**. On voit apparaître et se développer à cette période une nouvelle catégorie sociale : les **burgendes** (bourgeois) modifiant la vie politique de la ville. Parallèlement, on assiste au **développement du Catharisme** entraînant affrontements politiques et militaires.



Au début du XIII^e siècle, le pape Innocent III appelle les croisés à s'emparer des terres des seigneurs qui acceptent l'hérésie. Ainsi, le comte de Toulouse se soumet, tandis que Raimond Roger Trencavel résiste et se replie à Carcassonne, laissant Béziers aux mains de croisés qui incendient la ville et massacrent les habitants. Les **croisés** s'emparent des bourgs de Carcassonne en août 1209 et forcent Trencavel à se livrer quelques jours plus tard. Ses terres sont alors confiées à **Simon de Montfort** qui meurt peu de temps après, en 1218, en assiégeant Toulouse. Son fils Amaury cède rapidement ses droits à Louis VIII, en 1224. En 1228, le traité de Meaux-Paris, serment solennel de Raymond VII au Roi de France, met fin à vingt années de guerres et scelle définitivement le passage des terres carcassonnaises au Roi de France.

Les héritiers des Trencavel tenteront à plusieurs reprises de reprendre la ville. La dernière tentative se tiendra en 1240, et se conclura, après **25 jours de siège**, par un échec.

Au temps de guerre succède celui de l'Inquisition, tribunal religieux d'exception mené contre les hérétiques. Les actions d'une grande brutalité se succèdent au nom de l'autorité absolue du souverain pontife. De nombreux procès, dont celui de **Bernard Délicieux**, se déroulent sur la place du marché de Carcassonne et la prison de l'Inquisition, située sous les remparts, renferme les hérétiques et leurs soutiens.



La Délivrance des Emmurés de Carcassonne, JP Laurens, Musée des Augustins

Le roi permet aux Carcassonnais de s'installer sur la **rive droite** de l'Aude. Cette position s'avère inadaptée ; en effet, les constructions se rapprochent des remparts et menacent la sécurité de la Cité. Au milieu du **XIII^e siècle**, Louis IX, futur Saint-Louis, autorise la construction d'un **nouveau bourg** sur la **rive gauche** de l'Aude. Cette nouvelle ville est construite selon un **plan octogonal en damier**, c'est la naissance de la **Bastide (1260)**. Carcassonne devient alors double, avec d'une part la Cité, place militaire, et d'autre part la Bastide, lieu d'échanges et de richesses.

La première **moitié du XIV^e siècle** correspond à une période de **prospérité**. La Bastide se développe autour de **l'industrie textile**, et la Cité est une véritable **place défensive**. La situation se dégrade à partir de **1348**, période durant laquelle Carcassonne subit un certain nombre de **malheurs** : peste, famine, guerre.

En **1355**, au cours de la guerre de cent ans, le **prince noir** pille et incendie la Bastide, tandis que les fortifications de la Cité le dissuadent de l'attaquer. La Bastide sera rapidement reconstruite, en **1356**, sur un espace plus restreint, et on la dote d'une muraille et de larges fossés.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



L'ÉPOQUE MODERNE : RIVALITÉ ENTRE CITÉ ET BASTIDE

Au **XVI^e siècle**, la lutte qui oppose **catholiques et protestants** occupe une place importante dans l'histoire de la ville. Le **protestantisme** apparaît à Carcassonne, en **1531**. La cohabitation avec les catholiques se passe bien jusqu'en 1560. L'année qui suit, les protestants sont chassés, ils seront autorisés à revenir en **1563** mais décideront de repartir à cause du fort isolement qu'ils subiront. Malgré les tentatives de convertir les Carcassonnais à cette nouvelle religion, la ville restera **profondément catholique**.

Un autre conflit oppose Cité et Bastide provenant d'une **rivalité** entre deux familles : celle du **duc de Montmorency** (catholiques modérés) et la **famille Joyeuse** (catholiques ultra). Cette rivalité s'accroîtra à la mort du roi de France Henri III, en août **1589**. La Bastide est alors dotée de **bastions**, et ses **remparts** sont rehaussés, ce qui entraînera l'enfermement et la misère dans la ville basse. En **1590**, une **trêve** entre les deux villes est signée sur le **pont Vieux** qui marquait jusqu'alors la frontière entre les deux clans.

Au **XVII^e siècle**, la Bastide connaît un fort développement grâce à l'**industrie textile**. La manufacture royale de Trivalle est basée sur la rive droite de l'Aude, et les riches fabricants-négociants font construire de beaux **hôtels particuliers** sur les deux rues principales (actuelles rue Verdun et rue Aimé-Ramon).

En **1659**, le **traité des Pyrénées** entraîne l'annexion du Roussillon et le recul des frontières jusqu'aux limites actuelles. Cela conduit à une baisse du rôle stratégique de la Cité à laquelle s'ajoutent le **transfert de l'administration royale**



vers la Bastide et le transfert du **siège épiscopal** de la cathédrale Saint-Nazaire à la cathédrale Saint-Michel, en 1803. Ce transfert des **instances politiques, religieuses** et **judiciaires** de la Cité vers la Bastide conforte la rivalité entre les deux. Peu à peu abandonnée, la Cité est habitée par les populations les plus pauvres de Carcassonne qui occupent même les lices. Un village hors de la ville, peuplé de la main-d'œuvre des grandes industries, la Cité n'est alors que l'ombre de ce qu'elle était.

Le **XVIII^e siècle** est celui de **l'âge d'or de l'industrie** carcassonnaise. L'activité drapière est en forte expansion, les **relations internationales** sont bonnes, particulièrement avec le Levant où l'essentiel des exportations se font. Cette forte activité permet l'embellissement de la ville basse avec la construction de **nombreux édifices** : l'aqueduc de Pitot, la fontaine de la place Carnot, les halles, la porte des Jacobins, ainsi que des hôtels particuliers. Peu de temps avant la Révolution, la conjoncture économique est mauvaise, l'industrie s'effondre entraînant des tensions sociales.



ÉPOQUE CONTEMPORAINE : RENVERSEMENT DES POUVOIRS ET NOUVELLES ACTIVITÉS

Au début du XIX^e siècle, la Cité est un **quartier pauvre**, peuplé de tisserands modestes suite au déclin de l'industrie textile à Carcassonne. Ce déclin est dû à la Révolution, au contrôle de la Méditerranée par les Anglais, ainsi qu'à la détérioration des relations avec la Turquie.

La chute de l'Empire entraîne la reprise des relations avec le Levant mais **la production de textiles reste plus faible qu'au XVIII^e siècle**. L'introduction des machines entraîne une concentration de la production dans la ville basse, conduisant à une **hausse de la population**. Cette concentration a également pour conséquence **la destruction d'une partie des remparts**, essentiellement au nord, facilitant ainsi le commerce via le Canal du Midi. La bourgeoisie profite de cette destruction pour construire des hôtels particuliers. Petit à petit, la ville déborde sur la rive droite de l'Aude. Ce développement est contrôlé avec la construction du **pont Neuf** (en 1846) et de la **route de Narbonne**.

Jusqu'au XIX^e siècle, Carcassonne est plutôt **rurale**, les premiers signes d'urbanisation apparaissent avec **de nouvelles infrastructures de transport** : le Canal du Midi (1810) et la gare (1857). L'installation du chemin de fer a permis notamment le développement de l'**activité viticole** entraînant la création de nouvelles activités (pressoirs, pompes, outils de distillation, etc.).

Le XIX^e siècle marque la fin de l'industrie drapière à Carcassonne, et la domination de deux entreprises de tris de chiffons : **Lamourelle et Farge**. Ces



entreprises ferment petit à petit à partir de 1940 jusqu'à 1981, date de la fermeture de la dernière usine.

Au XIX^e, la Cité est à l'**abandon** et livrée aux **démolisseurs**. Prosper Mérimée et Jean Pierre Cros-Mayrevieille ont joué un rôle important dans sa préservation. Les travaux de restauration de la Cité sont confiés à Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc. Ils débutent en 1853 et s'achèveront en 1911 sous Paul Boeswillwald. Les lices sont dégagées des habitations parasites et les parties ruinées sont reconstituées. En 1997, la Cité de Carcassonne est inscrite au Patrimoine mondial de l'humanité par l'**UNESCO**.

Trois personnalités vont jouer un rôle important dans la protection du patrimoine à Carcassonne :

Jean Pierre Cros-Mayrevieille : érudit et homme politique local, il va mener de nombreuses études et souhaite faire connaître la valeur historique des fortifications et de la basilique Saint-Nazaire, dont il obtient le classement au titre des Monuments historiques en 1839.

Prosper Mérimée : inspecteur général des Monuments historiques, il souligne l'intérêt de la Cité comme un exemple d'évolution d'architecture militaire médiévale, ainsi que de l'église Saint-Nazaire qui associe style roman et gothique.

Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc : il mène une étude méticuleuse de la Cité et conduit les travaux de restauration de 1844 à sa mort en 1879.



L'histoire de Carcassonne au XX^e siècle est, elle aussi, marquée par une **forte dualité**. D'un côté, l'histoire d'une **préfecture de province classique** qui se développe comme n'importe quelle autre ville moyenne à cette période (contestations vigneronnes, déplacement des administrations à l'extérieur des centres anciens, etc.). De l'autre côté, une ville qui accueille des **événements et personnalités internationaux** (Kennedy, sommet franco-espagnol, etc.) et qui ne cesse d'accroître sa fréquentation touristique **nationale et internationale**.



John Fitzgerald Kennedy escaladant les murs de la Cité. Source : Chroniques de Carcassonne

Entre mouvement géographique et réinvention constante, entre forteresse militaire et vie intellectuelle, entre industrie, lieu de pouvoir et pauvreté, l'histoire de Carcassonne est longue complexe et singulière. Elle est toujours marquée par une forte dualité.



3- LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

De par ses particularités historiques, architecturales et paysagères uniques, Carcassonne fait l'objet de nombreuses protections et labellisations.

LE CODE DU PATRIMOINE : SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES ET MONUMENTS HISTORIQUES

En 1997, Carcassonne est dotée d'un **secteur sauvegardé**, le périmètre de protection s'applique à la **Bastide** ainsi qu'à ses boulevards. Le terme de « Bastide » apparaît afin de mieux définir cet espace. Le secteur sauvegardé, dispositif de préservation du patrimoine immobilier, s'applique aux espaces qui « présentent un caractère historique, esthétique, de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non ».

En 2016, les secteurs sauvegardés ont été remplacés par les **Sites Patrimoniaux Remarquables** dont l'objectif est de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager des territoires. Le secteur sauvegardé intègre un **Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)**, sa dernière mise à jour date de 2017. C'est un outil de connaissance du tissu urbain et un guide pour la valorisation et la restauration du patrimoine urbain. Il comprend des dimensions urbaines, sociales, économiques, fonctionnelles et patrimoniales.



Carcassonne recèle de nombreux édifices protégés au titre de la loi de 1913 relative aux monuments historiques. Ainsi, la ville compte 48 monuments protégés, classés ou inscrits, et 503 objets mobiliers classés ou inscrits. Cette loi régit l'ensemble des dispositions relatives à la protection et à la conservation du patrimoine monumental français, qu'il s'agisse d'immeubles, d'objets mobiliers ou d'orgues.

LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT : SITES CLASSÉS ET INSCRITS

La loi de 1930 s'applique aux monuments naturels et aux sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général ». Il s'agit alors de conserver les caractéristiques du site, l'esprit des lieux, et de les préserver.

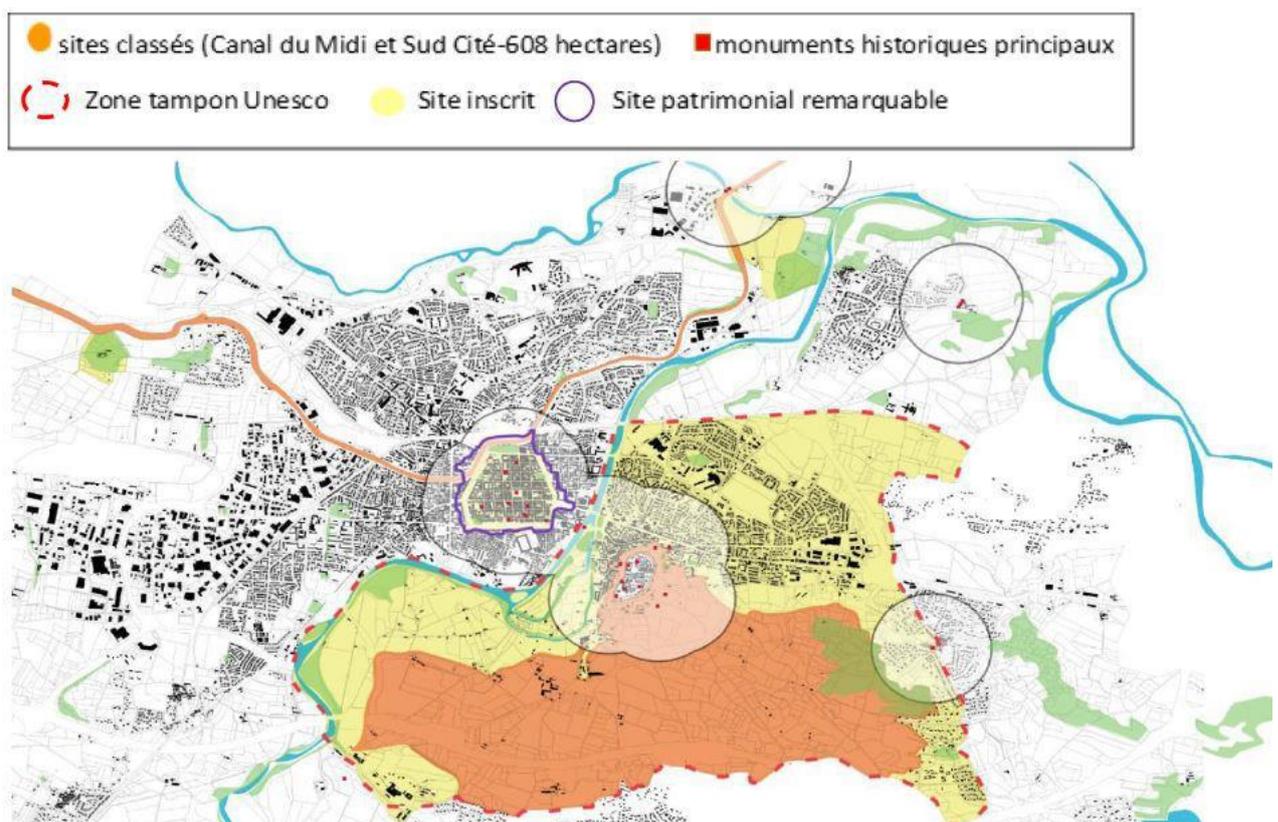
Deux sites sont classés et inscrits au titre des Sites et des Paysages.

Les abords de la Cité sont classés depuis 1998 pour leur caractère historique et pittoresque. L'objectif est de protéger l'environnement de la Cité et de préserver son écrin paysager. "Cette relation paysage-monument est essentielle car elle est porteuse de l'ambiance générale du site". Ce site classé résulte de l'extension d'un premier site englobant l'ancienne zone de protection. C'est de cette zone de protection, datant de 1959, que résulte l'inconstructibilité des espaces sud de la Cité.



La Cité et son cadre font également l'objet d'une inscription depuis 1943. Le site inscrit a un périmètre plus étendu que le site classé et couvre notamment la zone urbaine au nord-est de la Cité jusqu'à l'Aude.

Le Bastion du Calvaire est classé depuis 1945 pour son caractère historique et pittoresque.



Monuments et sites protégés à Carcassonne

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

La valeur du patrimoine bâti carcassonnais est reconnue à l'international par une inscription au **patrimoine mondial de l'Unesco** en 1997. Le bien inscrit couvre 11 hectares, soit la Cité et ses remparts et l'église Saint-Gimer et la zone tampon de 1358 hectares.

La Cité est inscrite sur la base des critères ii et iv

Ces critères sont justifiés comme suit :

critère (ii) : « L'enceinte de Carcassonne, doublée et modernisée au XIII^e siècle, est un exemple exceptionnel de fortification urbaine du Moyen Âge dont l'influence a été très importante à son époque. Les très vastes travaux de restauration réalisés pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle sont également exemplaires de la pensée et de l'œuvre de Viollet-le-Duc qui a influencé fortement l'évolution des principes de conservation en France et en Europe au XIX^e siècle. »

critère (iv) : « La ville de Carcassonne est un rare exemple de Cité médiévale fortifiée dont l'énorme système défensif a été construit sur les remparts datant de la fin de l'Antiquité, modernisé jusqu'au XIII^e siècle et conservé jusqu'à nos jours. La ville, avec sa cathédrale, son château, ses maisons et ses rues, offre l'image authentique d'une ville médiévale. »



Le **Canal du Midi** est quant à lui inscrit dans la totalité de son tracé depuis **1996**. Le bien couvre un linéaire de 1 172 hectares et la zone tampon de 2 014 hectares. Les critères justificatifs de l'inscription sont les suivants : ii, iii, iv, vi. Le comité considérant tout autant son **innovation technologique que sa valeur esthétique**.

Il n'existe pas encore de plan de gestion pour ce bien, ce dernier est en cours de rédaction.

DES OUTILS DE PLANIFICATION ET OPÉRATIONNELS : PLU, SCOT, OGS, OPAH, PNU

Depuis 2016, un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** définit les orientations en matière **d'aménagement et d'urbanisme**. Remplaçant le Plan d'Occupation des Sols en vigueur depuis 1983, le PLU s'articule autour de trois grands axes :

Axe 1 : Un développement urbain respectueux des grands équilibres naturels ; **Une ville Nature**

Axe 2 : Un développement urbain qui s'appuie sur les richesses patrimoniales de la ville ; **Une ville Patrimoniale**

Axe 3 : Un développement urbain maîtrisé et équilibré ; **Une ville Durable**

Le PLU est mis au service des caractéristiques patrimoniales de la ville, tant d'un point de vue bâti que paysager.

Un **Schéma de Cohérence Territorial (SCoT)** est en vigueur et appliqué sur le territoire de Carcassonne Agglo depuis 2012. Suite à l'élargissement de l'agglomération, passant de 23 communes à 82, un nouveau SCoT est en cours d'élaboration depuis mai 2017. Véritable outil de planification stratégique intercommunal, il doit répondre à trois objectifs principaux :

Objectif 1 : Promouvoir un environnement de qualité et un cadre de vie préservé

Objectif 2 : Structurer l'activité et affirmer la nécessité d'une croissance maîtrisée

Objectif 3 : Organiser une politique globale de déplacements durables

L'**Opération Grand Site** Cité de Carcassonne a été lancée en 1998, le projet a été validé en 2016. Le schéma directeur prévoit ainsi 28 actions à mettre en place en 20 ans, elles comprennent trois niveaux d'intervention :

Le premier niveau a pour objectif essentiel d'améliorer qualitativement les aménagements et les équipements existants et d'offrir les requalifications minimales favorisant la diffusion des visiteurs de la Cité vers la Bastide d'une part et vers le territoire élargi du Grand Site.

Le second niveau prévoit de repenser le fonctionnement touristique du Grand Site à plus grande échelle, notamment par la valorisation des berges



d'Aude et l'Île. L'objectif est d'élargir la découverte en « dézoomant » de la seule Cité.

Le troisième niveau propose d'encourager les modes alternatifs à la voiture pour élargir la découverte et favoriser la diffusion des visiteurs (requalification du pôle de la gare et circulations douces).

Depuis le début des années 1980, six **Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) ont été menées à Carcassonne, une septième est actuellement en cours. Ce dispositif concerté entre la ville, l'État, et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) vise à réhabiliter des immeubles dans les centres anciens en apportant des aides financières aux propriétaires. Ses objectifs sont de :

- lutter contre l'habitat indigne
- favoriser l'offre locative à loyers maîtrisés
- lutter contre la précarité
- favoriser les travaux permettant de maintenir les personnes âgées ou handicapées dans leur domicile
- lutter contre la vacance des logements
- soutenir les copropriétés dégradées

Liste des OPAH menées :

l'OPAH Bastide 1984-1986

l'OPAH Pont Vieux 1987-1989

l'OPAH Bastide PST 1992-1994

l'OPAH Bastide Patrimoine 1995-1998

l'OPAH Centre Ville Faubourgs Historiques 2000-2004

l'OPAH en 2006-2011

Depuis mars 2015, un projet de **Parc Naturel Urbain** est en cours, cette étude d'aménagement s'applique sur un périmètre de projet de paysage et permet d'appréhender le territoire dans sa globalité. Le schéma directeur du PNU de Carcassonne s'articule autour de trois axes de travail : **l'axe fluvial ; l'écrin de site et grand paysage** ; les liens et les transects paysagers. L'objectif d'un tel projet est de mettre en évidence **la relation ville-nature**. Il est question de prendre en compte **le territoire dans sa globalité** avec la campagne, les nouvelles formes de ruralité, et toutes les constructions humaines. Le PNU est porté par l'Opération Grand Site.



Carcassonne et son territoire élargi font l'objet de nombreuses protections, ce qui garantit la conservation de la qualité du site dans son ensemble urbain et paysager. Les services en charge du respect de ces protections ont une vision contemporaine et très lucide des problématiques du site. Malgré cela, ces protections peuvent apparaître comme contraignantes pour les habitants et acteurs économiques, induisant une vision négative. Par ailleurs, ces protections induisent de grandes disparités qualitatives entre les secteurs protégés et les secteurs non-protégés dont résulte un effet "envers du décor" peu valorisant.

Les inscriptions Unesco, aussi prestigieuses et pleines de promesses soient-elles, ne sont pas finalisées dans les actes : V.U.E non validée et absence de plan de gestion. Les valeurs ne sont pas appropriées par les acteurs et les habitants et une perception négative en résulte.

Les documents stratégiques et de mise en valeur existent et intègrent la valeur patrimoniale, tant bâtie que paysagère. Ceux-ci devraient concourir à une vision à moyen et long termes et permettre la qualification et l'harmonisation des aménagements de la ville, tant d'un point de vue de l'accueil du visiteur que du cadre de vie de l'habitant. Carcassonne bénéficie donc de nombreux leviers d'action, et ce à plusieurs niveaux. Le point de vigilance se situe sur la coordination de ces différents leviers pour garantir un niveau de qualité équivalent, ou a minima adapté, selon les secteurs.



PARTIE 2

LE PATRIMOINE



1- LE PATRIMOINE MATÉRIEL

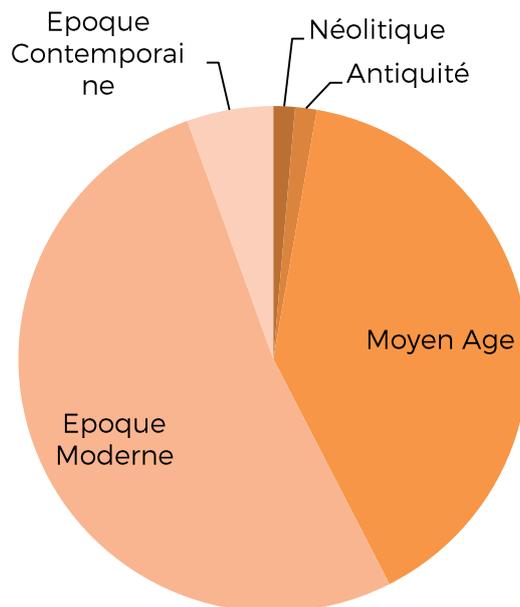
PATRIMOINE BÂTI / ARCHITECTURAL

LES MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS

Carcassonne compte **48 monuments historiques**, dont **8 édifices classés** et **40 inscrits** (cf. annexe 1 : liste des monuments historiques). Les catégories de ces monuments sont diverses : architecture religieuse, édifices défensifs, architecture civile et militaire. Ces classements concernent toutes les périodes historiques, du néolithique à l'époque contemporaine. L'**époque moderne** et le **Moyen Âge** sont les périodes les plus représentées.

Ces monuments se concentrent essentiellement dans la **Bastide** avec 28 monuments, le reste est réparti entre la Cité, les faubourgs et la périphérie de la ville.





Répartition des monuments historiques protégés par périodes historiques

L'URBANISME MÉDIÉVAL

La Bastide est l'incarnation urbaine de l'affirmation du **pouvoir royal**. Louis XI a créé la ville de toutes pièces. À l'image des bastides de l'ouest du royaume, les rues s'y coupent en **angles droits** et chaque carron est découpé en **parcelles régulières**. À l'origine de très grande dimension, elle s'est rétractée lors de la guerre de cent ans. Malgré cela, c'est aujourd'hui la plus grande Bastide française.

Hormis le plan en damier, il ne demeure que peu de vestiges de la Bastide médiévale : la **cathédrale**, l'église **Saint-Vincent**, la **chapelle des Carmes** et quelques bases de **maisons particulières**. De ces demeures subsistent essentiellement des décors intérieurs, des fenêtres et élévations. La plupart de ces éléments ont été intégrés et remaniés aux siècles suivants.

HÔTELS PARTICULIERS ET MAISONS REMARQUABLES DE L'ÉPOQUE MODERNE

La Bastide de Carcassonne regorge d'un nombre important d'hôtels particuliers. La plupart de ces édifices datent de l'époque moderne. En effet, à cette période, au XVI^e siècle, la ville bénéficie d'une certaine prospérité économique liée à l'industrie textile. Les riches industriels et commerçants font alors construire de magnifiques demeures. Parmi ces constructions, on compte notamment l'Hôtel Roux d'Alzonne (début XVI^e) et l'hôtel Saint-Martin (fin XV^e – début XVI^e). Ce dernier est le témoin d'une organisation architecturale liée à l'industrie textile que l'on retrouve dans certains hôtels particuliers de la ville, avec un rez-de-chaussée réservé au commerce, le premier étage comprenant une salle de réception et des chambres luxueuses et largement décorées, et le deuxième étage réservé au cabinet de travail.

Plus tardivement, aux XVII^e et XVIII^e siècles, d'autres hôtels particuliers ont été construits : l'Hôtel Franc-Cahuzac (XVII^e), l'Hôtel de Murat (XVIII^e), et l'Hôtel de Rolland (XVIII^e). →

Ces deux derniers présentent des similitudes, on retrouve dans les deux édifices un souci d'équilibre et de symétrie, ainsi que la présence de décors sculptés.



L'ARCHITECTURE DES XIX^E, XX^E ET XXI^E SIÈCLES

À la fin du XIX^e siècle, avec le développement de nouvelles infrastructures de transport, chemin de fer et nouveau tracé du Canal du Midi, et la volonté d'ouvrir la ville au-delà de ses remparts, **de nombreux aménagements et constructions apparaissent**. Ces constructions sont les témoins **d'une évolution de la ville** mais aussi des **modes de vie**. Parmi les édifices les plus remarquables de cette période, on compte :

La façade du musée des Beaux-Arts (1901) : façade de style éclectique ; le musée marque une volonté d'ouvrir la ville sur l'extérieur. Ce bâtiment est l'ancien présidial.

Le Palais de justice (1849) : architecte Sargine Champagne ; architecture inspirée d'un temple grec avec son escalier monumental, son péristyle, et son fronton dessiné et sculpté par Godin et Nelll.



Maison dite Maison d'A. Lamourelle (ci-dessus) : architecte Léon Vassas ; style Art Nouveau

La maison dite de l'ambassadeur : Étienne Gordien

L'ancien bureau de la distillerie Sabatier "La Micheline"

La Brasserie Le Lonchamp : façade néoclassique ; construite dans le cadre d'un projet d'ensemble adopté en 1844-45 ; témoin de l'architecture métallique

L'Hôtel Terminus (ci-dessous) (1914) : architecte Belin ; style Art Nouveau

Le théâtre de la Cité (1908)

L'hôtel de la Cité (1929) : style néogothique ; architecte Léon Vassas



Les années 1920-1930 sont marquées par la construction d'édifices publics de style Art Déco. Ces édifices ont comme point commun d'avoir une architecture aux traits géométriques et stylisés :

Théâtre municipal (1933-35) : architectes Oudin et Esparseil

Ancienne mairie (ci-dessous) (1935) : architecte Jean Blanchard

Cinéma Odeum (1927) : architecte Paul Enderlin

École Jean Jaurès (1928)

Collège de Varsovie (1927-1947) : Paul Enderlin



En parallèle, plusieurs propriétaires privés ont édifié des maisons aux lignes Art déco ou contemporaines dans la Bastide et les faubourgs de la ville.

Dans les **années 1960**, de grandes opérations d'**urbanisme** sont menées. La construction du Pont de l'Avenir permet d'accéder à la rive droite de l'Aude et ainsi la création de nouveaux quartiers : **Paul Lacombe, la Gravette, et la Conte**. Plus tardivement, d'autres quartiers seront implantés le long de la route de Narbonne : la **Cité Ozanam, Vigne Rouge, et Saint-Georges**. Cette nouvelle urbanisation faite d'infrastructures et de nouveaux logements sociaux est le résultat d'un contexte économique et social bien spécifique à cette période. Des commerces et des unités économiques typiques de cette période des Trente Glorieuses sont visibles dans les faubourgs immédiats de la Bastide, ils sont développés dans la section patrimoine industriel de ce diagnostic.

Les bâtiments postérieurs sont peu nombreux et sont exclusivement des projets publics. Les bâtiments des **Archives départementales** et du **Conseil départemental**, proches l'un de l'autre, sont ouverts sur le territoire par la vue offerte sur la Montagne Noire et la valorisation des matériaux locaux dans le cas du Conseil départemental. Le bâtiment de bois qui abrite le **CAUE** est conçu d'après les principes d'éco-construction et d'énergie positive. Deux structures aux accents plus contemporains marquent les années 2010 : la **fabrique des arts** et le **nouvel hôpital**.



L'ARCHITECTURE MILITAIRE / DÉFENSIVE

L'édifice bâti le plus remarquable de Carcassonne est la Cité. Cet ensemble couvre une superficie de 550x250 mètres et comprend une **triple enceinte** ponctuée de 52 tours, toutes différentes. Cet édifice a **traversé les époques**, de l'Antiquité à nos jours. Située sur une **place forte**, tout autant commerciale que **stratégique**, l'agglomération est dotée de solides fortifications dès l'Antiquité tardive (IV^e-V^e siècles). Ces fortifications sont visibles à leurs **briques** (photo ci-contre). Les fortifications antiques, utilisées durant tout le haut Moyen Âge, sont considérablement modifiées par le pouvoir royal au XIII^e siècle. Le **château comtal** est fortifié, l'enceinte intérieure est **largement renforcée**, une **enceinte extérieure** est ajoutée afin d'assurer une meilleure défense. Ces modifications concourent largement à **monumentaliser la Cité**. Ces travaux affirment la **puissance du pouvoir royal** sur les terres nouvellement annexées et sont au cœur d'un **dispositif de défense** composé de plusieurs forteresses sécurisant la frontière avec l'Aragon.



La forteresse offre un véritable mémo de la défense et de l'art militaire : fossés, tours, archères, double enceinte, barbacane, hourds, lices. Tous ces éléments sont finement étudiés pour contrer d'éventuelles prises de la ville et sont issus de savoir-faire poliorcétiques importés par les ingénieurs du Roi venus du nord du royaume.

Avec ce dispositif hors normes, la Cité n'a jamais été prise. Perdant de son utilité avec le traité des Pyrénées, elle demeure toutefois une place militaire jusqu'au XIX^e siècle. Mais l'administration n'a cure de cette embarrassante construction médiévale. Vouée comme tant d'autres à devenir une carrière de pierres, elle est "sauvée" grâce à l'attention de l'avocat carcassonnais Jean-Pierre Cros-Mayrevieille et au mouvement général d'apparition de la notion de monument patrimoine en France. C'est ainsi que Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc arrive à Carcassonne pour y débiter les travaux de restauration de la basilique Saint-Nazaire. S'ensuit un travail de restauration global et extraordinaire où l'architecte reconstruit, restaure, enquête, réinterprète la construction et la transforme en "monument". Son travail est complété par celui de son successeur Boeswillwald. Le monument tel qu'il est aujourd'hui est le fruit de ces restaurations. La monumentalité de la Cité surplombe et impressionne, peu importe le lieu depuis lequel le regard est posé.

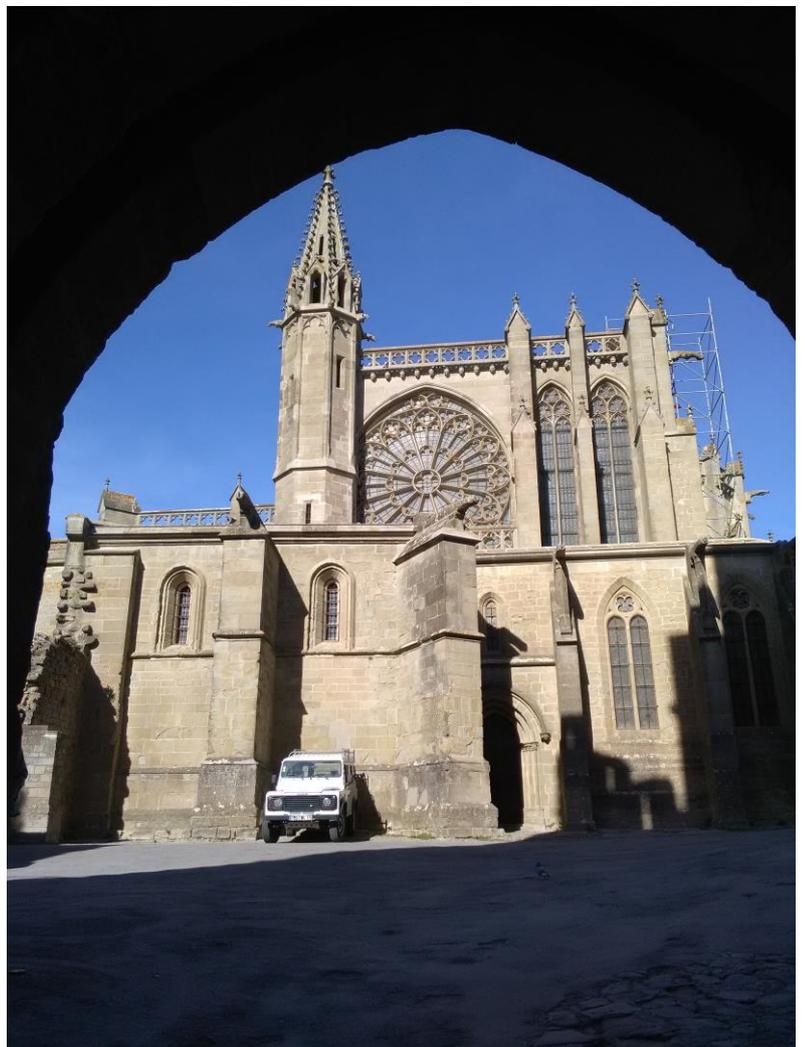
Dans la Bastide, les fortifications médiévales ont été détruites dans un souci d'ouverture de la ville à l'extérieur. De ses remparts subsistent trois bastions : du Calvaire, de Montmorency, et Saint-Martial. Bien qu'ils aient été remaniés à la Renaissance, ces édifices indiquent l'emplacement des anciens remparts.



LES ÉDIFICES RELIGIEUX

Que ce soit dans la Bastide ou dans la Cité, Carcassonne possède des édifices religieux remarquables :

La basilique Saint-Nazaire et Saint-Celse: ancienne cathédrale, la basilique Saint-Nazaire réunit art roman et art gothique. Les premières évocations à son sujet datent de 925. Elle fut reconstruite en 1026, le chantier de reconstruction a été béni par le pape Urbain II. La chapelle, quant à elle, fut construite entre 1255 et 1266 par l'évêque Radulphe. Elle fut redécouverte au XIX^e siècle par Jean-Pierre Cros-Mayrevieille. Ces deux édifices seront les deux premiers monuments historiques de Carcassonne. La basilique Saint-Nazaire possède des vitraux remarquables, datant en grande partie des XIII^e, XIV^e et XVI^e siècles.



Notre Dame de l'Abbaye : elle est la plus ancienne église de Carcassonne, elle est mentionnée pour la première fois au VIII^e siècle. Au X^e siècle, elle abrite le siège épiscopal qui sera ensuite transféré à la cathédrale Saint-Nazaire.

Les églises Saint-Michel et Saint-Vincent : jusqu'en 1240, ces deux églises se trouvaient en périphérie de la ville fortifiée. Elles furent agrandies au XIV^e siècle selon un plan similaire typique du gothique languedocien. L'église Saint-Michel (ci-dessous) a subi de nombreux changements, notamment au XIX^e siècle lorsqu'elle est devenue cathédrale, en 1803. Des changements ont également été opérés en 1849 par Viollet-le-Duc suite à un incendie de l'édifice.



© Luciano Guelfy

Notre-Dame des Carmes : construite au XIV^e siècle suite à la destruction de la ville par le prince noir, l'église des carmes, tout comme Saint-Michel et Saint-Vincent, est de style gothique languedocien.

La chapelle Notre-Dame de la Santé : construite au XIV^e siècle.

L'église Saint-Gimer : construite au XIX^e siècle, entre 1854 et 1859, elle est l'œuvre de Viollet-le-Duc. Avec cet ouvrage, il marie les styles gothiques du nord et du sud pour rendre l'édifice le plus fonctionnel possible.



© Frédéric Chateaux

Ces édifices sont également les témoins du transfert des pouvoirs entre la Cité et la Bastide.

Carcassonne possède deux croix protégées au titre des Monuments historiques :

La **croix du Pont rouge** (1558) : elle se situe sur le pont-canal construit en 1810, elle y fut déplacée en 1855.

La **croix sur le chemin de Montlegun** (1770)

LES DOMAINES AGRICOLES

Le patrimoine architectural carcaïonnais comprend également des **domaines agricoles** que l'on peut classer en deux catégories en fonction de leur datation.

Six domaines font partie de la catégorie des plus anciens :

- Le domaine d'Auriac
- Le domaine Charlemagne et Terre Migère
- Le domaine de la Bourdette
- Le domaine de Mayrevieille
- Le domaine de la Métairie Grande
- Le domaine de Rivoire

Les domaines plus récents sont souvent plus modestes :

- Le domaine de Charlemagne
- Le domaine de Fontgrande
- Le domaine de la Bourdette Grande
- Le domaine de la Jasse
- Le domaine de la Nouvelle Providence
- Le domaine Saint-Pierre

Ces domaines, dont les plus anciens sont antérieurs au **XVIII^e siècle** et les plus récents datent du début du **XX^e siècle**, témoignent de l'importance de l'agriculture dans l'économie et la vie de la ville. Ils sont tous situés dans la partie sud-est de la ville, dans les périmètres des sites inscrits et classés. Ils contribuent à la valeur paysagère de ces espaces avec leurs silhouettes rythmées par les anciennes plantations de conifères.

Le patrimoine bâti est écrasé par la puissance évocatrice due à la monumentalité de la Cité. Or ce patrimoine est bien plus éclectique. Il est composé d'édifices de plusieurs types : publics, civils, militaires, religieux, agricoles. Il est réparti entre Bastide, Cité, faubourgs et périphérie. Il est de plusieurs époques et la part des édifices protégés modernes est bien plus importante que la part médiévale. Les bâtiments aux lignes contemporaines typiques de l'entre-deux-guerres sont bien représentés et même protégés au titre des Monuments historiques.



LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Les vestiges préhistoriques et antiques restent essentiellement des sites archéologiques, recouverts après études. Parmi ces vestiges, le **site d'Auriac**, au sud-ouest de la Cité, est l'un des plus importants. Il représente le premier lieu d'implantation des populations à Carcassonne. Un autre site a également été découvert, au nord de la ville, sur la colline de **Montredon**. Une partie d'une ville gallo-romaine ainsi qu'un mausolée ont notamment été retrouvés sur ce site.

Dans la Cité, des vestiges des **fortifications antiques** sont encore visibles au niveau des soubassements des remparts nord. Enfin, le château comtal abrite également les **fragments d'une mosaïque romaine** (ci-contre).

La ville est également riche de **mobiliers archéologiques**. Ces objets retrouvés principalement sur le site de Carsac sont aujourd'hui stockés au dépôt archéologique du Service Régional de l'Archéologie. Des objets figurent également dans les collections du musée des Beaux-Arts de Carcassonne : haches, racloir, anneaux de jambes, bracelets, talons, épingles, etc.



Le patrimoine archéologique est tout d'abord monumental : les fortifications nord de la Cité en attestent. Plus confidentiels sont les sites d'occupation antérieurs à la Cité, ils sont fouillés et documentés. Le mobilier archéologique qui en a été extrait est stocké. Ce patrimoine est le plus mal connu de Carcassonne, les spécialistes le soupçonnent exceptionnel au vu des vestiges existants sur la Cité et de la taille des agglomérations protohistoriques. Or il a été impossible de fouiller sous les vestiges médiévaux. Un programme Collectif de Recherche contribue malgré tout à l'enrichir quelque peu.

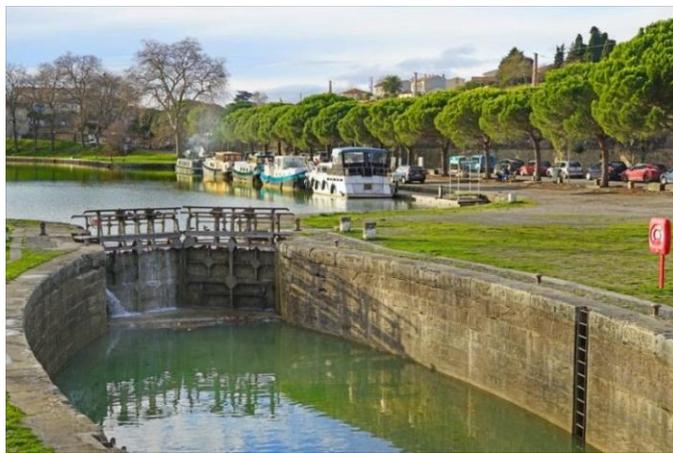
Carcassonne est une grande ville antique qui s'ignore, à l'exception de quelques spécialistes et initiés.



LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

LE CANAL DU MIDI

Classé au patrimoine mondial de l'**UNESCO**, le Canal du Midi est l'un des sites patrimoniaux majeurs de Carcassonne. Le premier tracé du canal, construit à l'initiative de Pierre-Paul Riquet, a été inauguré en **1681**. L'objectif de la construction d'un tel ouvrage était de relier l'Atlantique et la Méditerranée et de faciliter la circulation des productions du royaume au Languedoc. Très vite, des problèmes ont été soulevés quant au tracé du canal qui passait initialement à deux kilomètres au nord de la Bastide. Ainsi, après de vives réclamations des Carcassonnais, un nouveau tracé est inauguré en **1810**. Ce nouveau tracé comprend la construction de nouveaux ouvrages : le **pont Iena**, le **nouveau port**, le **pont de la Paix**, et le **pont Marengo**.



© Jean-Pierre Dalbéra

Dès la fin du XVII^e siècle, un service de transport de voyageurs est mis en place sur le Canal du Midi. La **barque de poste** permettait, en plus de la distribution du courrier, de relier Toulouse à Agde en deux jours. Ce service a disparu peu à peu avec l'arrivée du chemin de fer.

LES FONTAINES

Carcassonne regorge de fontaines, plus ou moins remarquables. Deux d'entre elles sont protégées au titre des Monuments historiques : la **fontaine de Neptune** (ci-contre) et la **fontaine Saint-Michel**. La fontaine de Neptune est située au cœur de la Bastide, au centre de la place Carnot. Elle a été édifée au milieu du XVIII^e siècle (1771). Elle est l'œuvre du sculpteur italien **Barata**. Les matériaux utilisés sont le marbre de Carrare pour les sculptures, et le marbre de Caunes pour le bassin. On retrouve des personnages mythologiques : deux tritons, deux naïades, une statue de Neptune. Elle



© Luciano Guefly

est l'emblème de l'achèvement de l'adduction d'eau de la ville basse.

La fontaine Saint-Michel fut édifée au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. Elle fut reconstruite en 1781 suite à des infiltrations menaçant les murs du chevet de l'église Saint-Michel.

La **fontaine du Roy** située dans le quartier des Capucins, dans la Villa Roy, propriété de François Cuxac. De la Villa Roy, aujourd'hui disparue, ne subsistent que la fontaine et la source. À la belle époque, ces deux éléments faisaient de la villa un lieu apprécié des carcassonnais lors des fortes chaleurs estivales.

LES PUIITS

Carcassonne possède une vingtaine de puits publics, l'un des plus anciens et des plus remarquables est le **Grand puits**. Situé dans la Cité, il fut construit au **XIV^e** siècle. De nombreuses légendes sont liées à ce puits : grottes souterraines, trésors ou encore prisonniers. Un autre puits, le **Petit puits**, a été édifié au **XIV^e** siècle. Ces deux ouvrages, remarquables pour leur margelle, sont inscrits au titre des Monuments historiques.



© Jose Luis Lopez

L'AQUEDUC DE CAILHAU ET DE PITOT

Jusqu'à la fin du **XIX^e** siècle, la ville de Carcassonne est alimentée en eau par l'aqueduc de Cailhau au **XVI^e** siècle, et l'aqueduc de Pitot au **XVIII^e** siècle. Cet aqueduc long d'un peu plus de 7 km disposait de trois bassins, dont l'un se situe dans la Bastide, construit en 1756 et inscrit au titre des Monuments historiques, et de deux réservoirs successifs.

Le patrimoine lié à l'eau est présent sur tous les secteurs, de manière monumentale avec le Canal du Midi, et plus confidentiellement avec les fontaines et les systèmes d'alimentation. Il est à relier au fleuve Aude, fondamental dans l'histoire de la ville mais relativement négligé aujourd'hui. Ce patrimoine peut sembler majeur mais il n'est pas un facteur de différenciation de Carcassonne : les éléments structurels d'adduction d'eau sont typiques du Languedoc méridional, le Canal du Midi est visible dans d'autres sites plus authentiques et originel. Ce patrimoine est un plus, une explication indissociable de l'histoire de la ville, mais comme de nombreux autres sites.



LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

LA MANUFACTURE ROYALE DE LA TRIVALLE

Ville drapière depuis le Moyen Âge, Carcassonne a connu un essor industriel lié à cette activité au XVIII^e siècle. Aujourd'hui, peu d'éléments subsistent de cette activité, le seul encore visible est la **manufacture royale**. Construite en 1694 par Guillaume III Castanier, la manufacture de la Trivalle a obtenu le statut d'établissement industriel royal en 1696. Elle a appartenu ensuite à la Famille Fornier et accueilli successivement une filature de laine, un centre de tri de chiffons et une unité de production de bouillie bordelaise.

Aujourd'hui, seule l'ancienne résidence des propriétaires est encore visible, les bâtiments consacrés à la production et au stockage ont, quant à eux, disparu. Le bâtiment, propriété de l'État, a été restauré récemment. La façade offre d'audacieuses couleurs mettant en valeur cette construction emblématique du passé drapier de la ville.



L'ANCIENNE USINE SOMECA

Implantée en 1936, l'usine SOMECA (Société Méridionale de Caoutchouc) s'étend sur une superficie de 12000 m², le long d'un béal se jetant dans l'Aude. Spécialisée dans le recyclage du caoutchouc, l'usine a cessé d'être en activité en 1999.

LA CAVE COOPÉRATIVE MUSCOOP

Dans les années 1960, plusieurs viticulteurs se réunissent, ils produisent du raisin à partir d'un cépage appelé Muscat de Hambourg. Ainsi, ils décident en 1962 de construire la **cave coopérative Muscoop** sur un terrain acheté à la SNCF.



Le passé industriel est fondamental pour la ville est très peu visible. Les vestiges physiques de l'industrie drapière, à l'origine de la prospérité de la Bastide, sont rares. Il semblerait que Carcassonne ait voulu effacer son histoire industrielle au XIX^e siècle. Cela étant, le vestige essentiel, la maison des propriétaires de la Manufacture de la Trivalle, est capable d'incarner à lui-seul cette importance. Bâti de grande qualité, rénové finement et intelligemment, situé idéalement au point de jonction Cité/Bastide. Ce bâtiment est incontournable pour évoquer ce patrimoine.

Les deux établissements du XX^e siècle sont intéressants dans une démarche de tourisme industriel. La cave coopérative Muscoop offrant des lignes types des années soixante.



LE PATRIMOINE VERNACULAIRE

LES HALLES

Les halles de Carcassonne ont été construites en **1768** par les ingénieurs Garipuy et Saget. Elles furent construites sur l'emplacement qu'occupait auparavant l'officialité. Jusqu'au XVIII^e siècle, le seul marché de la ville se situe place Carnot. Les conditions d'hygiène de ce marché posent problème car toutes les denrées périssables cohabitent ensemble. C'est dans ce contexte que les halles sont édifiées, avec des espaces dédiés à chaque type de produit : côté rue de Verdun la halle aux grains, remarquable pour sa charpente ; côté rue Aimé Ramon la partie réservée aux bouchers.

Dans les années 1980, les halles ont subi d'importants travaux de restauration afin d'améliorer la dynamique commerciale de la ville.



LES PONTS ET LES BARQUES

Les ponts à Carcassonne jouent une place importante dans l'histoire de la ville, et plus particulièrement le **Pont Vieux**. Cet édifice construit au **XIV^e siècle, vers 1315**, symbolise le **lien** ainsi que la **séparation** entre la Cité et la Bastide. Il a longtemps représenté la **frontière** entre la ville basse et la ville haute. Aujourd'hui, cet ouvrage est largement fréquenté par les touristes et offre une vue imprenable sur la Cité.



© Thierry Ilansades

Au **XIX^e siècle**, la nécessité de construire un nouveau pont reliant la Bastide et la Cité se fait sentir. C'est ainsi qu'en **1846** le **Pont Neuf** est édifié, permettant le **développement de la ville** et favorisant l'extension de **nouveaux quartiers**. La

construction de ce pont est également à l'origine de l'aménagement du **Square Gambetta** en 1850.

En 1964, le **pont de l'Avenir**, traversant l'Aude plus au nord, est construit. Il permet notamment l'extension de la ville sur la rive droite et la construction de nouveaux quartiers : Plateau Paul Lacombe ; La Gravette ; Le Comte.

Avant la construction de ce pont, le seul moyen de traverser le fleuve à cet endroit était d'utiliser une barque : la **barque de Titine** qui fut utilisée jusqu'en 1962. Trois autres barques permettaient de franchir le fleuve :

- la barque de Florent Quintilla reliant le Païcherou et une piscine naturelle
- la barque de Paul
- La barque de Margot reliant la guinguette "Montplésir d'été"

LE PETIT PATRIMOINE AGRICOLE

Le petit patrimoine rural de Carcassonne se compose essentiellement de **mazets**. Ces constructions modestes typiques du Languedoc sont **les témoins de la vie agricole passée**.

Composés d'une seule pièce, les murs extérieurs enduits ou non, ils servaient de **lieux d'habitation temporaires** et de **stockage du matériel** pendant les saisons de récoltes et de travaux dans les champs. On retrouve ces constructions principalement **au sud de la ville**.

D'autres ouvrages composent le patrimoine rural carcassonnais, tels que le **pigeonnier d'Auriac**, la **digue de Mayrevieille Nouvelle Providence**, l'**éolienne**

pompe à eau de Mayrevieille et celle de La Bourdette, le puits couvert d'Auriac, ou encore des ouvrages hydrauliques sur le chemin de Saint-Charles.

Sur l'île d'Aude, le béal et les canaux indiquent l'histoire maraîchère du site. Le moulin du Roy quant à lui utilisait la force motrice de l'eau apportée par le béal pour moudre le blé. Le parcellaire actuel est issu d'un partage en parcelles potagères au XIX^e siècle. Sur la photo aérienne ci-dessous, prise en 1946, les parcelles potagères se voient clairement entre Cité et Bastide.



Carcassonne renferme un patrimoine vernaculaire caractéristique d'une "ville jardin". À Carcassonne on laboure, on plante, on arrose, on récolte, on moule, on transforme, on transporte et on vend au marché. Ce passé est visible à travers tous ces petits éléments épars mais fondements du dialogue paysage-monument caractéristique de l'esprit des lieux de Carcassonne.



2- PATRIMOINE IMMATÉRIEL

LA FORCE ÉVOCATRICE DE LA CITÉ

MÉDIÉVALITÉ OU MÉDIÉVALISME ? LA CITÉ SÉMIOPHORE

Le patrimoine architectural de la Cité est médiéval. Mais sa **puissance évocatrice** dépasse, pour celui qui le regarde, sa valeur historique et scientifique. Un coup d'œil à l'enceinte et l'image d'une **période historique largement fantasmée** apparaît. Rares sont ceux sur qui la Cité ne produit pas cet effet. On entre ici dans une **vision romantique, mythique du Moyen Âge** ; on quitte le Moyen Âge de l'historien pour gagner celui des chevaliers, des châteaux et des princesses.

Ce phénomène de **médiévalisme** trouve sa force au XIX^e siècle avec le **courant romantique**. Ce dernier réinvente largement le Moyen Âge à coup de grandes œuvres littéraires comme *Notre-Dame de Paris*, portées par un Victor Hugo qui affirme que la **beauté d'un monument « appartient à tout le monde »**. Carcassonne est le pendant architectural de cette œuvre littéraire. C'est la parfaite **incarnation physique** de ce mouvement. Par son action de restauration, Viollet-le-Duc a **matérialisé le symbolisme médiéval**, égrenant çà et là dans la Cité des éléments le rappelant.



Cette restauration a donné au monument une puissance évocatrice qu'il n'avait pas et qui fait entrer le visiteur dans une découverte qui touche l'onirisme. Les intellectuels carcassonnais du XX^e siècle ont, quant à eux, exalté sa mémoire en la repeuplant de cathares, d'inquisiteurs et de troubadours. Ajoutant aux signes visibles de Viollet-le-Duc une dimension plus profonde appelant les émotions et la nostalgie. Cette fascination intellectuelle induite par la Cité sur les penseurs a contribué à accroître le mythe médiéval.

Le médiévalisme, après avoir décliné dans les années 1920, explose dans les années 1990, à tel point que Benoît Grevin parle en 2015 « d'invasion du Moyen Âge dans l'imaginaire, les pratiques et l'idéologie contemporaine ». Le Moyen Âge mythique a donc le vent en poupe, et la Cité avec ses créneaux, ses toits pointus, ses lices, ses bossages et ses meurtrières répond à cette tendance matérialisée par exemple par la popularité d'œuvres comme *Game Of Thrones*.

Bien que discipline historique à part entière, le Moyen Âge, et tout particulièrement celui évoqué par Carcassonne, est « un espace de dépaysement culturel quasiment infini ouvert sur le grand large de l'imaginaire »². Carcassonne permet à chacun de donner corps à cet imaginaire médiéval.

²In C. Amalvi, *Le Goût du Moyen Âge*.



LA MATÉRIALISATION D'UNE CERTAINE NOTION DE PATRIMOINE

Carcassonne est le monument incarnant la notion de patrimoine telle qu'elle est née de la **Révolution française**. Son cheminement depuis les "vandalés" de l'Abbé Grégoire, "la guerre aux démolisseurs" de Victor Hugo en passant par l'inventaire de Prosper Mérimée et les premiers outils législatifs du XIX^e siècle aboutit, entre autres, au chantier de Carcassonne.

Viollet-le-Duc, grand artisan de l'invention du **Monument historique** au sens Rieglien³ a matérialisé à Carcassonne **une vision de l'histoire et de ce que doivent être ses témoins**.

*"Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné."*⁴ Telle est la vision de la restauration selon Viollet-le-Duc. Cette vision, remise en cause par la charte de Venise en 1964, est celle qui pourtant fait la **puissance de la Cité de Carcassonne**, celle qui lui confère d'autant plus de valeur. Elle est **reconnue par la Valeur Universelle Exceptionnelle de l'inscription UNESCO**, à part égale avec son architecture défensive du XIII^e siècle.

Aujourd'hui cela fait encore sens. Nombre de **magazines** évoquant le patrimoine affichent la Cité en couverture, sans forcément traiter le sujet propre dans ses pages. Le CNRS a lancé un **programme de recherche** sur le patrimoine culturel

³ In A. Riegl, *Le culte moderne des monuments*.

⁴ In E.E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, éd. Bance et Morel, 1854 à 1868, t. 8, chap. *Restauration*, p. 14.



immatériel, le sujet d'exploration n'est autre que la Cité. L'association régionale des Animateurs du Patrimoine a son siège à Carcassonne. Tous les groupes d'étudiants en patrimoine du sud de la France font un **voyage d'étude** à Carcassonne.

Carcassonne EST patrimoine.



La Cité incarne une médiévalité fantasmée bien plus que des réalités historiques. Elle porte en elle le rêve bien plus que le savoir. Viollet-le-Duc, par son entreprise, a apporté bien plus que des pierres et des toitures supplémentaires à la ville. Il lui a donné une raison d'être, fédératrice, incarnée, identitaire au sens universel.



LES GRANDES FIGURES

JOË BOUSQUET

Poète et écrivain, Joë Bousquet est né à Narbonne le 19 mars 1897 et mort à Carcassonne le 28 septembre 1950. Il fait ses débuts d'écrivain dans *Le Journal Intemporel* et *La Fiancée du Vent*, et participe à la fondation de la revue *Chantiers* qui fusionnera plus tard avec les *Cahiers du Sud*.

Il passa une grande partie de sa vie à Carcassonne, suite à une blessure durant la Première Guerre mondiale qui le paralyse. Il resta de nombreuses années enfermé dans sa **chambre rue de Verdun**, qui devient alors un lieu de **rencontre** et d'échanges. Il entretient tout au long de sa vie des relations amicales avec de nombreux **artistes et intellectuels** : Paul Valéry, Max Ernst, Magritte, Louis Aragon, André Gide, Dali, Esteve, Jean Paulhan, Jean Cassau, André Gide, Paul Valéry, Paul Eluard, Ferdinand Alquié.

Durant la Seconde Guerre mondiale, sa maison devient un **lieu de refuge**, un point de ralliement des écrivains/peintres réfugiés dans la zone sud.

Il accueille notamment le peintre **Magritte** qui, au cours de son séjour de quelques mois à Carcassonne (du 23 mai au 5 août 1940), réalise le tableau *Le mal du pays*. Il illustre également de 11 dessins le recueil de Joë Bousquet *Les roses de janvier* écrit en 1938, pour Antonin Artaud. Cet ouvrage est aujourd'hui conservé au musée des Beaux-Arts de la ville.

D'autres **surréalistes** sont venus à Carcassonne à la même période : Raoul Ubac (peintre, photographe), Louis Scutenaire (écrivain), Irène Hamoir (romancière et poète).



JEAN-PIERRE CROS-MAYREVIEILLE

Historien et archéologue, Jean-Pierre Cros-Mayrevieille est né à Carcassonne en 1810 et mort à Narbonne en 1876. Après avoir effectué des études de droit, il obtient un doctorat et fonde en 1837 *L'Aude journal des progrès*. De 1837 à 1848, il est conseiller municipal de Carcassonne.

Il découvre, en 1839, le tombeau de l'évêque Guillaume Radulphe dans la **chapelle Saint-Nazaire et Saint-Celse**. Il demande alors la protection de l'édifice au titre des Monuments historiques. La basilique sera le premier **monument classé** de la ville. Personnage majeur dans la protection du patrimoine carcassonnais, il est notamment à l'origine de l'annulation du décret qui autorisait la destruction des enceintes de la Cité. En 1850, il publie un ouvrage consacré aux monuments de la ville.

Il participe activement à l'aménagement de la **plaine Mayrevieille** - d'où il tire son nom - afin de lutter contre les crues de l'Aude. Il y installe des jardins maraîchers et acquiert le domaine de Dones.

RENE NELLI

Né en 1906 à Carcassonne et mort en 1982 dans la même ville, René Nelli est à la fois philosophe et historien, ethnologue et poète. Il se distingue surtout pour ses travaux sur **la culture occitane** et le **catharisme**.



Avec Joë Bousquet, il participe au **mouvement surréaliste méditerranéen** dans la revue *Chantiers* et les *Cahiers du Sud*. Son rôle dans le développement et la connaissance de la culture occitane est très important. En 1945, il fonde avec Jean Cassou l'**Institut d'études occitanes**. Il a également tenu un rôle important pour la **revue ethnologique méridionale** *Folklore*, fondée par Fernand Cros-Mayrevieille.

En 1981, il fonde le **Centre National d'études cathares**, devenu centre d'études cathares, puis en 2011 Association d'études du catharisme - René Nelli, dont l'objectif est de préserver et diffuser les connaissances sur le catharisme.

LES ÉPOUX SIRE

Couple de jeunes **instituteurs carcassonnais**, Pierre et Maria Sire accueillent - quand ce n'est pas chez Joë Bousquet - dans leur maison située dans la Cité de nombreux **intellectuels** : René Nelli, Ferdinand Alquié, Jean Ballard, Paul Eluard, Aragon et Elsa Triolet, et beaucoup d'autres. Lors de ces rencontres, ils échangent autour de sujets divers : **littérature, ethnographie, histoire, philosophie**, et participent aux mouvements de l'époque : **surréalisme, régionalisme**. Autant de thématiques phares de la vie intellectuelle de ce temps.



Ensemble, ils vont œuvrer à la création et au développement de plusieurs revues :

- Les *Cahiers du Sud*, le magazine littéraire créé en 1925
- La revue *Folklore* fondée par Fernand Cros-Mayrevieille (petit-fils de Jean-Pierre Cros-Mayrevieille), et René Nelli en 1938
- Le mensuel *Chantiers* dirigé par Joë Bousquet et René Nelli en 1928



Ce sont ces figures intellectuelle, ô combien influencées par le monument qui les surplombe, qui ont fait renaître de ses cendres le passé médiéval précédant la conquête française. Ce passé occitan où cathares et troubadours peuplaient le territoire ne serait pas connu et populaire comme il l'est aujourd'hui sans cette ébullition intellectuelle. Ces figures assurent la jonction entre un passé, constitutif d'une identité territoriale, réelle tout autant que fantasmée, et le présent avec la participation active aux mouvements intellectuels d'avant-garde de leur époque. Il semble que ce mouvement soit constitutif du cœur de l'identité de Carcassonne, un regard vers le passé, un œil sur l'avenir, toujours positionné à la jonction des deux. Pour illustrer cela, on peut évoquer les restaurations s'achevant dans la Cité pendant que la Bastide voit se construire des bâtiments aux lignes Art déco.

Ces personnages sont les figures de proue de toute une vie intellectuelle carcassonnaise vivante, vivace et foisonnante, qui a tendance à être minorée.



FÊTES, TRADITIONS ET CULTURE OCCITANE

LA CULTURE OCCITANE

La culture occitane est naturellement **indissociable** de Carcassonne. Historiquement, avant l'arrivée des **capétiens** en terres occitanes, les seigneurs locaux sont des seigneurs occitans. La **langue d'oc** est le support d'une **création littéraire typique**, celle des **troubadours**. C'est l'âge d'or de la culture occitane, celui où les seigneurs recevaient en leurs châteaux la fine fleur du *fine amor*.

Le jacobinisme français a contraint la culture occitane à se faire discrète durant les siècles qui suivirent. Elle n'a pas disparue pour autant, présente dans les noms de lieux, de rues, les noms de familles, les plats, les musiques. Elle est une première fois remise au goût du jour à la **fin du XIX^e siècle** avec le mouvement du **félibrige**. Une *Felibrejado* a eu lieu à Carcassonne en **1893**, en présence de nombreux Félibres, remportant l'adhésion de la population. Les débuts du XX^e siècle voient eux aussi une **culture occitane confidentielle** jusqu'aux années **1970** où les mouvements régionalistes reprennent de l'allant via des écrivains, des associations et des pouvoirs publics plus sensibles à ce mouvement identitaire.

La *calendreta* de Carcassonne incarne ce mouvement, elle est située en partie dans la Cité. Aujourd'hui, la culture occitane est un fondement de Carcassonne, diffuse mais bien présente.



LA FÊTE DE LA SAINT-VINCENT

La fête de la Saint-Vincent est célébrée au mois de **janvier**, le samedi précédent la Saint-Vincent (22 janvier), les **vins** de l'année sont bénis et mis sous la protection de saint Vincent, **patron des vignerons**. Il s'agit ainsi d'honorer la **tradition viticole** de la ville et également de mettre en lumière l'église Saint-Vincent. Déambulations et spectacles de rue rythment cette journée.



LE TOUR DE L'ANE

Tradition qui daterait, selon les sources, du **Moyen Âge**, la fête du tour de l'âne consistait à faire le tour de la Cité à dos d'âne. Cette tradition s'appliquait aux **jeunes mariés** de la Cité. Elle a disparue dans les années 1970, a connu un renouveau entre 1999 et 2012, pour aujourd'hui avoir complètement disparue. La cohabitation entre cette tradition et la fréquentation de la Cité par les touristes semble incompatible.



LE FESTIVAL DE CARCASSONNE

L'histoire du festival de Carcassonne commence en **1908** lorsque Jean Sempé propose lors d'un conseil municipal la création d'un théâtre en plein air dans la

Cité. La programmation du théâtre est confiée au docteur Charry, administrateur du Théâtre du Ramier à Toulouse, et le premier spectacle est donné la même année, le 26 juillet. Il s'agit de *La Fille de Roland* d'Henri de Bornier, jouée par des artistes de la Comédie-Française. Face au grand succès rencontré et à la forte fréquentation, la municipalité décide de reconduire l'expérience l'année suivante en effectuant toutefois des travaux dans le théâtre afin de pallier les problèmes de sur fréquentation et de sécurité. Les travaux sont alors confiés à Léon Vassas alors architecte des Monuments historiques, puis chaque année des spectacles sont donnés.

L'histoire se poursuit et se concrétise avec l'action de **Jean Deschamps**. Comédien, il enchaîne les expériences, il participe notamment, en 1951, au festival d'Avignon dans l'équipe de Jean Vilar. Cette expérience, entre autres, lui donne le goût des représentations en plein air, il veut alors fonder une troupe et investir un lieu.

En 1956, il rencontre le maire de Carcassonne Jules Fil, et le président du Conseil général de l'Aude Georges Guille, et leur propose de créer et organiser un festival d'art dramatique à Carcassonne. La ville et le département acceptent et apportent leur soutien financier et logistique. Il passe alors un contrat pour organiser le festival entre 1957 et 1959 du **7 au 21 juillet**. Face au succès, le contrat est reconduit en 1959 pour 5 ans. Le festival de Carcassonne devient ainsi le deuxième festival de France, après celui d'Avignon.

Les Carcassonnais ont longtemps été partie-prenante du festival, les enfants des écoles participant aux spectacles et leurs parents composant largement le public.



Le festival a évolué, pour aujourd'hui proposer aux spectateurs de l'opéra, du théâtre, de la danse, de la musique classique et des concerts d'artistes nationaux et internationaux grand public tels que : Johnny Hallyday, Patrick Bruel, Cœur de Pirate, Kendji Girac, Soprano, M.Pokora, etc. Le festival d'art dramatique a laissé place à un événement populaire regroupant diverses disciplines artistiques. Aujourd'hui, les habitants ne sont plus partie-prenante de la programmation.

LES GUINGUETTES

Trois guinguettes se trouvaient sur les bords de l'Aude : **Païcherou**, **Montplaisir** et **Piboulette**. Ces lieux étaient des lieux de rassemblement, de divertissement et de partage. Ces guinguettes sont des sites majeurs de la vie sociale, symboles d'un temps où l'Aude était encore bien présente dans la vie des Carcassonnais. Aujourd'hui, seule la guinguette du Païcherou existe encore.



LE PATRIMOINE GASTRONOMIQUE ET PRODUITS DU TERROIR

LE CASSOULET

Sujet de débats, le cassoulet, selon la légende de **Prosper Montagné**, tiendrait son origine de la ville de Castelnaudary et à la guerre de Cent ans durant laquelle - au cours d'un siège de la ville par les Anglais - on aurait confectionné un plat pour revigorer les combattants : le cassoulet. Les controverses quant à son origine apparaissent dès la fin du XIX^e siècle. Trois villes se battent pour ce patrimoine gastronomique : Castelnaudary, Carcassonne et Toulouse.

Prosper Montagné - auteur de nombreux livres de cuisine - coupe court au débat et définit le cassoulet comme le dieu de la cuisine occitane : "Dieu le père, qui est le cassoulet de Castelnaudary, Dieu le fils, qui est celui de Carcassonne, Le Saint-Esprit, qui est celui de Toulouse."

La spécificité du cassoulet de Carcassonne est la **perdrix**.



LA MICHELINE ET L'OR-KINA

Au XIX^e siècle, une liqueur connaît un véritable succès à Carcassonne : La **Micheline**. Cette liqueur contenant 43° d'alcool est fabriquée dans la distillerie de **Michel Sabatier**, industriel carcassonnais et publicitaire. Cette double casquette lui permet de se distinguer et le place en précurseur dans le domaine de la publicité et du marketing. Il crée ainsi des **affiches**, **cartes postales**, **images** et des **slogans** pour promouvoir ses produits. Il va même jusqu'à inventer une légende autour de La Micheline qui proviendrait de l'époque wisigothe et serait un élixir de jouvence. Michel Sabatier aurait retrouvé la recette lors de fouilles archéologiques, et serait le seul à la connaître. Une autre liqueur à base de quinquina et d'épices est produite dans la distillerie Sabatier : l'**Or-Kina**. Aujourd'hui la production a été reprise par la distillerie Cabanel.



LE PETIT CARCASSONNAIS

Inventé en 1935 par le pâtissier Gau-Galinier, le Petit Carcassonnais est une spécialité locale à base de génoise à l'orange et à la vanille. La recette a été transmise à Jean-Jacques Fuster qui continue à la produire dans sa boulangerie située dans la Bastide.



LA VITICULTURE

Le climat particulier de Carcassonne, entre climat méditerranéen et océanique, est propice à la viticulture. Ainsi, les vignes carcassonnaises sont composées de cépages d'origine atlantique : merlot, cabernet, cot, ainsi que de cépages méditerranéens : carignan, cinsault, grenache, syrah.

Carcassonne dispose, depuis 1982, de l'indication géographique protégée (IGP) sous l'appellation "Vin de pays de la Cité de Carcassonne". Plus largement, la zone viticole du territoire comprend cinq AOC (Malapeyre, Cabardès, Corbières, Blanquette de Limoux et Minervois) et une autre IGP (Vins de Pays de l'Hérault). Il y a 11 domaines viticoles sur le périmètre.



© Thomas Huxley

MARCHÉS ET MARAICHAGE

Carcassonne dispose de deux marchés : le marché aux fleurs, fruits et légumes qui se tient sur la place Carnot trois fois par semaine, et le marché couvert, sous les halles, où l'on trouve des producteurs de la région : bouchers, charcutiers, poissonniers, primeurs, volaillers.

L'Île d'Aude, terre de maraîchage, accueillait il y a 40 ans les 2/3 des maraîchers sur le territoire. Jean-Pierre Cros-Mayrevieille a joué un rôle important dans l'implantation des jardins maraîchers de l'île d'Aude.

Par son identité occitane, ses fêtes et son art de vivre, Carcassonne est indéniablement une ville du Sud. Son ADN est méridional et sa vitalité culturelle est quelquefois freinée, voire même empêchée, par la fréquentation touristique. Ce patrimoine est minoré par les Carcassonnais eux-mêmes, qui semblent écrasés par le poids de la Cité. Un travail ethnographique en collaboration avec le CNRS a été mené sur le sujet. Cette recherche et ces questionnements suscitent d'une part les réflexions des Carcassonnais sur eux-mêmes et, d'autre part, collecte les éléments propres à l'identité carcassonnaise.



3- NATUREL

Le patrimoine naturel et paysager est largement présenté/décrit dans « l'Étude paysagère, économique "île et bords d'Aude" et grand paysage de Carcassonne » réalisée par l'atelier Arcadi pour le Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne. Nous nous appuyons sur son diagnostic pour poser notre état des lieux.

En préambule, il est important de signaler que la motivation du classement de Carcassonne au titre des sites est le dialogue entre la Cité et son paysage. La compréhension de la nature de l'écrin paysager est donc fondamentale à la perception de l'esprit des lieux. La Cité n'existe pas telle qu'elle est sans son environnement.

Selon le diagnostic, le patrimoine paysager du périmètre se compose de trois grands ensembles :

Le fleuve de l'Aude et ses rives avec son parc aménagé, ses rives aménagées, abandonnées, privatisées et jardinées. Cet espace est autant privé que public, sauvage que domestique. Les grands arbres de la ripisylve donnent des lignes directrices aux paysages.

L'histoire de l'Aude est fondamentale à la vie de la ville, ville qui pourtant lui tourne aujourd'hui le dos alors qu'elle est un lieu de mémoire du passé industriel d'une part, et des loisirs du XX^e siècle d'autre part.

Les rives sont toutefois un espace de loisir et de promenade pour les locaux.



La plaine agricole composée de vignobles, cultures céréalières et de terres maraîchères. Ce paysage actif est voué à évoluer, c'est le jardin de la Cité. Il est parsemé de chemins et d'un petit patrimoine à valoriser. Les domaines rythment et animent ce paysage depuis des siècles.

Le massif forestier : les puechs, plantés de différentes essences composent le paysage de leurs toupets. Ils sont autant de points de vue différents sur la Cité et sur la ville.

Au-delà du périmètre, comme décrit en début de diagnostic, le panorama à 360° offert par les remparts ou le clocher de l'église Saint-Vincent est hors du commun. De la montagne Noire aux Pyrénées, du Lauragais au Minervois, les quatre points cardinaux offrent autant de mondes au regard.



L'environnement, dans son aspect paysager principalement, est un point essentiel de l'esprit des lieux du site de Carcassonne. La loi protège le site classé des dégradations. Néanmoins, ce paysage vivant est tributaire des agriculteurs qui en assurent son évolution et sont garants de sa pérennité. Les rives de l'Aude sont fondamentales en terme de paysage, de rappel de l'identité carcassonnaise et en terme d'accueil des visiteurs.



4- LES RESSOURCES

Carcassonne bénéficie de plusieurs lieux de ressources patrimoniales, culturelles et ethnographiques. Ils sont à la fois des lieux de recherches, de documentation et de valorisation.

LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

LE GROUPEMENT AUDOIS DE RECHERCHE ET D'ANIMATION ETHNOGRAPHIQUES (GARAE)

Association loi 1901, le **GARAE** a été créé par **René Nelli**, en **1981**. Le GARAE rassemble des **revues d'ethnologie** en Europe et en Méditerranée. Les périodiques couvrent les domaines des sciences humaines, sciences sociales et littérature moderne (français et étrangers).

Il comprend également un ensemble de **monographies** important qui peuvent être regroupées en quatre fonds : l'ethnographie audoise et languedocienne ; la tradition et la littérature orales ; les sociétés rurales, les savoirs naturalistes et agronomiques ; la littérature du XX^e siècle (autour de Joë Bousquet) et ses rapports à l'ethnologie.

Des **fonds particuliers** enrichissent les collections du GARAE :

- Les fonds Fernand Cros-Mayrevieille
- les archives de la revue *Folklore*, revue d'ethnographie méridionale
- les rapports de recherches de la Mission à l'Ethnologie



Ainsi le GARAE dispose de 1700 titres de revues mortes et vivantes, plus de 14000 monographies classées thématiquement et plus de 200 rapports de recherches.

Parallèlement, le GARAE mène une **activité éditoriale** liée à ses différentes activités de recherches, ainsi qu'une activité de **recherches** et de leur **valorisation**. Il possède également un fonds d'archives à caractère ethnographique.

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Créées en **1796**, les archives départementales de l'Aude abritent un nombre important de documents concernant l'ensemble du département et les communes et privés qui y ont déposé leur fonds.

Trois fonds documentaires sont particulièrement importants : les **archives communales** de Carcassonne ; les **archives relatives à la restauration de la Cité** par Eugène Viollet-le-Duc ; le **fonds de l'abbé Léopold Verguet**.

À cela s'ajoutent :

- **La collection Léon Nelli** : père de René Nelli, l'architecte carcassonnais Léon Nelli possédait une riche bibliothèque concernant essentiellement les domaines suivants : la langue d'oc, la littérature et l'histoire méridionales. Le département a acquis ce fonds, composé de 2 000 volumes, en 1936.

- **La collection du Centre d'Études Cathares** : les archives et la bibliothèque, soit 6 000 ouvrages, du Centre d'Études Cathares, ont été acquis par le département en 2012.
- **Le fonds René et Suzanne Nelli** : le poète René Nelli et son épouse ont légué leur bibliothèque riche de 4 800 manuscrits concernant : le catharisme, la littérature, la philosophie, le domaine occitan, l'ésotérisme.
- **Les travaux non publiés** : ce fonds de 650 documents comprend des papiers d'érudits et des études universitaires (thèses, mémoires) non imprimés, offerts aux Archives de l'Aude.
- **Les sources complémentaires** : inventaires et guides d'autres archives

Les archives de la sénéchaussée ayant brûlé en 1789, l'annuaire des archives départementales est alors exclusivement carcassonnais.

Les archives départementales sont également dotées d'une **bibliothèque** de conservation et d'étude. Constituée à la fin du XIX^e siècle, elle se compose d'environ 12500 documents et 1300 périodiques.

Aussi, les archives disposent d'un **service pédagogique** dont l'objectif est de faire découvrir au public scolaire la richesse du patrimoine écrit et de le sensibiliser aux arts et à la culture.

LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE (SESA)

La société d'études scientifiques de l'Aude a été créée en 1889 dans l'objectif de **faire connaître le département** de l'Aude. Elle intervient, à travers ses

différentes **publications**, dans plusieurs domaines : **sciences naturelles**, **archéologie**, **histoire** ou encore **géographie**. Elle dispose également d'une bibliothèque composée de documents anciens (bulletins de la SESA, photographies, nom des plantes en patois, etc.), d'articles de journaux, ainsi que des revues.

LES ARCHIVES DU CANAL DU MIDI

Les archives du canal du Midi regroupent divers fonds issus de l'activité de plusieurs services en charge de la gestion d'une partie ou de la totalité du **réseau fluvial du Sud-Ouest**. On distingue les **archives anciennes** qui concernent tous les documents antérieurs à 1898 des **archives contemporaines** postérieures à 1898.

Ces archives sont gérées par la Direction territoriale Sud-Ouest de Voies navigables de France (VNF). Elles ont pour missions de collecter, conserver, classer et communiquer.

LE GROUPE AUDOIS D'ÉTUDES PREHISTORIQUES (GAEP)

Créé en 1964, il se consacre à l'**étude de la préhistoire du département de l'Aude** et des proches régions. Le GAEP dispose d'une **bibliothèque spécialisée** dans le domaine. Son objectif est de **diffuser les recherches** menées sur ce territoire à travers des **publications** (monographies, actes de colloques, ouvrages, etc.).

LES COLLECTIONS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS ET DU DÉPÔT LAPIDAIRE DU CHÂTEAU COMTAL

Le musée des Beaux-Arts de Carcassonne possède une riche collection de peintures occidentales des XVII, XVIII et XIX^e siècles, ainsi qu'une collection de faïences, tapisseries et objets d'art. Outre ces collections, il dispose dans ses réserves de nombreux objets concernant divers domaines : l'ethnologie, la géologie, l'archéologie de la préhistoire à l'époque moderne. Ces collections archéologiques sont constituées de dons et d'achats réalisés par la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne qui les a enrichies jusqu'en 1920. À partir de cette date, le dépôt lapidaire du château comtal a été créé et presque l'intégralité des pièces archéologiques du musée des Beaux-Arts y ont été transférées. Le musée lapidaire du château comtal réalise actuellement un inventaire et récolement de cette collection archéologique.



LES BIBLIOTHÈQUES

MEDIATHÈQUE GRAIN D'AILE

La médiathèque Grain d'Aile abrite la section jeunesse et presse. Elle comprend sept zones de lecture : presse et actualités, BD, romans graphiques et mangas, album et presse jeunesse, musique et films, documentaires jeunesse, fictions jeunesse, consultation internet.

MEDIATHÈQUE GRAIN DE SEL

Elle est dédiée au public adulte. Elle est un lieu de ressources, avec ses 13 500 documents, et d'actions culturelles.

MEDIATHÈQUE GRAIN D'ARTS AU SEIN DE LA FABRIQUE DES ARTS

Dédiée aux arts, elle réunit des fonds spécifiques à la musique, la danse, le théâtre, les arts plastiques et visuels (ouvrages, revues spécialisées, partitions, disques compacts, DVD, etc.). On y trouve 4 000 imprimés, 3 500 CD, 700 DVD, 650 partitions, 42 périodiques, 6 quotidiens, et des ressources numériques.

Du fait de la vitalité culturelle et intellectuelle de Carcassonne, les lieux ressources sont nombreux. Les ouvrages documentaires concernant la ville, son territoire, son histoire sont nombreux. La force évocatrice du lieu ayant polarisé la recherche.

Les collections quant à elles sont importantes : objets protégés au titre de la loi de 1913, collections archéologiques, collection du musée de Beaux-Arts, dépôt lapidaire, fonds iconographiques, collections particulières. Néanmoins, les ressources sont dispersées et mal connues. Les collections privées restent confidentielles.



5- LES PARTIES PRENANTES

Ville d'environ 50 000 habitants, préfecture, site patrimonial d'exception, par tout cela, Carcassonne voit intervenir dans sa gestion et son animation un grand nombre d'acteurs. Les acteurs les plus impliqués ont été répertoriés ici :

LES ACTEURS PUBLICS

Deux établissements publics d'État gèrent les biens UNESCO

Voies Navigables de France, dont le rôle est de gérer le réseau de voies navigables nationales et donc le Canal du Midi. L'établissement est organisé en directions territoriales. La direction territoriale en charge du Canal du Midi est la direction Sud-Ouest, basée à Toulouse. La direction est elle-même organisée en services transversaux et en subdivisions locales. La subdivision de Carcassonne a en charge la portion de canal relative à Carcassonne. Ces locaux sont situés près du port de Carcassonne. Il est important de souligner que cet établissement cherche à nouer des partenariats pour la gestion, la sécurisation et l'animation de son patrimoine bâti.

Le **Centre des Monuments Nationaux** a en charge 100 monuments appartenant à l'État. Selon le code du patrimoine, son rôle est de garantir une



double fonction de gestion et de mise en valeur. À Carcassonne, le CMN a donc en charge le château comtal et les remparts de la Cité. Organisateur de nombre d'animations (cf. section valorisation et activités culturelle), le CMN est un acteur incontournable de la vie patrimoniale de Carcassonne. Dépositaire du monument principal de la ville, ses services travaillent avec la majorité des autres acteurs. Mentionnons cependant un partenariat étroit avec la Ville de Carcassonne matérialisé par une convention décennale. Ses objectifs sont de mettre en œuvre « une politique culturelle ambitieuse, d'améliorer les conditions d'accueil et d'orientation des visiteurs et la visibilité du monument pour en renforcer la mise en valeur ». Elle prévoit également les modalités de mise à disposition des espaces appartenant à l'État. Cette convention, signée en 2017 court jusqu'en 2027.

Au vu des nombreuses protections patrimoniales et paysagères dont Carcassonne fait l'objet, deux ministères en région interviennent tout particulièrement.

La DREAL, à travers l'inspection des sites, garante de l'intégrité des sites protégés au titre de la loi de 1930. La DREAL coordonne également les actions du pôle régional du Canal du Midi et est en charge de réaliser son plan de gestion. Ce travail s'effectue en partenariat avec **la préfecture de région**.

La DRAC Occitanie est bien entendu impliquée à plusieurs titres. Au vue de la richesse patrimoniale et culturelle de la ville ainsi que des différents niveaux et nature de protection et de labellisation en place, tous ses services sont mobilisés.

Née de la fusion des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la **Région Occitanie- Pyrénées-Méditerranée** est membre du conseil syndical de l'Opération Grand Site. Elle orchestre également le dispositif Grands Sites



Occitanie en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme. Ce dispositif vise à appuyer une démarche de développement territorial basé sur le tourisme culturel. Un dossier de candidature Carcassonne et ses sentinelles de vertiges a été déposé.

À l'échelle départementale, le projet "Aude Pays Cathare" initié il y a 30 ans est relancé aujourd'hui sous le vocable Acte II Pays Cathare. Il fédère **Conseil Départemental, CAUE et ADT** autour d'un projet commun de développement territorial basé sur des ressources culturelles. Ces actions concernent particulièrement 19 « Sites Pôles », châteaux, abbayes et cités médiévales dont Carcassonne fait partie. Une des vocations du dispositif est de répartir les flux sur les différents sites, ainsi, Carcassonne est au cœur de la démarche de redistribution. Ces trois acteurs départementaux interviennent donc tout particulièrement sur le périmètre du Grand Site à ce titre. Le Conseil Départemental est membre du conseil syndical du Syndicat mixte OGS Carcassonne.

Le conseil départemental de l'Aude est gestionnaire de la Maison des Mémoires, située au cœur de la Bastide dans la maison du poète Joë Bousquet. Cet équipement est labellisé *Maison des Illustres*.

L'Association Départementale du Tourisme, ADT, de l'Aude a pour objet la promotion de la destination Aude Pays Cathare, elle place Carcassonne au centre de son dispositif. Son observatoire produit des statistiques primordiales à la gestion des flux et de l'offre culturelle.

Les archives départementales sont évidemment un des acteurs majeurs. De par sa vocation première de conservation et de mise à disposition des fonds d'archives mais également par sa programmation culturelle.



La chambre de commerce et d'industrie de l'Aude, CCI, établissement public à visée économique est membre du comité de pilotage de l'OGS. Ses attributions en termes économique en font **un acteur incontournable de l'animation touristique et commerciale de la ville**. En lien direct avec les commerçants, surtout grâce à la présence d'un manager de centre-ville, et les hôteliers, la CCI est **une courroie de transmission majeure entre le patrimoine et ses acteurs économique**. Elle peut impulser auprès d'eux des démarches qualités d'accueil et d'aménagements et enseignes. Son observatoire est également un atout, il publie des études précieuses, notamment sur la fréquentation touristique.

Le Pôle de compétences départemental Canal du Midi est piloté par la Direction Départementale des Territoires et de la mer et regroupe l'ABF, l'inspecteur des sites de l'Aude, la DRAC et VNF. Son rôle est de suivre les projets en bordure du bien Unesco afin d'en garantir l'intégration paysagère.

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, UDAP, est bien évidemment partie prenante de tous les projets d'aménagements sur les bâtiments protégés, leur aire de covisibilité et dans le périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la Bastide. L'Architecte des Bâtiments de France participe également à l'instruction des dossiers relatifs aux travaux sur les périmètres protégés au titre des sites. La majorité des dossiers traités par l'UDAP concernent la Bastide.

Le Syndicat Mixte Opération Grands Site Cité de Carcassonne est constitué de quatre collectivités membres : la Ville de Carcassonne, la Communauté



d'Agglomération, le Département de l'Aude et la Région Occitanie- Pyrénées-Méditerranée qui contribuent à part égale au fonctionnement de la structure. C'est un établissement public administré par un organe délibérant appelé « comité syndical ». Un comité de pilotage, constitué d'acteurs institutionnels, techniques et privés du territoire, contribue à la définition des politiques d'action dans l'objectif de mener la démarche OGS jusqu'à l'obtention du label Grand Site de France. **Le syndicat mixte se trouve donc à l'interface de chacun des acteurs en action sur le périmètre.**

L'agglomération, **Carcassonne aggro** regroupe 82 communes depuis le 1er janvier 2017. Ce vaste territoire est articulé autour de la commune-centre Carcassonne. L'agglomération est membre du comité syndical de l'OGS. Les services de l'agglomération susceptibles d'être impliqués dans la politique culturelle et patrimoniale sont nombreux : tourisme, enseignement artistique, médiathèques, affaires culturelles, environnement, aménagements et transport. Elle gère en direct des équipements culturels comme les médiathèques ou la Fabrique des Arts et programme une saison culturelle. Carcassonne aggro est donc un acteur incontournable pour la valorisation culturelle du périmètre, même si sa démarche porte sur **un territoire plus large**, sa logique étant bien entendu de **diffuser l'offre et les flux**.

La Mairie de Carcassonne est très largement partie prenante du site.

À travers son Plan Local d'Urbanisme, PLU, elle est **garante des aménagements à l'œuvre sur son périmètre** avec une réelle conscience des problématiques de "la ville patrimoniale". À ce titre, elle a engagé plusieurs campagnes de travaux de **requalification et programmes pluriannuel de réfection de l'espace public**.



Le service urbanisme est en charge de la politique patrimoniale de la ville à travers son **label Ville d'Art et d'Histoire**⁵

Ce label, attribué par le Ministère de la Culture et de la communication en 2015 reconnaît la volonté de mettre en place une véritable politique patrimoniale à Carcassonne. Il a pour objectif principal de valoriser et d'animer le patrimoine **dans toutes ses composantes et à destination de tous les publics**. Cette labellisation prévoit un certain nombre d'actions permettant de :

- sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- présenter le patrimoine dans toutes ses composantes et promotion de la qualité architecturale
- initier le jeune public à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine
- offrir au public touristique des visites de qualité par un personnel qualifié.

La mairie, via son service culture **gère également deux musées**, celui des Beaux-Arts et celui de l'école ainsi que **deux lieux de diffusion** : la salle du chapeau rouge et le Théâtre Jean Alary. Elle est également organisatrice du Festival de Carcassonne et de tout un programme de festivités.

Ses **services techniques** réalisent un grand nombre de **travaux en régie**, assurant notamment la pose de signalétique et la gestion des espaces tels que celui des Lices.

⁵ <http://www.vpah.culture.fr/>

Enfin, l'Office de Tourisme municipal assure la promotion et la découverte de la ville. Il est présent dans la Bastide et dans la Cité. L'Office de Tourisme gère en direct une offre de visite menée par des guides conférenciers.

La Mairie est propriétaire de nombreuses salles utilisées par différents acteurs à des fins culturelles : conférences ou expositions.



LES ACTEURS PRIVÉS

Des nombreuses **associations culturelles** sont à l'œuvre sur le périmètre de Carcassonne, 80 sont recensées sur le site internet de la Mairie⁶. Parmi elles, des sociétés savantes, des regroupements de passionnés de patrimoine, des associations d'amis du patrimoine carcassonnais, des groupements de recherches, des associations de loisirs ou de diffusion de la culture occitane.

Fait notable, la présence du Groupement Audois de Recherches et Animation Ethnographique, **GARAE**, labellisé ethnopôle par le Ministère de la Culture et de la communication. Le GARAE porte une réflexion sur les liens entre ethnologie et patrimoine.

L'**association Réseau Grand Site de France** intervient via le Syndicat Mixte Opération Grand Site. Elle porte les valeurs des Grands Sites⁷ et émet des recommandations portant sur la mise en place de différentes actions.

Le **centre d'histoire vivante médiévale, ILC**, est situé dans la Cité. Il travaille à la mise en place d'animations scientifiquement vérifiées. L'objectif poursuivi est de présenter la Cité médiévale dans une optique de démocratisation et dans une démarche d'archéologie expérimentale.

⁶ <http://www.carcassonne.org/article-page/annuaire-des-associations>

⁷ Cf. « Valeurs communes de Grands Sites de France »
http://www.grandsitedefrance.com/images/stories/pdf/docs/RGSF_DOCUMENT_CADRE_VALEURS_COMMUNES.pdf

La fondation Cité de Carcassonne, de pierres et de rêves regroupe des passionnés de la Cité qui souhaitent pouvoir contribuer à son animation et à sa revitalisation.

Les guides conférenciers contribuent à faire découvrir Carcassonne et son territoire via des visites conférences.

Les commerçants sont des acteurs incontournables, ils sont en contact direct avec les visiteurs. Certains d'entre eux proposent une offre culturelle, comme la Galerie du Cochon noir dans la Bastide. Les commerçants de la Cité sont fédérés en association. D'autres encore proposent des activités à "tendance médiévale" dans la Cité : Musée de l'inquisition ou la maison de la chevalerie.

Carcassonne suscitant des passions vives, nombre de particuliers sont acteurs de la vie patrimoniale de la ville à travers leur expertise universitaire, des blogs et les réseaux sociaux. Ces particuliers font partie d'une ou plusieurs associations ou fondations citées ci-dessus.

Les habitants, acteurs au quotidien de leur ville, pour la plupart très respectueux de leurs monuments sont des sources de connaissances sensibles à ne pas négliger. Ces savoirs peuvent compléter les visions scientifiques et techniques des autres acteurs.



Une fois encore, la singularité de Carcassonne induit un paysage complexe.

Les acteurs publics sont nombreux, qualifiés, complémentaires, divers et passionnés. La plupart d'entre eux a une vision contemporaine de ce que doit être un haut lieu du patrimoine. L'ingénierie est présente et les acteurs locaux sont impliqués. Ils partagent le constat de site dégradé. Des initiatives communes ont été menées et aucun des acteurs ne travaille en solitaire. Néanmoins leur articulation semble difficile : les objectifs ne sont pas les mêmes, les visions ne sont pas toujours partagées, de ce fait, certains acteurs peinent à travailler ensemble.

Les acteurs privés sont composés en majeure partie de passionnés recherchant le partage de leur savoir et de leur passion. Les nombreux scientifiques peuvent nourrir la médiation. Ce sont des bénévoles ou des professionnels qui ont à cœur de valoriser et dynamiser Carcassonne, de façon traditionnelle comme novatrice.

Du côté des commerçants, il existe beaucoup de disparités : entre ceux de la Bastide et ceux de la Cité, entre les qualitatifs et les marchands du temple, les historiques et les nouveaux, entre ceux qui peuvent parler de l'histoire de la ville et ceux qui ne le peuvent pas et ne sont pas là pour cela. Ce groupe d'acteurs est le plus difficile à appréhender au vu de ces disparités.

Les acteurs privés et publics collaborent peu, chacun semble être dans ses attributions, son rôle, alors qu'il existe une réelle complémentarité. Les activités



sont perçues comme sectorielles et les champs d'action sont très peu perméables. Toutefois, des concertations avec les acteurs privés ont été engagées dans le cadre de l'Opération Grand Site avec des actions telles que la formation des commerçants, la concertation sur la charte de gestion Cité ou encore le travail avec les acteurs du tourisme.

Malgré les passions et, quelquefois, la fascination exercées par la Cité, Carcassonne semble perçue comme une manne à exploiter, un site d'où on peut réorienter les flux. L'attention que la Cité reçoit est largement intéressée. Cet intérêt n'est pas pour la Cité en elle-même, pour ces éléments signifiants, pour ce qu'elle est, mais bel et bien pour ce que l'on va pouvoir en tirer en termes économique. Ce point est essentiel, il semble pouvoir expliquer bon nombre de dysfonctionnements structurels.



PARTIE 3

POLITIQUES &

PUBLICS



1- LES POLITIQUES

POLITIQUE NATIONALE

En France, la politique touristique dépend, depuis 2014, de deux ministères : le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** qui est compétent pour « définir et mettre en œuvre la politique de développement international de la France, notamment au titre du commerce extérieur et du tourisme » et le **ministère de l'Économie et des Finances** qui a la compétence de « proposer et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière (...) de suivi et de soutien des activités touristiques ».

En 2017, le **Conseil Interministériel du Tourisme (CIT)** a été créé, son rôle est d'assurer la coordination et la cohérence des différents travaux des départements compétents en matière de tourisme. Le CIT a déterminé six axes principaux de l'action de l'Etat en matière de tourisme :

1. **La qualité de l'accueil et la sécurisation des sites** : modernisation et la promotion de la marque d'État Qualité Tourisme.
2. **La structuration de l'offre touristique** : attirer un nombre croissant de touristes internationaux sur l'ensemble du territoire.



3. **Le soutien étatique en matière d'investissements** : favoriser une meilleure connectivité.
4. **La formation et l'emploi** : qualité de l'offre de services et facteur important de lutte contre le chômage.
5. **Le soutien à la numérisation et au partage d'information** : renforcer la compétitivité.
6. **L'accès aux vacances pour le plus grand nombre** : modernisation et la valorisation des marques « Tourisme et Handicap » et « Destination pour tous ».

DAVANTAGE DE LIENS ENTRE TOURISME PATRIMOINE⁸

Le ministère des affaires étrangères en charge du tourisme a commandé en 2015 un rapport sur les liens entre patrimoine et tourisme à **Martin Malvy**, président des Sites et cités remarquables de France.



L'objectif de cette commande est de travailler sur le patrimoine en termes d'**outils d'attractivité à l'international** en se concentrant sur une série de propositions très concrètes organisées en cinq axes.

⁸https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_def_pat_touristique_14_03_17_cle4887a1.pdf

1/Gouvernance : Rapprocher les acteurs de la Culture et du Tourisme

→Enjeux de gouvernance pour **renforcer les synergies** entre les différents acteurs du secteur

2/L'accueil et l'offre, clefs de la réussite dans ma compétition internationale

→Structuration de l'offre pour mieux **répondre aux exigences des touristes** et à leurs nouvelles attentes

3/Gestion – Mangement-Formation

→Formation pour **renforcer l'expertise des jeunes** aux enjeux liés au tourisme culturel et patrimonial

4/La transition numérique

→Transition numérique afin d'**adapter l'offre touristique** aux nouvelles pratiques

5/Promotion/communication : compenser la multiplication des intervenants par une organisation coordonnée

→Promotion afin de **faire connaître les trésors du patrimoine français**, parfois éloignés des grands circuits actuels empruntés par les touristes.

Ce rapport, après avoir fait un état des lieux du tourisme culturel en France propose donc de **décloisonner les deux mondes, tourisme et patrimoine** pour accéder à une attractivité accrue. Les axes qu'il propose englobent la totalité de la filière des deux secteurs ce qui pourrait modifier les façons de travailler et induire des effets bien réels.

UNE NOUVELLE LOI PATRIMONIALE⁹

La loi patrimoine et création, promulguées en 2016, vise à garantir la **liberté de création** et à **moderniser la protection du patrimoine culturel**. Ainsi cette nouvelle loi se veut simplifier le droit des espaces protégés, tout en le rendant plus intelligible pour les citoyens en consacrant la notion de Cité historique. Parmi les différentes dispositions, notons :

L'ambition de renforcer l'efficacité de la politique de l'archéologie, notamment préventive, et la légitimité de la protection du patrimoine archéologique.

Un renouvellement de la gouvernance nationale et locale. L'article 74 institue notamment la création d'une Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine et fusionne une grande partie des commissions locales.

La création des **sites patrimoniaux remarquables** dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Ainsi les anciens Secteurs Sauvegardés, SPPAUP et AVAP, se trouvent reliés sous cette bannière. Ces sites patrimoniaux remarquables sont soumis à un Plan de Sauvegarde et de Mise Valeur qui articule la conservation, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur du site sous le contrôle de l'ABF.

9

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=F4B1CAD56FA0F6497A54310E6D6D7CE0.tpdila07v_1?idSectionTA=LEGISCTA000032858244&cidTexte=LEGITEXT000006074236&dateTexte=20160824

POLITIQUE RÉGIONALE

Suite à la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la nouvelle région Occitanie a mis en place une nouvelle **politique patrimoniale**, pour cela elle a décidé d'augmenter le budget consacré à la culture, aux patrimoines et aux langues régionales, ainsi **3% de son budget** est dorénavant réservé au domaine culturel



Cette nouvelle politique entend mettre en place 90 actions déclinées autour de 4 axes majeurs:

- **Renforcer l'égalité à la culture** : développement géographique équilibré des structures, accès aux publics non habitués
- **Encourager la création régionale** : soutien aux compagnies locales, accueil d'artistes en résidence, et inciter à la création d'ateliers d'artistes
- **Fortifier l'économie de la culture** : accompagner la formation
- **Dynamiser le rayonnement international** : développer le tourisme culturel d'excellence et les partenariats internationaux

Le tourisme représente la **deuxième industrie** dans la région Occitanie avec **14 milliards d'euros** de consommation touristique (10% du PIB) et **108 000 emplois**.

Le Comité Régional du Tourisme de la région Occitanie articule sa **politique touristique** et ses actions de développement autour de **7 domaines d'activités stratégiques** :

- La veille, information, observation, intelligence économique
- La professionnalisation des acteurs



- La structuration et la qualification de l'offre
- La communication et l'image touristique
- La promotion commerciale
- La gouvernance, le partenariat et l'animation des acteurs
- L'administration générale et les fonctions transverses

Face à l'importance qu'occupe le tourisme dans l'économie régionale (10% du PIB et 108 000 emplois), la région Occitanie a mis en place le dispositif « **Grands Sites Occitanie** ». Il est attribué aux sites **patrimoniaux, culturels, naturels et historiques** de forte **notoriété** représentatifs de l'**identité** de la région et de sa qualité.

Ainsi les **objectifs principaux** de cette politique sont les suivants :

- Favoriser le développement de l'activité au sein des territoires,
- Pérenniser et créer des emplois,
- Développer la notoriété et l'attractivité,
- Développer une dynamique de préservation, de valorisation, de médiation culturelle et patrimoniale,
- Innover dans les nouvelles approches artistiques, numériques et ludiques,
- Structurer l'offre en améliorant la qualité,
- Organiser une démarche concertée entre acteurs de la culture, du tourisme et de l'environnement,
- Inciter les visiteurs à découvrir les sites et produits du territoire environnant,
- Favoriser l'appropriation du patrimoine des « Grands Sites Occitanie » par les habitants,
- Préserver la qualité de vie des habitants.



POLITIQUE DÉPARTEMENTALE

Le département de l'Aude développe sa politique touristique autour de **quatre axes**, à savoir :

- Renforcer la notoriété et l'image de la destination
- Consolider les démarches qualité
- Moderniser et innover pour mieux diffuser les flux touristiques sur l'ensemble du territoire
- Mutualiser les moyens et les compétences pour une plus grande efficacité

Ces axes de développement s'intègrent dans le programme « **Pays Cathare** » qui mise sur **l'attractivité patrimoniale de la destination à travers 19 sites**. L'objectif est de promouvoir et d'optimiser l'attractivité de ces sites. La particularité de cette démarche est de mener une politique touristique et patrimoniale de concert. Depuis 2014 ce programme se décline à travers le projet « **Acte II du Pays Cathare** » dans le but de moderniser l'offre touristique des sites pôles en prenant en compte les nouvelles attentes des publics ainsi que leurs évolutions, tout en veillant à respecter leur intégrité.

Ainsi, le département souhaite renforcer et développer l'identité « Pays cathare » en fédérant les acteurs et les actions autour de cette marque qu'il présente comme une marque de qualité. Carcassonne est le centre du dispositif.



LES POLITIQUES TOURISTIQUES LOCALES

CARCASSONNE AGGLO

Depuis 2017 et les applications de la loi NOTRE l'agglomération compte le tourisme parmi ses compétences obligatoires. Les anciens Offices de Tourisme de son territoire ont fusionné en un Office de Tourisme communautaire unique. Les anciens lieux d'accueil demeurent et un nouvel espace a été ouvert à Carcassonne sur le square Gambetta.

Les objectifs de la stratégie touristique de l'agglomération concourent à **diffuser les flux carcassonnais sur son grand territoire** en mettant en avant son patrimoine, souvent lié à la ville.



À travers le site internet de son office de tourisme l'agglomération met en avant :

- Le caractère exceptionnel du site
- Le patrimoine naturel
- Le public Famille



MAIRIE DE CARCASSONNE

Du fait du traitement exceptionnel appliqué aux Offices de Tourisme municipaux des stations touristiques la mairie de Carcassonne a gardé sa compétence tourisme malgré la constitution de l'Office de Tourisme communautaire. Ainsi, elle axe sa politique sur la promotion de la destination Carcassonne sur les axes **patrimoine et art de vivre**. L'Office de Tourisme contribue à la valorisation touristique via notamment des **visites guidées** menées par des guides conférenciers. **Deux lieux d'accueil** existent : l'Office de Tourisme central situé à la Bastide et l'Office de Tourisme de la Cité, anciennement situé à la porte Narbonnaise et désormais en plein cœur de la Cité.

À travers le site internet de son office de tourisme la ville met en avant :

- Les bons plans et activités en famille
- La labellisation UNESCO
- Le patrimoine : Bastide, Canal, Cité, Terroir, Nature
- City Pass : une visite guidée (Cité ou Bastide) achetée = des réductions
- Bon week-end à Carcassonne : offre promotionnelle ; une nuit achetée = une nuit offerte
- Jeu de piste en Bastide



spectacle
culturel histoire dégustez
inoubliable
vignoble lac religieux musées unesco
patrimoine
voyagez VIVEZ terroir
eau bastide unique
découvrez carcassonne



Les stratégies des politiques touristiques à l'œuvre sont largement articulées en faveur du contexte Carcassonnais. En effet, les politiques nationales vont dans le sens d'un rapprochement entre tourisme et culture et vers une approche renouvelée de la protection du patrimoine. Deux changements qui pourraient induire une modification des façons de travailler, plus transversale et sous une bannière unique "patrimoine de France". La Région Occitanie et le Département de l'Aude font du patrimoine un levier de développement touristique et donc économique. Pour ses deux collectivités, le site de Carcassonne est un point d'ancrage fort, voir même essentiel. Le site incarne là encore cette politique, il est perçu comme la capitale et le symbole de cette vision. Pour illustrer cela il est important de signaler que la Région Occitanie a choisi la ville de Carcassonne pour présenter sa stratégie culture et patrimoine 2018/2021.

Certes, Carcassonne est un symbole fort du tourisme culturel, néanmoins il semble que le site soit également perçu comme un outil de développement à utiliser pour le territoire sans forcément y apporter l'attention nécessaire pour y maintenir le niveau de qualité attendu sur un tel site.



2- FRÉQUENTATION

CONTEXTE RÉGIONAL

La région Occitanie accueille **30 millions de touristes** par an. Elle se place ainsi à la **troisième** place des régions françaises les plus fréquentées. Les visiteurs viennent essentiellement des **régions voisines**, et se déplacent principalement durant la **période estivale**. La **fidélisation** des visiteurs est relativement importante dans la région, avec une part importante de visiteurs qui viennent à plusieurs reprises. Comme dans le reste du territoire français, les **séniors** sont les plus représentés en Occitanie.

La région Occitanie comprend :

- 8 sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO
- 4 Grands Sites de France
- 8 Opérations Grands Sites
- 4 500 monuments historiques
- 73 musées de France
- 7 Parcs Naturels Régionaux
- 2 Parcs Nationaux
- 1 Parc Marin

Les thématiques les plus représentées sont : **le patrimoine, le thermalisme, la montagne, le tourisme maritime, et le tourisme fluvial.**

Parmi les visiteurs de la région Occitanie **8,6%** d'entre eux se rendent dans le **département de l'Aude.**



CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

Le département de l'Aude en quelques chiffres c'est :

- 22 000 000 millions de nuitées dont 67% par la clientèle française
- 1 sur 5 vient de l'Aude
- 1 sur 3 de la région Occitanie
- La clientèle allemande représente 23% des nuitées étrangères
- Une durée moyenne de séjour de 2 jours pour les français,

Parmi les dix sites les plus visités du département trois se trouvent à Carcassonne (*source ADT 2013*) :

Le **château comtal** (rang 1) avec 562 514 visiteurs en 2016 et une progression de 4,5% entre 2015 et 2016

Le **petit train touristique de la Cité** (rang 8) avec 59 035 visiteurs en 2016 et une baisse de 2,8% entre 2015 et 2016

Le **musée de l'école** (rang 10) avec 46 935 visiteurs et une baisse de 9,8% entre 2015 et 2016. C'est le musée le plus visité de l'Aude.



CONTEXTE LOCAL

Carcassonne accueille en moyenne **1 940 000 visiteurs** (2016), principalement durant la période estivale (source : COTECH 1 étude sur les déplacements). En 2017, la fréquentation est en hausse (+ 11,6%) avec **2 154 331 visiteurs**. Parmi ces visiteurs **500 000** franchissent le **Pont Vieux**, **33%** se rendent dans la **Bastide**, soit environ **700 000 visiteurs**, et **95%** entrent dans la **Cité médiévale** par la porte de l'Aude.

Le **profil des visiteurs** de Carcassonne (source CCI) :

- 54% excursionnistes ; 46% touristes
- 39% viennent en couple ; 31% des visiteurs viennent avec des enfants
- 30% ont entre 35-49 ans
- 62% sont des primo-visiteurs
- 1,2 millions de français dont 16% d'Occitanie, 5% PACA et 5% Rhône-Alpes (soit ¼ pour ces trois régions)
- 900 000 étrangers dont 700 000 européens

Leur **visite** (source CCI):

- Durée moyenne de visite : 6h30 pour les personnes qui visitent le château comtal, 3h30 pour les autres
- Dépense moyenne par jour : 23,91€ pour un excursionniste et 57,52€ pour un touriste
- les lieux visités en dehors de la Cité : la Bastide (33%), le Canal du Midi (14%), les églises Saint-Vincent et Saint-Michel (5%), le musée des Beaux-Arts (3%), les caves et dégustations (1%), le tourisme gastronomique (1%), autres (4%)



ZOOM SUR L'AVIS DES VISITEURS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur les réseaux sociaux (facebook, tripadvisor) les avis sont globalement positifs notamment en ce qui concerne le caractère exceptionnel du site. Beaucoup de visiteurs emploient dans leurs commentaires les termes : « **magnifique** », « **incontournable** », « **magnifique** », « **magique** », « **conte de fées** » ... Du point de vue patrimonial les avis sont unanimes : la Cité vaut la peine d'être visitée.

Toutefois, plusieurs points négatifs viennent ternir cette image positive particulièrement en ce qui concerne la fréquentation du site, le prix des parkings, le rapport qualité prix des services proposés, l'accessibilité des lieux. De nombreux déplorent également l'aspect commercial de la cité : « **Pompe à fric** » « **Vache à lait** » « **Gros centre commercial** ».

Les moyens de **transports** utilisés :

- Aéroport : en 2016 : (1%)
- Train : 3%
- Voiture/car : **94%** dont 62% en voiture et 32% en car
- Canal (bateau + vélos) : 2%

780 000 visiteurs de Carcassonne se rendent sur un **autre site dans l'Aude**,

20% pour visiter un site patrimoniale / historique (12% châteaux cathares), 20% des villes et villages (15% Narbonne), et 5% des sites naturels.

Le **château comtal** accueille chaque année environ **550 717** visiteurs, soit 31% des visiteurs totaux. **24%** d'entre eux sont des **étrangers** en provenance principalement d'Espagne (47 312), du Royaume-Uni (14 976), Allemagne (12 536), Etats-Unis (7 800). Les visiteurs français sont des visiteurs de proximité, **294 844**

viennent de l'**Aude**, viennent ensuite la Haute Garonne, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, et les Pyrénées-Orientales.

ZOOM SUR LES FRÉQUENTATIONS DE SITES SIMILAIRES

Le **Mont Saint Michel** (Monument national + classement UNESCO) : 2,5 millions de visiteurs dont plus ou moins la moitié en entrées payantes

Le **Pont du Gard** (UNESCO) : 1,3 millions de visiteurs (payants)

L'offre d'hébergement et de restauration

- 37 hôtels dont 2 dans la Cité, l'essentiel des établissements se trouve entre la Bastide et la Cité
- 3 résidences de tourisme
- 2 hébergements collectifs (auberge de jeunesse dans la Cité, et une dans le quartier Trivalle)
- 68 chambres d'hôtes (5 dans la Cité)
- 164 meublés de tourisme (3 dans la Cité)
- 2 campings
- 145 restaurants traditionnels dont 44 dans la Cité
- 75 restaurants rapides dont 15 dans la Cité
- 248 offres sur AirBnB sur le territoire de Carcassonne (72 sur le territoire de l'OCS)

Le tourisme représente **25% du PIB** de la ville avec **300 entreprises** touristiques. Le chiffre d'affaire de la Cité est de **46 millions d'euros** avec **146 établissements** et **700 salariés** en haute saison. La moitié du chiffre d'affaire est réalisé par l'activité de restauration.



Carcassonne dispose d'un positionnement stratégique, au cœur de la Région Occitanie, et sur un axe touristique majeur entre Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Marseille. Ainsi, la ville en plus d'accueillir annuellement plus ou moins 2 millions de visiteurs, a un fort impact sur le tourisme départemental. Cette importante fréquentation confère à Carcassonne un rôle majeur dans le tourisme local et régional : le site est au centre géographique et éditorial des politiques régionales et départementales

Les visiteurs qui se rendent à Carcassonne sont en majorité des touristes de proximité ou des étrangers (50%), se déplaçant en voiture, et ayant un faible pouvoir d'achat. La part de fidélisation est relativement faible, en effet 62% des visiteurs sont des primo visiteurs.

Carcassonne bénéficie d'une hausse du tourisme d'affaire résultant de la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.



3- LES PUBLICS

LES BABYBOOMERS

Ils sont :

- Nés entre 1946 et le milieu des années 1960 (entre 55 ans et 70 ans)
- Actifs, en forme, et en quête d'aventure (contrairement à leurs aînés qui recherchent davantage de sécurité à travers des voyages « tout compris »)
- Branchés sur le web et les nouvelles technologies
- Exigeants (rapport qualité/prix), critiques, curieux, et autonomes
- En quête de sens et d'émotions
- Amateurs de tourisme culturel

Les motifs de leurs voyages :

- Passer du temps en famille
- Se relaxer et se ressourcer
- S'évader

Ils (ne) veulent :

- Etre guidés sans avoir l'impression de l'être
- Pas être considérés comme des seniors



Représentant la part la plus importante dans le marché des voyageurs et la génération la plus aisée, les baby-boomers sont en attente d'autonomie et de qualité, et ont un grand besoin de liberté. Il faut privilégier pour cette tranche d'âges le contenu et les nouvelles technologies.



LES MILLENNIALS

Ils sont :

- Nés entre les années 80 et 2000 (entre 35 et 18 ans)
- 23% de la population française et 12,7% des actifs
- La génération qui voyage le plus

Leur mode voyage :

- Utilisent le numérique et les TIC
- Aiment mêler le virtuel et le réel (ex de la réalité augmentée)
- Utilisent de nouveaux modes de renseignements (se fient davantage aux avis des autres consommateurs qu'aux publicités)
- Recherchent des outils participatifs et collaboratifs

Les motifs de leurs voyages :

- La découverte et faire de nouvelles rencontres
- Partager leurs expériences de visite et leurs avis

Ils (ne) veulent :

- Des services personnalisés et des expériences uniques
- Pas entrer dans les sujets en profondeur, ils ont tendance à survoler les sujets

Les milléniaux sont à la recherche d'authenticité, d'émotions et de connexion. Ils ont un besoin important d'instantanéité et de personnalisation de leurs voyages. Il faut privilégier : les réseaux sociaux, le numérique, le partage d'expérience et les nouvelles rencontres

LE PUBLIC FAMILIAL

Ils sont / ils ont :

- 8 millions de famille en France
- Divers : familles traditionnelles (parents et enfants), familles recomposées, grands-parents, monoparentale, etc.
- Une part importante du marché culturel français
- Peu de temps
- Un budget limité

Les motifs de leurs voyages :

- Passer du temps en famille
- Découvrir de nouvelles activités
- Vivre de nouvelles expériences ludiques et à partager en famille

Ils (ne) veulent :

- Des activités adaptées et des prix attractifs
- De la sécurité
- De l'accessibilité physique et intellectuelle
- Faire plaisir à leurs enfants
- Passer un moment agréable tous ensemble
- Transmettre quelque chose à leurs enfants
- Partager du temps ensemble, et que ces moments soient agréables et profitables à tous
- S'amuser et se divertir de façon instructive
- Pas être de simples accompagnateurs mais veulent participer
- Pas passer trop de temps dans les lieux



Le public familial est à la recherche d'expériences et de partage. Ils ont également besoin de sécurité et d'offres accessibles, physiquement et intellectuellement. Il faut privilégier les activités ludiques et interactives ne nécessitant pas beaucoup de temps et impliquant tous les membres de la famille, quel que soit sa composition.



LES TOURISTES D'AFFAIRE

Ils sont :

- 1/5 de l'activité touristique française
- 10% des entrées touristiques françaises
- Dépense plus que les touristes de loisirs, en moyenne entre 2,5 et 5 fois plus

Les motifs de leur voyage :

- Congrès et conventions d'entreprise
- Foires et salons
- Réunion de stimulation, séminaires et réunions d'entreprises
- Voyages d'affaires individuels

Ils veulent :

- Des équipements spécifiques : centre de congrès, parcs d'expositions, hôtel
- Une offre de services de qualité, des activités annexes
- Une capacité d'accueil suffisante

Les touristes d'affaire sont à la recherche d'équipements de service (hôtels, restauration) de qualité, et sont pour cela prêts à dépenser beaucoup d'argent. Ce type de tourisme a un réel impact sur l'image et la notoriété internationale du territoire. Il faut donc privilégier les équipements de qualité, voir haut de gamme, et adaptés.

LES TOURISTES ÉTRANGERS

LES ASIATIQUES

Ils sont / ont :

- Les voyageurs étrangers les plus nombreux en France
- Un fort pouvoir d'achat
- Exigeants
- Peu de temps : ils visitent l'Europe en traversant plusieurs pays, souvent la France, l'Allemagne et l'Espagne, entre mai et août pour la plupart
- Voyage souvent en groupe / tour opérateur
- Technophiles

Ils veulent :

- Découvrir le maximum de choses
- Le classique, la visite des principaux monuments, une boutique de luxe et au moins un restaurant français : culture, art de vivre, mode et gastronomie

LES AMÉRICAINS

Ils sont :

- Exigeants
- Attentifs au service et à la qualité de l'accueil
- Multi-connectés

Ils veulent :

- Des voyages multi-générationnels
- Des croisières
- Des contacts forts avec les populations locales
- De l'authenticité
- De la sécurité
- Se faire plaisir et ne pas se limiter dans leur dépense
- De la qualité, et du haut de gamme

LES EUROPÉENS

La France est la seconde destination des touristes européens.

Ils veulent :

- Recherche essentiellement de tourisme culturel
- Des contenus / des références en lien avec l'histoire de leur pays
- Des traductions au minimum en anglais
- Découvrir l'art de vivre méridional

Le cas particulier des espagnols

Les touristes espagnols représentent une part importante des touristes étrangers. Cela s'explique par la proximité du territoire espagnol avec la ville de Carcassonne et par l'histoire partagée entre la Catalogne et le Languedoc. Ils sont fortement présents lors de la Saint-Nicolas (6 décembre).

Ils veulent :

- Des horaires flexibles (amplitude différente des français)
- Des visites adaptées pour les familles
- Des visites de monuments / musées et des visites découvertes des villes
- Des traductions en espagnols
- Des outils numériques pour des visites simples et ludiques
- Des prix attractifs adaptés aux familles

Ainsi, on distingue plusieurs types de publics potentiels : les babyboomers, les millenials, les familles, les touristes d'affaire, les touristes étrangers auxquels s'ajoutent des publics spécifiques : les scolaires et les personnes en situation de handicap. Ces derniers se distinguent par le besoin et la nécessité de disposer d'une offre adaptée aux conditions particulières qui les définissent.

LES SCOLAIRES

Les scolaires représentent une part importante du public existant et potentiel, en effet, ils sont, tous niveaux confondus, 10 000 sur la commune de Carcassonne et plus de 60 000 sur le département de l'Aude.

	CARCASSONNE	AUDE
Primaires	5 800	33 896
Collégiens	3 150	16 211
Lycéens	1 050	10 822
Totaux	10 000	60 929

Dans un contexte de concurrence régionale forte, Carcassonne a une place prépondérante avec ses deux millions de visiteurs annuels, des visiteurs qui viennent tout autant des localités proches que de destinations internationales très lointaines. La saisonnalité est forte avec un gros pic de fréquentation en juillet et en août. Les infrastructures de restauration et d'hébergement sont bien développées, mais les modes de transports sont peu variés avec une forte part de voitures. La fréquentation se concentre majoritairement sur la Cité mais un tiers de visiteurs se rend tout de même à la Bastide. Différentes études ont montré que les flux étaient répartis inégalement avec des points de sur-fréquentation alors que d'autres sont délaissés.

Cette fréquentation importante fait subir une forte pression au site et induit de effets négatifs, tant sur conservation et l'intégrité du monument, sur l'expérience de visite que sur l'impact chez les locaux. En effet, les locaux ont un attachement viscéral à la Cité mais s'en sentent désappropriés. Ils estiment que la Cité a été abandonnée à la seule activité touristique, un constat partagé par certains visiteurs. L'image médiévale et la puissance évocatrice de la Cité sont le principal motif de visite. De ce fait, la clientèle est éclectique.

Les études ont montré qu'il y avait très peu de retour sur site, ce qui pose la question des causes inhérentes à ce phénomène. Les visiteurs passent très peu de temps à Carcassonne qui ne semble être qu'un point de passage. Ces deux aspects posent la question des modalités et des infrastructures d'accueil et de l'adaptation de l'offre de découverte aux attentes des publics.



PARTIE 4

VALORISATION



1- LES AMÉNAGEMENTS

Le processus d'interprétation est global, de ce fait il touche tout ce qui va se porter aux cinq sens du visiteur. Ainsi les aménagements et les services en font partie intégrante.

LES ENTRÉES DE VILLE

Les entrées de ville sont très peu qualifiées et loin d'être à la hauteur d'un Grand Site. Une profusion d'enseignes commerciales et de publicités prévalent. Il existe des très nombreux points de vue sur la Cité mais ils ne sont pas valorisés par des aires de stationnement ou de pause.

DIAGNOSTIC SIGNALÉTIQUE, MOBILIER URBAIN ET LUMINAIRES GARE/CANAL/CITÉ

Cf. document en annexe



LES AMÉNAGEMENTS D'ACCUEIL ET DE CONFORT

DANS LA CITÉ ET SES ABORDS

Les aménagements d'accueil et de confort sont très rares. Hormis les fossés, récemment dégagées des véhicules, il y a très peu de lieux pour manger ou faire une pause. Ceux qui existent sont pris d'assaut et leur aménagement est daté. En cas de mauvais temps il n'y a aucune possibilité. Les sanitaires ne sont pas à la hauteur de la qualité à attendre d'un tel site et loin d'être suffisant à la fréquentation. La satisfaction des besoins affectifs et physiques du public famille n'est pas efficiente : problème de sécurité, sanitaires non adaptés, pas de table à langer accessible, pas de jeux d'enfants, circulation des poussettes malaisée.





Certaines façades ne sont pas suffisamment entretenues et la Cité mériterait une opération de réhabilitation globale des façades. Hors des artères commerciales principales, des passages bucoliques continuent à donner un caractère de village méridional à la Cité.



Dans la Cité, les commerces sont **omniprésents**. Ils sont, à quelques rares exceptions près, la seule "activité" disponible une fois que le visiteur a passé les murailles.



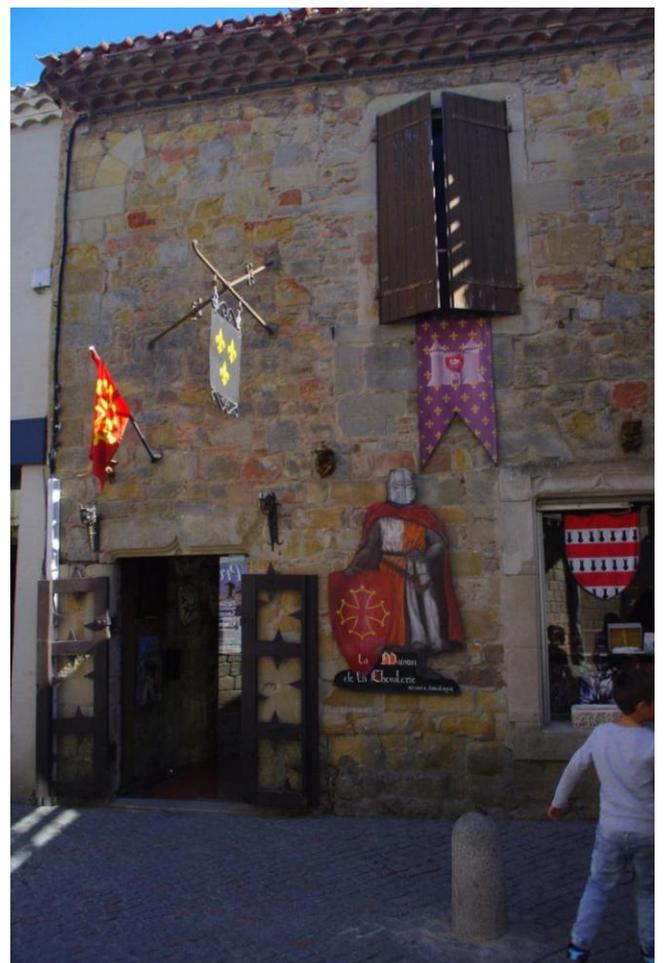
Ils sont dans la majorité **peu qualitatifs**, offrent des produits standardisés, surfant sur la vague "médiévale" avec un virage vers le gothique.

Gardons à l'esprit que ce qui va être acheté sur site matérialise le souvenir laissé au visiteur, c'est une **partie de l'expérience** qu'il a vécu.



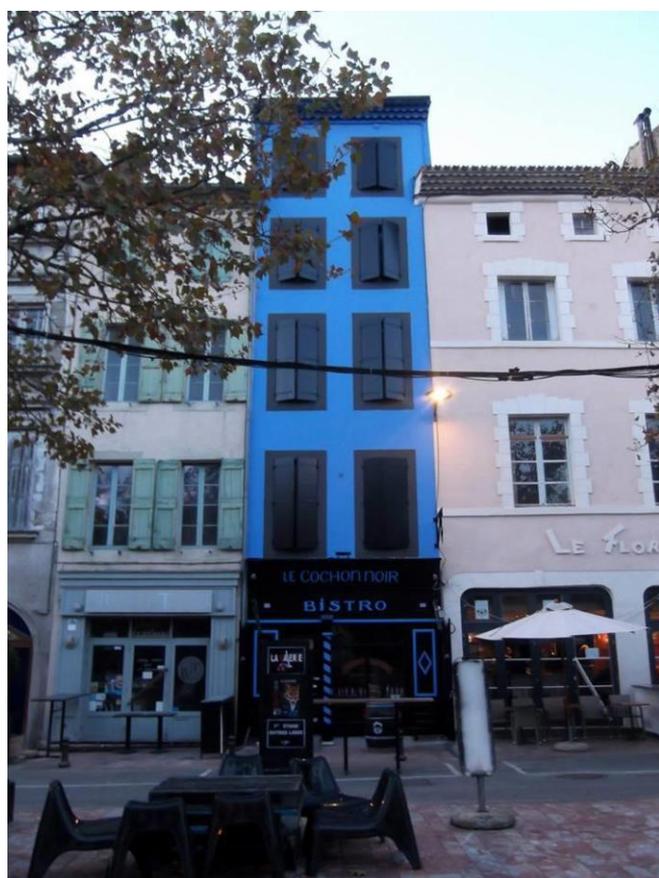
L'utilisation des signes et couleurs rappelant un imaginaire médiéval artificiel sont légion. Ainsi, écritures gothiques, couleurs beige-marron vieilles, champs lexical pseudo médiéval sont repris à tout va sur les enseignes ou la signalisation. Ces éléments sont un vecteur de stéréotypage et de perte de valeur très importants.

Le plan d'action de l'OGS prévoit la requalification de nombreux points évoqués ci-dessus à travers la réalisation d'une charte concertée et d'une requalification de la voirie et des circulations.



LA BASTIDE

La Bastide connaît quant à elle les conséquences des différentes OPAH et de la mise en place du Secteur Sauvegardé en 1997. Les améliorations récentes sont notables et qualitatives. La campagne de rénovation des façades avec un parti pris d'intégration de couleurs vives est un succès : les habitants approuvent largement, le cadre visuel est grandement qualifié, les éléments architecturaux sont mis en valeur et cela accentue le caractère de ville du sud.



Des commerces qualitatifs anciens existent et de nouveaux s'installent. Les efforts sur les enseignes et les devantures sont réels et amènent une plus-value indéniable.

Le parvis de la cathédrale est en cours de réaménagement. Ce chantier est réalisé en direct par les services de l'Etat à travers l'UDAP. Le projet est contemporain et suit des principes de sobriété.

Le projet de piétonisation d'une partie du centre-ville va dans le sens de la qualité de l'accueil.

Le square Gambetta a fait l'objet d'une **réhabilitation récente** et le jardin André Chénier est en cours de **travaux**.

Actuellement, il n'est pas aisé de circuler à pied dans la Bastide du fait de l'é étroitesse des trottoirs et du partage des chaussées avec les véhicules motorisés. Cela pose des questions de confort, de circulation et de sécurité.

La Bastide est réellement en cours de **revitalisation** et elle, que beaucoup d'acteurs considèrent comme un **joyau brut**, est en phase de pouvoir se **révéler** aux yeux de visiteurs.



L'ILE D'AUDE

L'île d'Aude occupe une situation stratégique, autant en termes d'espace que de temps, entre Cité et Bastide. Fruit des mouvements du fleuve et grand témoin de l'histoire de Carcassonne, elle est aujourd'hui peu aménagée et la globalité de la zone est difficile à comprendre. Cette difficulté de lisibilité est renforcée par le fait que les entrées principales depuis le pont vieux sont peu visibles et n'invitent pas à pénétrer dans cet espace. Sur l'île même, les jeux d'enfants et les grands arbres et la présence du fleuve concourent à rendre cet espace agréable et à en suggérer les potentiels. Néanmoins, les berges de l'Aude ne sont pas aménagées et la limite fleuve terre n'étant pas nette, rien n'incite à s'y aventurer. Les cheminements sont compliqués et ne sont pas signalés ou suggérés, le visiteur ne sait pas où il va et peut finir par faire demi-tour. En termes de services, il n'y a pas de toilettes, le mobilier urbain est dégradé et les espaces enherbés ne sont pas tous entretenus.



Les cônes de visibilité vers la Cité sont intéressants mais sont peu nombreux et toujours gênés par les végétaux.



De plus, une grande partie de l'île est aujourd'hui **privée** et les barrières et le sens interdits y fleurissent. Ainsi l'île n'est pas appréhendable dans son ensemble et les signes de **privatisation** dissuadent quiconque voudrait s'aventurer vers le sud de l'île.

L'étude paysagère réalisée dans le cadre du **Parc Naturel Urbain** a pointé les dysfonctionnements structurels de l'île. Le projet mis en œuvre suite à cette étude poursuit un objectif de mis en valeur du lieu dans une perspective de **décloisonnement** et de **fluidité des cheminements** depuis et vers l'île. Le programme est en cours de validation.

Dans une perspective interprétative, l'aménagement de l'île en espace **pause/partage/respiration** est fondamental.

LE LIEN CITÉ/BASTIDE

Le lien entre les deux entités est **un des enjeux majeurs de l'Opération Grand Site**. En réalité il existe deux liens. En effet, le lien depuis la Cité vers la Bastide et celui depuis la Bastide vers la Cité ne devra pas être envisagé de la même manière. Les **problématiques** sont fondamentalement différentes. Aujourd'hui les enjeux de la qualification de ces axes-là sont connus et pointés comme prioritaires dans le plan d'action de l'Opération Grand Site.



Globalement les aménagements sont disparates et manquent d'homogénéité. Ce constat semble faire consensus chez les acteurs rencontrés.

La liaison globale entre les différents points d'intérêt est matérialisée avec une nouvelle signalétique et des panneaux d'accueil ont été installés sur les lieux stratégiques. Le lien gare-Cité, dans les deux sens sont encore à qualifier mais font l'objet de fiches actions dans le programme de l'OGS.

La Bastide est en cours de requalification notable et maîtrisée. Les différents acteurs concernés travaillent de façon consensuelle et tous notent de grandes améliorations.

Dans la Cité, les aménagements sont un gros point noir. Les commerces sont omniprésents, peu qualitatifs avec des enseignes souvent tape-à-l'œil et aux signes pseudo-médiévaux. Ils contrastent avec la qualité du patrimoine et l'esprit des lieux.

D'une manière générale, les espaces d'accueil extérieurs sont à diversifier et à qualifier, les espaces d'accueil intérieur sont à développer.

Les aménagements ont tendances à casser la magie du lieu. Il est possible que cela contribue au non-retour des visiteurs et au peu de temps qu'il passe sur le site. Néanmoins de nombreuses actions de qualification ont été entreprises, sur la Bastide notamment.

Un réel mouvement est enclenché.



2- LES ESPACES

LES MUSÉES ET LIEUX D'EXPOSITION

LES PRINCIPAUX LIEUX D'EXPOSITION :

Musée municipal des Beaux-Arts (musée de France) : Collections permanentes de peintures (du XVIIème siècle jusqu'au XXème siècle). Collections d'objets d'art, tapisserie, faïences, verrerie.



La maison des mémoires (ancienne demeure de Joë Bousquet) : Exposition permanente sur le poète portée par le "Centre Joë Bousquet et son temps". Labellisé Maison des Illustres.

Musée lapidaire de la Cité : Collections provenant de fouilles réalisées sur le territoire de la Ville et ses alentours.

Musée de l'école de la Cité : Reconstitution des écoles d'autrefois : mobilier, matériel scolaire et des documents.

LES LIEUX D'EXPOSITION SECONDAIRES

Musée d'art religieux Notre-Dame de l'Abbaye : 150 objets collectés par l'abbé Cazaux.

Musée Jean Beaubois (Maquens) : Chronologie des œuvres de Jean Beaubois : dessins et aquarelles. Céramiques de Pierre Bayle, Sculptures de Jean Beaubois, d'Alain Perrier-Doron, et Jean Augé.

Le centre culturel de la mémoire combattante : Mémoire des guerres : objets, uniformes, documents, panneaux interprétatifs.

Le musée de la torture et de l'inquisition

La maison hantée

LES LIEUX D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES

- La chapelle des dominicains : Expositions temporaires diverses
- La chapelle Saint-Gimer : Expositions temporaires : photographies, peintures, sculptures
- La salle Joë Bousquet et la halle Prosper Montagné : Salles mises à la disposition d'artistes et d'associations

LES PRINCIPALES GALERIES

- La galerie du Cochon noir
- La galerie du restaurant le Jardin en ville
- L'espace Zand'Art
- Je reviens dans ¼ d'heure
- La galerie-atelier d'Art contemporain d'Evelyne Dominault
- La Porte d'Aude
- La galerie Lysenko

D'autres lieux dont ce n'est pas la fonction première disposent d'espaces d'expositions

- Les Archives Départementales
- La Fabrique des arts
- Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

LES LIEUX DE SPECTACLE ET D'ANIMATION

La ville dispose de de deux théâtre, le **théâtre municipal Jean Alary**, dans la Bastide, qui propose d'octobre à mai des spectacles variés : pièces de théâtre, art lyrique, art dramatique, opéra-comique, opérette, danse, variétés, etc., ainsi que le **théâtre Jean Deschamps**, dans la Cité, qui accueil, chaque été le festival de Carcassonne. Ce dernier a été créé en 1908 par le docteur Jean Sempé. La capacité d'accueil du théâtre Jean Alary est de **850 personnes**, et celle du théâtre Jean Deschamps **jusqu'à 3 000 places**.



La salle de spectacle du **Chapeau Rouge** accueille une programmation de musique et création actuelles.

La ville possède également un **centre des congrès le Dôme** où sont organisés des spectacles, concerts mais aussi des salons, congrès, séminaires, événements sportifs, etc.

Le nombre et la nature des lieux d'exposition et de valorisation n'est pas à la hauteur de ce que l'on pourrait attendre d'une ville telle que Carcassonne, tant dans son offre pour les locaux que pour celle consacrée aux visiteurs.

L'existant est très classique et majoritairement dédié à des thèmes peu attractifs.

Les lieux de valorisation de la Cité sont peu nombreux. Cela laisse de l'espace disponible à des structures surfant sur la vague médiévaliste et gothique pour s'installer. Ainsi l'offre que l'on trouve dans la Cité est composée, certes du musée lapidaire, mais également du "Musée de l'inquisition" et de la "Maison hantée". Ces deux derniers lieux ont une fréquentation élevée, non pas pour leur qualité mais bel et bien car ils sont la seule offre disponible en dehors du Château Comtal et du musée de l'école. De plus, les lieux de visite de la Cité sont exclusivement payants.

Les espaces dédiés à la création contemporaine sont peu nombreux.

Les scénographies et les aménagements de ces espaces sont classiques voire totalement datés pour certaines d'entre-elle.

En revanche, la capacité d'accueil sur de l'événementiel est grande, la ville bénéficie d'importants espaces intérieurs et extérieurs.



3- LES OUTILS

LES DISPOSITIFS DE MÉDIATION

Les acteurs culturels et touristiques de Carcassonne proposent des outils et actions de médiations variés : conférences et colloques ; expositions temporaires et permanentes, des outils individuels mobiles (audioguide, dépliant, application mobile), des outils individuels fixes (panneaux, signalétique patrimoniale, parcours découverte), des ateliers et stages, des visites guidées, des publications, des éléments sonores, des événements culturels (arts plastiques, concerts), des animations (intervention d'acteurs), des dossiers pédagogiques. Le détail de ces dispositifs est présenté en annexe de ce dossier.



LES SERVICES PÉDAGOGIQUES

	MOYENS	THÉMATIQUES	NIVEAUX
Archives départementales de l'Aude	Ateliers (calligraphie, jeu de piste, Documents pédagogiques Expositions Expositions itinérantes prêtées dans les établissements	Faire découvrir la richesse du patrimoine écrit Sensibiliser aux arts et à la culture	Secondaires Primaires
Centre Joë Bousquet	Exposition permanente Expositions temporaires Lectures, rencontres, éditions Parcours culturels proposés aux élèves de lycée, de 3 ^{ème} et de 6 ^{ème}	Joë Bousquet L'écriture et la peinture Les différentes facettes de la création artistique	6 ^{ème} 3 ^{ème} 1 ^{ère} Terminale
Château et remparts de la Cité de Carcassonne	Ateliers Evénements culturels Visites Dossiers pédagogiques	La Cité et son histoire Le Moyen-Âge	Tous les niveaux Principalement : collège et lycée
Musée des Beaux-Arts	Visites guidées Ateliers d'arts plastiques	En lien avec la collection permanente et les expositions temporaires	De la maternelle à l'enseignement supérieur Classe ULIS EHPAD



LA MÉDIATION QUI NE DIT PAS SON NOM

Au-delà des dispositifs concrets mis en œuvre par les différents acteurs, il existe une autre médiation. Cette médiation plus diffuse et plus difficile à analyser est celle qui est réalisée directement par les acteurs économiques : **commerçants, restaurateurs et hébergeurs**. Elle est disparate. En effet, certains acteurs sont de **vrais ambassadeurs** du site, relatant l'histoire, indiquant les **bons plans**, partageant leur expérience, d'autre en revanche semblent incapables de donner des renseignements valables.

Le syndicat mixte a mis en place des sessions de **formation à destination des commerçants** de la Cité. Cette formation a été réalisée en décembre 2017 par ILC, elle portait sur l'histoire de la Cité et a été suivie par de 40 commerçants. Cette formation est venue répondre à un besoin dont les commerçants ont conscience.

Au-delà des acteurs économiques, les professionnels du tourisme et de l'accueil, **les habitants** eux ont aussi concourent à être des médiateurs de leur territoire. Visiblement, visiteurs et habitants se croisent peu. Les habitants, **immensément fiers de leur patrimoine**, voient l'afflux de touristes comme un mal nécessaire mais ne racontent pas "leur Carcassonne", ils n'en ont pas l'occasion. La ville étant sectorisée avec une concentration touristique à la Cité, **le seul espace ou Carcassonnais et visiteurs se croisent est la Bastide, de forts enjeux y sont donc concentrés.**

ANALYSE CROISÉE

L'offre de médiation du patrimoine est présente mais disparate. À de quelques exceptions près les acteurs programment leur **médiation de manière isolée**.

PAR THÉMATIQUES

Histoire globale de Carcassonne :

Thématique non valorisée par des dispositifs pérennes.

Paysage et relation paysage/monument :

Thématique non valorisée par des dispositifs pérennes.

Développement urbain / architecture civile ante XIXe siècle :

Thématique peu valorisée et peu visible car beaucoup d'éléments se trouvent à l'intérieur, notamment à la Bastide.

Thématique valorisée à destination du jeune public.

Des actions de médiation principalement temporaires.

Une exposition multi partenariale vécue comme une réussite par chacun des partenaires.

Édifices de défense (y compris restauration de Viollet-Le-Duc) :

Très peu de renseignements malgré que les édifices soient bien visibles,

accessibles et « confortables » et présents dans la Cité comme dans la Bastide

Une offre de médiation importante et qualitative mais payante (CMN + Centre d'Histoire Vivante Médiévale) mais peu de chose en découverte autonome et gratuite (peu de panneaux, de dépliant, de dispositifs mobiles).

Architecture des XIX^e et XX^e siècles (y compris Canal du midi) :

Thématique non valorisée par des dispositifs pérennes

Passé industriel :

Thématique très peu valorisée hormis à destination des locaux par les associations locales.

Vie intellectuelle :

Valorisée à la maison des mémoires, par le GARAE et par les associations locales.

Archéologie :

Thématique non valorisée par des dispositifs pérennes. Importance des associations et des personnalités locales.

Art de vivre, produits du terroir, œnotourisme :

Thématique abordée par les acteurs économique et les acteurs touristiques via la Promotion davantage que la valorisation.

Grand intérêt du public pour cette thématique.

RÉPARTITION PAR PUBLICS

- Plus de la moitié de l'offre est à destination grand public.
- Offre de la Cité traduite en plusieurs langues, beaucoup moins ailleurs.

- Un peu moins d'un quart est à destination du public dit « expert », plutôt local.
- Une trop faible part est à destination des familles bien que ce soit un public très présent.
- Offre pédagogique existante à travers les services pédagogiques.
- Pas d'offre pour le public "millenials".
- Peu d'outils de médiation à destination du public en situation de handicap.
- Peu d'offre tourisme d'affaire.

RÉPARTITION PAR TYPE DE DISPOSITIFS :

- Les types d'outils de médiation les plus fréquents sont les visites guidées et les conférences et colloques mais ce ne sont pas les outils jugés comme « indispensables » par les personnes que nous avons interrogées qui privilégient les dépliants et les panneaux explicatifs qui sont peu présents.
- Les médiations et animations directes impliquant une interaction avec le visiteur sont rares.
- Les moins présents sont : les activités pédagogiques, l'animation directe, les projections et éléments sonores, les événements culturels dans l'espace public et outils individuels fixes et mobiles, les dispositifs immersifs.
- L'interprétation est réduite à l'écrit et au discours.
- Beaucoup d'initiatives nouvelles et de nouveaux outils.

PROGRAMMATION CULTURELLE

- Programmation culturelle touristique principalement sur la Cité avec principalement des animations sur la thématique médiévale et les spectacles du festival de Carcassonne.
- Offre grand public généraliste du festival de Carcassonne
- Offre culturelle généraliste à destination des locaux existe.
- L'événementiel a une forte fréquentation : festival, embrasement de la Cité et feria.
- L'art contemporain se développe à travers les petites galeries et les actions du CMN en 2017 et 2018.
- Il y a de plus en plus de projets qui se teintent d'une couleur patrimoine.
- Un projet d'art dans l'espace public, Vent de panique, initié par l'agglomération en 2018 a pour objectif la valorisation du patrimoine.
- Proximité du village de Montolieu, de la donation Cérès Franco et de son identité littéraire intéressante

ZOOM SUR LE FESTIVAL DE CARCASSONNE

- 200 000 spectateurs de France et de l'étranger
- 50% d'Audois, 17% d'étrangers, et le reste des départements proches
- 70 000 billets vendus
- 120 spectacles dont 80 sont entièrement gratuits
- Un budget entre 3 et 4 millions d'euros selon la programmation
- 9^{ème} festival national et le plus gros d'Occitanie (source Sacem)

RÉPARTITION PAR ACTEURS

- Les acteurs proposant l'offre la plus variée, en termes de nombre, de variété des publics ciblés et des types de médiation proposée, sont le CMN (très largement) et le musée des Beaux-Arts.
- L'offre provenant des acteurs intervenant principalement sur la thématique médiévale est la plus importante : CMN et Centre d'Histoire Vivante Médiévale.
- Le service VAH de la mairie a mis en place des outils répondant à un manque en termes de thématiques, de public et de secteur géographique.
- Les associations locales proposent une offre conséquente pour un public expert local

UTILISATION DES OUTILS DE MÉDIATION

- Moins d'une personne sur deux utilise un outil de médiation.
- Parmi celles qui en ont utilisé, 64% jugent que cela est « beaucoup » utile et aucune n'a jugé cela inutile.
- Les personnes interrogées sont satisfaites du niveau d'information (54%) mais le nombre de personnes insatisfaites (13%) est plus élevé que celui de personnes très satisfaites (7%)

L'offre de médiation n'est pas à la hauteur de ce que devrait proposer un tel site. Elle n'est pas représentative de la richesse du patrimoine Carcassonnais et reste peu adaptée à son public et a ses nouvelles attentes. Les outils existants sont classiques dans leur forme et quelquefois désuets. L'offre libre et gratuite est trop rare. Le média "écrit" a une part trop importante dans la médiation.

L'offre "expert", même si elle est classique est bien développée mais plutôt dédiée à un public local.

L'offre culturelle est classique, grand public, et connaît un grand succès en termes de fréquentation. Des initiatives qualitatives contemporaines émergent. Ces dernières concourent à qualifier l'espace public.

Néanmoins, il apparaît que les outils évoluent depuis trois ans environ. Les nouvelles initiatives fleurissent et viennent grandement compléter cette offre à qualifier.



4- LES PRINCIPAUX PROJETS

ACTEURS	PROJETS	TYPE DE MEDIATION	PUBLICS
Mairie de Carcassonne	Création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans le cadre de la Vah	Exposition	Grand public Scolaire
Mairie de Carcassonne	Mise en place d'un service pédagogique dans le cadre de la Vah	Ateliers Visite guidée	Scolaire Famille
CMN	Application mobile	Outils individuels mobiles	Grand public
CMN	Revalorisation du musée Lapidaire	Exposition	Grand public
CD11	Application mobile découverte du patrimoine	Outils individuels mobiles	Grand public
CD11	Application jeu	Outils individuels mobiles	Famille
OGS	Interprétation patrimoniale et touristique dans la Cité, les lices et les glacis : Circuit interne de visite dans la Cité Les écoles comme espaces culturels Programme d'animations annualisé et mise en tourisme	Outils individuels fixes ou mobile	Grand public
OGS	Système d'accueil touristique Grand Site	Lieu d'accueil et de médiation/lieu d'exposition	Grand public
OGS	Aménagement de sentiers et circuits thématiques : - Itinéraire patrimonial (1,7 kms) - La voie médiévale (0,5 kms) - Le fil de l'eau (1,5 kms) - Le sentier des vignes (5,6 kms)	Outils individuels fixes	Grand public



La ville va accueillir, dans les années à venir, **deux nouveaux espaces de valorisation** notamment un Centre d'Interprétation de l'Architecture (CIAP) et du Patrimoine et une Maison de Site pour l'OGS.

Le **CIAP** - espace mis en place dans le cadre du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire - est : « un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville ou du pays concerné ».

Le bâtiment choisi pour accueillir cet espace se situe rue Trivalle, il s'agit de l'ancienne demeure de Jean-Pierre Cros Mayrevieille. Cet espace sera doté de trois salles d'exposition couvrant entre 150 et 200m² dédiés aux expositions permanentes et temporaires, d'ateliers pédagogiques, de salles de réunions et de bureaux.



Le lieu pressenti pour accueillir la **Maison de Site** est l'hôtel du Pont Levis, situé à proximité de la porte Narbonnaise. Cet espace devra répondre à différents objectifs :

- Rassembler les différents services d'accueil, d'informations et de billetterie
- Offrir au visiteur un aperçu de la richesse de la ville
- Avoir des facilitateurs de compréhension de l'histoire et de l'architecture
- Avoir une vitrine territoriale



Les projets recensés montrent une nette évolution. La tendance, au développement et à la qualification constatée sur les trois dernières années se confirme avec les projets en cours. De plus, les constats posés sur les outils existants trouvent des réponses dans ces projets. Ainsi, espaces d'accueil et d'interprétation vont exister dans les années à venir à travers le CIAP et la maison de site. Les outils numériques à destination des clientèles millenials et famille vont être complétés. La thématique relation site/paysage va être valorisée à travers une offre de mobilité douce.

Les projets n'apportent pas toutes les réponses néanmoins, certaines thématiques ne sont pas traitées et certains publics susceptibles d'être encore négligés.

Les deux sites, anciennes écoles et tour du Tréseau, faisant l'objet de projets non encore définis avec précision doivent faire l'objet d'une réflexion globale, stratégique et prospective.



CONCLUSION



SYNTHÈSE

Carcassonne, la ville qui ne cesse de se réinventer, est un site complexe et plein de subtilités. L'objet de ce schéma d'interprétation est de donner à voir cette complexité de façon aussi subtile que le sujet lui-même.

Le diagnostic présenté ici a permis de faire un tour d'horizon du foisonnant monde patrimonial et touristique de Carcassonne.

	FORCE	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉ	MENACE
Territoire	Situation territoriale très privilégiée	Site urbain impliquant des conflits d'usages évidents	Diversifier et qualifier l'offre en s'appuyant sur les richesses les infrastructures et du territoire	Dissoudre l'esprit des lieux et négliger le cadre de vie en segmentant la gestion des usages

	FORCE	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉ	MENACE
Réglementation et gestion	Les réglementations et outils stratégiques en place permettent de conserver la qualité du site dans son ensemble urbain et paysager	Les outils existants ne sont pas suffisants pour maîtriser certains aménagements qui nuisent à la qualité l'ensemble	Identifier les points à améliorer et mettre en œuvre des chartes de bonne conduite pour pallier les faiblesses mises en évidence	Arriver à un gros déséquilibre qualitatif des différents secteurs de la ville par défaut de mise en cohérence des différents outils et de concertation

	FORCE	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉ	MENACE
Acteurs	Acteurs nombreux, variés, qualifiés, présents, impliqués passionnés et partageant le même constat de site dégradé	Le grand nombre d'acteur induit des temporalités, des visions et des intérêts divergeant	Mettre les initiatives en synergies en développant un fil rouge fédérateur incarnant une vision commune	Dégrader encore l'image de Carcassonne en maintenant les politiques silos et l'utilisation de la notoriété de la ville par intérêt.

	FORCE	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉ	MENACE
Patrimoine	Un patrimoine riche, évocateur et multiple lié à l'incessante réinvention de la ville	Une Cité qui écrase et asphyxie, laissant peu de chose exister par ailleurs	Révéler le fil rouge permettant de visualiser le patrimoine de la ville dans son ensemble et ses complémentarités	Tomber dans les clichés du médiévalisme et négliger les autres thématiques tout aussi composantes de l'identité de Carcassonne

	FORCE	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉ	MENACE
Ressources et collections	Ancienneté et qualité de la recherche scientifique dont résultent de nombreuses ressources	Ressources dispersées et quelquefois confidentielles	Enrichir le message délivré par le site en ayant une connaissance fine de la nature et de la localisation des ressources	Perdre en qualité par méconnaissance et manque de cohérence des ressources



	FORCE	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉ	MENACE
Médiation et la valorisation	Une médiation qui est en cours d'évolution	La médiation actuelle ne véhicule pas de message d'ensemble et est très inégale, Carcassonne ne raconte pas son histoire.	Transmettre et préserver « l'esprit des lieux » à travers une offre de médiation coordonnée et articulée autour d'un message unique	Réduire la médiation à une réponse à la demande de masse et concourir à s'éloigner de l'esprit de lieux

	FORCE	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉ	MENACE
Public	Public conséquent et bien connu grâce à différentes études	Fortes pressions induites sur le site qui cause sa dégradation physique et spirituelle	Mettre en œuvre une politique de marketing territorial partagée pour faire de Carcassonne une destination culturelle pour concourir à la répartition des flux	Négliger l'essence du site par seul souci de rediffuser les flux

	FORCE	FAIBLESSE	OPPORTUNITÉ	MENACE
Aménagements, signalétique, circulations	Consensus des acteurs concernant la mauvaise qualité des aménagements dont résulte des réalisations et des projets qualitatifs et maîtrisés en lien avec l'identité de la ville	De gros points noirs brisent la magie du site	Intégrer le fil rouge aux futurs aménagements pour une interprétation globale et un « esprit des lieux » préservé.	Vider le site de son sens par des aménagements anarchiques et non raisonnés collectivement.

ENJEUX

Au regard des conclusions issues de l'analyse de chaque point étudié et de l'évaluation des forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque point d'importance que nous avons analysés nous avons ciblés huit enjeux fondamentaux auquel le schéma d'interprétation se doit de répondre.

CARCASSONNE, VILLE PATRIMOINE

Le schéma d'interprétation doit raconter l'histoire globale de Carcassonne, celle d'une ville patrimoine et non celle d'une Cité médiévale.

CARCASSONNE, À PORTÉE DE VUE

Le schéma d'interprétation doit permettre à tous les acteurs de regarder dans la même direction en partageant un fil rouge commun.

CARCASSONNE ET LES CARCASSONNAIS

Le schéma d'interprétation doit permettre à la population locale de se ré-emparer du monument Cité et faire de la Bastide un lieu d'échange entre visiteurs et locaux.

CARCASSONNE, UNE DESTINATION CULTURELLE

Le schéma d'interprétation doit fournir les messages et les outils pour faire du territoire Carcassonnais une destination culturelle.

CARCASSONNE, UNE HISTOIRE À VIVRE

Le schéma d'interprétation doit articuler la découverte pour tous les publics de façon vivante et dynamique, satisfaisant tous les sens.

CARCASSONNE, PROMIS, ON REVIENT VITE !

Le schéma d'interprétation doit donner les lignes directrices pour que les visiteurs quittent Carcassonne en se promettant d'y revenir.

CARCASSONNE DANS L'AIR DU TEMPS

Le schéma d'interprétation doit montrer que Carcassonne est le résultat d'une histoire mouvementée mais que la ville est bel et bien dans le XXI^e siècle.

« CARCASSONNE, VILLE PATRIMOINE »

MÉTHODOLOGIE



Ce diagnostic a été réalisé à partir de :

Repérages cartographiques

Etudes documentaires cf. Bibliographie

Analyse terrain des patrimoines en présence et de leur accessibilité

Analyse terrain des aménagements

Evaluation des espaces de médiation

Evaluation des outils de médiation

Réalisation d'une étude de public : process de visite, outils utilisés,
thématiques

27 entretiens réalisés avec les acteurs locaux, départementaux et régionaux

Observations de flux : Gare, Bastide, Pont Vieux, Cité



ANNEXES



TABLE DES ANNEXES

Liste des monuments historiques classés et inscrits de Carcassonne	177
Outils et dispositifs de médiation	179
Synthèse résultats études de publics	190
Diagnostic signalétique, mobilier urbain, luminaires	201



LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS ET INSCRITS DE CARCASSONNE

CLASSEMENT	ÉDIFICE	PERIODE
Classé MH	Hôtel de Rolland	18e s.
Classé MH	Maison dite de Montmorency	16e s.
Classé MH	Pont-Vieux	14e s.
Classé MH	Eglise Saint-Vincent	13e s. ; 14e s. ; 15e s.
Classé MH	Eglise Saint-Nazaire	11e s. ; 14e s.
Classé MH	Cité de Carcassonne	5e s. ; 11e s. ; 12e s.
Classé MH	Chapelle Notre-Dame-de-Santé	15e s. ; 16e s.
Classé MH	Cathédrale Saint-Michel et abords	
Inscrit MH	Ancien hôtel de Murat	18e s.
Inscrit MH	Fontaine monumentale	18e s.
Inscrit MH	Portail des Jacobins	18e s.
Inscrit MH	Théâtre municipal	20e s.
Inscrit MH	Lycée de garçons	17e s.
Inscrit MH	Maison	18e s.
Inscrit MH	Ancienne église des Carmes, dite aussi Chapelle des Carmes	14e s.;19e s.
Inscrit MH	Ancien palais de la Micheline dit La Belle Epoque	19e s.
Inscrit MH	Groupe scolaire Jean Jaurès	20e s.
Inscrit MH	Maison Gally	16e s.
Inscrit MH	Anciens bains-douches	20e s.
Inscrit MH	Evêché	16e s.
Inscrit MH	Maison	17e s.
Inscrit MH	Petit Puits	
Inscrit MH	Maison Courtial	17e s.
Inscrit MH	Maison	15e s.



Inscrit MH	Hôtel de la Cité	20e s.
Inscrit MH	Ancien hôtel de Pelletier	16e s. ; 17e s.
Inscrit MH	Maison Cotte	17e s. ; 18e s.
Inscrit MH	Maison	15e s. ; 16e s.
Inscrit MH	Immeuble	15e s.
Inscrit MH	Immeuble	16e s. ; 17e s. ; 18e s.
Inscrit MH	Immeuble	17e s.
Inscrit MH	Ancien bassin de distribution des eaux	18e s.
Inscrit MH	Halles	18e s. ; 19e s.
Inscrit MH	Maison Alaux	17e s.
Inscrit MH	Maison Guilhem	18e s.
Inscrit MH	Grand Puits de la Cité	
Inscrit MH	Canal du Midi	17e s.
Inscrit MH	Habitat néolithique d'Auriac	Néolithique
Inscrit MH	Ancien Pont-Rouge	15e s. ; 17e s.
Inscrit MH	Ancienne manufacture royale de draps	17e s. ; 18e s.
Inscrit MH	Fontaine Saint-Michel	18e s.
Inscrit MH	Eglise Saint-Saturnin	12e s. ; 13e s. ; 14e s. ; 19e s.
Inscrit MH	Ancienne église Saint-Martin-de-Poursan	12e s.
Inscrit MH	Croix du Pont-Rouge	16e s.
Inscrit MH	Croix	18e s.
Inscrit MH	Cimetière de Saint-Martin-de-Poursan	
Inscrit MH	Château de Saint-Martin-de-Poursan	16e s.
Inscrit MH	Bastion de Montmorency	16e s.



OUTILS & DISPOSITIFS DE MÉDIATION

ACTEUR	TYPE DE MEDIATION	PUBLIC	DETAILS
Académie des Sciences et des Arts de Carcassonne	Conférence et colloque	Expert	/
Académie des Sciences et des Arts de Carcassonne	Publication, édition, catalogue	Expert	/
Amicale Laïque de Carcassonne	Conférence et colloque	Expert	/
Archives départementales de l'Aude	Atelier et stage	Famille	/
Archives départementales de l'Aude	Exposition temporaire	Grand public	/
Archives départementales de l'Aude	Publication, édition, catalogue	Expert	/
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Circuit des marchands fabricants de draps
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	A la découverte de l'écluse double enfoie de Villaudy, vestige du canal d'avant 1810, et du Pont "Troué".
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Patrimoine industriel. A la découverte du site de l'ancienne usine SOMECA
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Découverte du site du Pont Rouge au bord du Canal du Midi et du Fresquel
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Conférence et colloque	Expert	Conférence en diaporama "Le renouveau des Carmes à Carcassonne"
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Visite, découverte et histoire de l'Hôtel Terminus
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Le Pont Rouge
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Autour de la Porte d'Aude
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Histoire et visite du lieu religieux le plus ancien de Carcassonne: Notre Dame de l'Abbaye
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Le barrage de Saint-Jean sur l'Aude
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Conférence et colloque	Expert	"Du couvent des cordeliers du XIIIème siècle au dernier square Gambetta du XXIème siècle."
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Visite, découverte des Archives Départementales
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Histoire et découverte du barrage de Saint-Jean
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Conférence et colloque	Expert	Découverte du monument aux morts des Capucins



Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Conférence et colloque	Expert	Carcassonne, la Cité dans l'histoire
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Conférence et colloque	Expert	Les 100 ans d'une entreprise familiale carcassonnaise
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	L'église Saint-Gimer
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Visite guidée	Grand public	Du premier passage sur le fleuve Aude jusqu'au Moulin du Roi
Association des Amis de La Ville et de La Cité de Carcassonne	Outils individuels fixes	Grand public	Signalétique patrimoniale, plaques hôtels particuliers
Association d'études du catharisme / René Nelli	Conférence et colloque	Expert	La prison de l'inquisition de Carcassonne. Enquête sur un monument oublié.
Association d'études du catharisme / René Nelli	Conférence et colloque	Expert	Une rencontre-dédicace avec le romancier Francis Ponnou à l'occasion de la parution de son nouveau livre
Carcassonne Croisières	Visite guidée	Grand public	Croisières commentées sur le Canal du Midi
CAUE de l'Aude	Exposition temporaire	Grand public	"Les contours d'un détour... comment le Canal du Midi évita Carcassonne pendant plus d'un siècle"
CAUE de l'Aude	Exposition permanente	Grand public	/
Centre des monuments nationaux	Dépliant	Grand public	"Château et remparts de la Cité de Carcassonne. Une Cité médiévale emblématique" : trois parcours découverte + grandes lignes historiques
Centre des monuments nationaux	Parcours découverte	Grand public	"Le château" avec un film "sur les traces de la Cité", le chemin de ronde, les hours, le donjon, le musée lapidaire.
Centre des monuments nationaux	Parcours découverte	Grand public	"Le rempart médiéval Ouest" : vue sur les Pyrénées, la ville basse, la cathédrale, la tour de l'Inquisition.
Centre des monuments nationaux	Parcours découverte	Grand public	" Le rempart gallo-romain Nord" : vue sur la Montagne Noire, la plaine d'Aude, la tour du Tréseau.
Centre des monuments nationaux	Projection et élément sonore	Grand public	" Sur les traces de la Cité "
Centre des monuments nationaux	Visite guidée	Grand public	"Carcassonne, 2500 ans d'histoire et visite historique et des espaces insolites du château et des remparts" / visite-conférence
Centre des monuments nationaux	Visite guidée	Groupe	"Carcassonne, 2500 ans d'histoire et visite historique et des espaces insolites du château et des remparts" / visite-conférence
Centre des monuments nationaux	Visite guidée	Scolaire	"Carcassonne, 2500 ans d'histoire et visite historique et des espaces insolites du château et des remparts" / visite-conférence
Centre des monuments nationaux	Visite guidée	En situation de handicap	"Carcassonne, 2500 ans d'histoire et visite historique et des espaces insolites du château et des remparts" en langue des signes / visite-conférence



Centre des monuments nationaux	Outils individuels mobiles	En situation de handicap	Pour les déficients intellectuels et moteurs, visite avec Ipad «La Cité pour tous».
Centre des monuments nationaux	Visite guidée	Grand public	Visite commentée du monument
Centre des monuments nationaux	Audioguide	Grand public	/
Centre des monuments nationaux	Audioguide	Famille	Sur la vie des Trencavel
Centre des monuments nationaux	Conférence et colloque	Expert	"CONFERENCE. LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE. LA CITÉ, UN MONUMENT D'HISTOIRE !"
Centre des monuments nationaux	Conférence et colloque	Expert	"CONFERENCE. LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE. HISTOIRE D'UN RÉCIT BRODÉ À MERVEILLE"
Centre des monuments nationaux	Conférence et colloque	Expert	" CONFERENCE. LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE. INTRIGUE A L'ANGLAISE"
Centre des monuments nationaux	Exposition temporaire	Grand public	"AU FIL DE L'HISTOIRE DE SAINT-MARTIN-LE-VIEL. UN RÉCIT BRODÉ À MERVEILLE."
Centre des monuments nationaux	Atelier et stage	Famille	"MONUMENT JEU D'ENFANT" ; Ateliers et animation autour de la vie de château
Centre des monuments nationaux	Animation	Famille	"MONUMENT EN FAMILLE" ; trois visites ludiques
Centre des monuments nationaux	Conférence et colloque	Expert	"LE PATRIMOINE MONDIAL : UNE VALEUR UNIVERSELLE ?"
Centre des monuments nationaux	Exposition temporaire	Grand public	"L'OMBRE DU GERRIER"
Centre des monuments nationaux	Atelier et stage	Famille	"Atelier maquillage"
Centre des monuments nationaux	Atelier et stage	Famille	"Atelier selfie"
Centre des monuments nationaux	Animation	Famille	"MONUMENT EN FAMILLE. C'est la fête du Papagai"
Centre des monuments nationaux	Projection et élément sonore	Grand public	"PARCOURS SONORE. Les trésors inouïes"
Centre des monuments nationaux	Animation	Grand public	"CORTESIA. LA FORCE DE L'EPEE"
Centre des monuments nationaux	Événement culturel	Grand public	"PAS PERDUS" dans le cadre d'IN SITU
Centre des monuments nationaux	Conférence et colloque	Expert	"CONFERENCE. LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE. L'ARCHEOLOGIE PASSEE AU CRIBLE DE LA TECHNOLOGIE"
Centre des monuments nationaux	Conférence et colloque	Expert	"CONFERENCE. LES RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE. PAS PERDUS"
Centre des monuments nationaux	Atelier et stage	Famille	"C'EST MON PATRIMOINE" création de 7 épisodes pour une webserie
Centre des monuments nationaux	Animation	Grand public	"FESTIVAL MIXITE. FORMES HYBRIDES DES ARTS DE LA SCENE"
Centre des monuments nationaux	Visite guidée	Scolaire	"PARCOURS DECOUVERTE. La Basilique Saint-Nazaire et Saint-Celse"



Centre des monuments nationaux	Visite guidée	Scolaire	"PARCOURS DECOUVERTE. La Cité, un monument d'histoire"
Centre des monuments nationaux	Visite guidée	Scolaire	"PARCOURS DECOUVERTE. Carcassonne : 2500 ans d'histoire"
Centre des monuments nationaux	Exposition permanente	Grand public	Histoire de la Cité et du château Comtal
Centre des monuments nationaux	Exposition temporaire	Grand public	"Viollet-le-duc. Trait pour Trait"
Centre des monuments nationaux	Dossier pédagogique	Scolaire	Fiche de visite "Château et remparts de la Cité de Carcassonne"
Centre des monuments nationaux	Dossier pédagogique	Scolaire	Dossier thématique "Carcassonne, 2500 ans d'histoire"
Centre des monuments nationaux	Dossier pédagogique	Scolaire	Dossier thématique "La peinture murale du donjon du château de Carcassonne"
Centre des monuments nationaux	Dossier pédagogique	Scolaire	Outil d'exploitation "La légende de Dame Carcas"
Centre des monuments nationaux	Dossier pédagogique	Scolaire	Outil d'exploitation "Etude d'œuvre : la fontaine d'ablution du musée du château de Carcassonne"
Centre des monuments nationaux	Dossier pédagogique	Scolaire	Outil d'exploitation "Relevé de façade du corps de logis sud du château de Carcassonne"
Centre des monuments nationaux	Dossier pédagogique	Scolaire	Outil d'exploitation "L'armement des chevaliers de la peinture murale du donjon"
Centre des monuments nationaux	Dossier pédagogique	Scolaire	Outil d'exploitation "Les défenses de la porte narbonnaise du château de Carcassonne"
Centre des monuments nationaux	Dossier pédagogique	Scolaire	Outil d'exploitation "Le système défensif du château de Carcassonne"
Centre des monuments nationaux	Exposition temporaire	Grand public	/
Centre des monuments nationaux	Publication, édition, catalogue	Expert	/
Centre des monuments nationaux	/	En situation de handicap	Documents, visites et accueil adaptés à deux handicaps : mental et auditif (label tourisme et handicap)
Centre d'Histoire vivante médiévale	Animation	Grand public	Visites guidées interactives et ludiques, des remparts de la Cité de Carcassonne, avec notre chevalier du XIIIème siècle, guide conférencier.
Centre d'Histoire vivante médiévale	Atelier et stage	Famille	Atelier "Rencontre d'un chevalier du XIIIème siècle"
Centre d'Histoire vivante médiévale	Atelier et stage	Scolaire	Atelier "Présentation des armes, de l'équipement du chevalier et du code de la chevalerie"
Centre d'Histoire vivante médiévale	Animation	Scolaire	"Visite interactive des remparts de la Cité avec un seigneur du XIIIème siècle"

Centre d'Histoire vivante médiévale	Atelier et stage	Scolaire	Atelier "Découverte du XIIIème siècle dans la Cité de Carcassonne avec le jeu de piste Au temps des Croisades"
Centre d'Histoire vivante médiévale	Atelier et stage	Scolaire	Atelier "Vie quotidienne au XIIIème siècle"
Centre d'Histoire vivante médiévale	Conférence et colloque	Expert	Conférence "Pierre de Voisins: l'histoire, au coeur de la Croisade en Albigeois, d'un seigneur du nord"
Centre d'Histoire vivante médiévale	Conférence et colloque	Expert	Conférence "Rituel initiatique chevaleresque"
Centre d'Histoire vivante médiévale	Animation	Groupe	Présentation des armes par un chevalier du XIIIème siècle + démonstration de passes d'armes
Centre d'Histoire vivante médiévale	Animation	Groupe	Présentation des armes par un chevalier du XIIIème siècle + équipement et codes de la chevalerie + démonstration de passes d'armes
Centre Joë Bousquet	Exposition permanente	Grand public	Joë Bousquet (1897-1950), poète surréaliste audois
Centre Joë Bousquet	Exposition temporaire	Grand public	/
Centre Joë Bousquet	Conférence et colloque	Expert	conférences et lectures publiques
Centre Joë Bousquet	/	En situation de handicap	Documents, visites et accueil adaptés à deux handicaps : mental et moteur (label tourisme et handicap)
DRAC	Outil individuel mobile	Famille	Livret jeu et découverte Objectif Cathédrales - Saint Nazaire
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	JOURNEES D'ETUDES INTERNATIONALES "Du Folklore à l'ethnologie, une affaire de femmes?"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	JOURNEES D'ETUDES "Droit & anthropologie. Archéologie d'un savoir et enjeux contemporains"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	COLLOQUE "Oralités de l'enquête à l'écoute. Histoire des collectes et leurs usages (XIXème - XXIème siècles)"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	JOURNEES D'ETUDES "Collecteurs des musiques et danses traditionnelles"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	OUVRAGE COLLECTIF "Littérature régionaliste et ethnologie"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	OUVRAGE COLLECTIF "René Nelli ou la poésie des carrefours"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	OUVRAGE COLLECTIF "Le moment réaliste, un tournant de l'ethnologie"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	DIAPORAMA "Au Pays de Sault, Daniel Fabre et Pierre Pous, berger conteur"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	LECTURES "Rencontres autour de Daniel Fabre"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	RECHERCHES "De près et de loin, le Canal du Midi à la croisée des médiations"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	RECHERCHES "Acte II, demain le pays cathare » : ethnologie d'un patrimoine au rendez-vous de sa médiation"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	RECHERCHES "D'une image l'autre... la construction iconographique de la Cité de Carcassonne"



Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	COLLOQUE "Eugène Viollet-le Duc, regards croisés"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	JOURNEES D'ETUDES "PATRIMOINE MONDIAL : Valeur universelle ?"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Là aussi se rassembleront les aigles..."
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Mémoires de greniers"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	AUTOBIOGRAPHIE "Joseph BOUAS, Saint-Lys La Fidélité, compagnon charpentier"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	CATALOGUE D'EXPOSITION "Là aussi se rassembleront les aigles..."
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	MONOGRAPHIE "Fragments. L'abbaye d'Aniane. De la colonie pénitentiaire à la base de plein air 1885-2000. Imaginaires, pratiques et mémoires"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	OUVRAGE COLLECTIF "L'archéologue et l'indigène. Variations sur l'autochtonie"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	OUVRAGE COLLECTIF "Eugène Viollet-le-Duc, regards croisés"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	MONOGRAPHIE "Le village des Carrats à Port Leucate, une utopie sociale et architecturale"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	CONFÉRENCE "Violence et images de la Grande Guerre"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PRESENTATION D'OUVRAGE "C'est moi que je chante ! Les compagnons du Tour de France et l'autobiographie"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	CONFÉRENCE "Les statuettes féminines du néolithique européen"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTION - DEBAT "Côa, bagarre au barrage"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	RECHERCHES "Le monde des écluses"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	RECHERCHES "Approches ethnologiques du domaine de Donadéry en Lauragais. Site du futur Musée du Lauragais"
Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	NUMERO DE REVUE Capitales en minuscules - Ethnologie Française, N° 4 / 2016
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	A Table ! Arts et traditions en Lauragais
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	CONFÉRENCE "Les arbres du Canal du Midi. Une histoire et un avenir"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	CONFERENCE "Les conversions de la vigne"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle Les paysans à l'écran. Farrebique ou les quatre saisons"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle Les paysans à l'écran. Les Inconnus de la terre"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle Les paysans à l'écran. Un jour pousse l'autre"
Garae - ethnopôle	Animation	Grand public	BALADE CONTEE Journées Européennes du patrimoine "Patrimoine Culturel, Patrimoine naturel" dans l'écrin viticole de la Cité de Carcassonne



Garae - ethnopôle	Publication, édition, catalogue	Expert	SUIVI SCIENTIFIQUE "Candidature Unesco des fêtes de l'ours"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"L'ethnologue dans la fête"
Garae - ethnopôle	Film et projection	Grand public	FILM "Une histoire de famille, les Not, potiers traditionnels en Lauragais"
Garae - ethnopôle	Outils individuels mobiles	Grand public	WEBDOCUMENTAIRE "Physiologie d'une procédure. La candidature des fêtes de l'ours du Haut-Vallespir sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle Portraits de Métiers. Les gens de l'étang"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle Portraits de Métiers. La pendule à Salomon"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle Portraits de Métiers. Gestes de femmes"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle Portraits de Métiers. Une histoire de famille. Les Not, potiers traditionnels en Lauragais"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle L'ethnologue dans la fête. Fecos et Godihs"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle L'ethnologue dans la fête. Le buffoli de Ladern"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle L'ethnologue dans la fête. Le tour de l'âne"
Garae - ethnopôle	Conférence et colloque	Expert	PROJECTIONS-DEBATS "Cycle L'ethnologue dans la fête. La chasse à l'ours à Saint Laurent de Cerdans"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"La vigne paysage. Entre approche sensible et ethnologie"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Femmes d'étang - Paroles et portraits de femmes du Bassin de Thau"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Jürgen Schilling La Nature à l'œuvre"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"René Nelli ou la poésie des carrefours"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Les portes d'eaux - Passeurs des eaux, passeurs du temps"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Lumières de terre"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"L'arpenteur des nostalgies. Léopold Verquet"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Gaston Vuillier ou le trait du voyageur"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Ethnologies. Le regard romantique"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"La cité des images. voir habiter rêver"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Dessins ethnographiques à propos de Paul Sibra"
Garae - ethnopôle	Exposition temporaire	Grand public	"Reflets de mémoire. Les pionniers de la photographie"
GRAPH - CMI	Exposition temporaire	Grand public	/



GRAPh - CMI	Atelier et stage	Famille	/
GRAPh - CMI	Conférence et colloque	Expert	/
L'atelier du Livre	Atelier et stage	Famille	/
Les petits débrouillards	Atelier et stage	Famille	/
Les petits débrouillards	Ateliers	Scolaire	/
Les petits débrouillards	Animation	Grand public	Fête de la Science
Mairie de Carcassonne	Animation	Grand public	"FESTIVAL DE CARCASSONNE. CONTRE CHAMPS"
Mairie de Carcassonne	Projection et élément sonore	Grand public	" OC-LUMINA"
Mairie de Carcassonne	Outils individuels mobiles	Famille	Vah - Jeu de piste en Bastide "Baptiste, peintre de la Bastide"
Mairie de Carcassonne	Animation	Grand public	Vah - Visites théâtralisées dans la Bastide
Mairie de Carcassonne	Outils individuels mobiles	Grand public	Application mobile "Ville de Carcassonne"
Mairie de Carcassonne	Exposition temporaire	Grand public	"Carcassonne, villes médiévales"
Maison du Chevalier	Exposition permanente	Grand public	/
Maison du Chevalier	Atelier et stage	Famille	/
Maison du Chevalier	Conférence et colloque	Expert	/
Médiathèque	Atelier et stage	Famille	Malles thématiques
Médiathèque	Atelier et stage	Famille	Visites découvertes
Médiathèque	Projection et élément sonore	Grand public	projections
Médiathèque	Conférence et colloque	Expert	conférences
Médiathèque	Exposition	Grand public	/
Médiathèque	Conférence et colloque	Expert	Lectures
Musée de l'école	Exposition permanente	Grand public	/
Musée de l'école	Outils individuels mobiles	Grand public	Fiche de salles
Musée de l'école	Visite guidée	Groupe	Visite de l'exposition permanente
Musée de l'école	Visite guidée	Scolaire	Visite de l'exposition permanente
Musée de l'école	/	En situation de handicap	Documents, visites et accueil adaptés à trois handicaps : mental, auditif et moteur (label tourisme et handicap)
Musée de l'inquisition	Exposition permanente	Grand public	/
Musée de l'inquisition	Visite guidée	Groupe	Visite guidée de l'exposition permanente
Musée des Beaux-arts	Exposition temporaire	Grand public	"André Marfaing. Peintures et lavis"
Musée des Beaux-arts	Exposition temporaire	Grand public	"Jacques Gamelin. Le recueil d'ostéologie et de myologie"
Musée des Beaux-arts	Exposition temporaire	Grand public	"Collections et curiosités"



Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"Etre honnête homme à Séville au siècle d'or"
Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"Si la Joconde nous parlait"
Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"Salvador Dali, le génie catalan"
Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"Les bijoux et l'art"
Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"Nicolas Tournier (Montbéliard, 1590 – Toulouse, 1639)"
Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"Malraux et la peinture"
Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"Venise au 18e siècle"
Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"Le Nu et la femme"
Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"Marc Chagall"
Musée des Beaux-arts	Conférence et colloque	Expert	"L'âge d'or de la peinture"
Musée des Beaux-arts	Dossier pédagogique	Scolaire	Portrait
Musée des Beaux-arts	Dossier pédagogique	Scolaire	Paysage
Musée des Beaux-arts	Dossier pédagogique	Scolaire	Un air de famille
Musée des Beaux-arts	Dossier pédagogique	Scolaire	Une classe/Une oeuvre
Musée des Beaux-arts	Dossier pédagogique	Scolaire	Un arboretum au musée
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Le peintre Serge Poliakoff (1900 – 1969)"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Aman-Jean, Songes de femmes"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Le sculpteur Jean-Baptiste Carpeaux (1827 – 1875)"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Fleurs et botanique dans les collections"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Les collections du musée : Grand-genre, portrait, bataille, paysage, nature morte"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Le peintre Hans Hartung (1904 – 1989)"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Le peintre Félix Labisse (1905 – 1982)"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Le paysage au XIXe siècle"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Miró sculpteur (1893 – 1983)"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Une restauration exemplaire : Gamelin, Scène d'intérieur"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Scolaire	Valise pédagogique "Le portrait : de la vue au toucher"
Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Famille	Ateliers petits et grands



Musée des Beaux-arts	Atelier et stage	Public spécifique	Ateliers hors les murs : hopitaux, maisons de retraite, ULIS...
Musée des Beaux-arts	Exposition permanente	Grand public	/
Musée des Beaux-arts	Visite guidée	Grand public	Visite de l'exposition permanente
Musée des Beaux-arts	Outils individuels mobiles	Grand public	Audioguide ; collections permanentes
Musée des Beaux-arts	Outils individuels mobiles	Grand public	Application mobile : "Izy Travel"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "FAIENCES FRANCAISES"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "REPERTOIRE DES OEUVRES SUR PAPIER: DESSINS, GOUACHES, PASTELS ET AQUARELLES DU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE CARCASSONNE"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "PEINTURES DE L'ECOLE FRANCAISES 17ème et 18ème siècles"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "PEINTURES DES ECOLES ETRANGERES"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "PAR MONTS ET PAR VAUX LE PAYSAGE AU 19e SIECLE DANS LES COLLECTIONS DU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE CARCASSONNE"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "DU PORTRAIT AU 19e SIECLE DANS LES COLLECTIONS DU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE CARCASSONNE"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "GUIDE DES COLLECTIONS DU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE CARCASSONNE"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "MAX SAVY, une donation"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "L'ESTAMPE DANS LES COLLECTIONS DU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE CARCASSONNE"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogue collection permanente "REPERTOIRE DES PEINTURES DES 20E ET 21E SIECLES DU MUSEE"
Musée des Beaux-arts	Publication, édition, catalogue	Expert	Catalogues expositions temporaires
Musée des Beaux-arts	Événement culturel	Grand public	Concert dit de Sainte-Cécile, patronne des musiciens
Musée des Beaux-arts	Événement culturel	Grand public	Concert de la Nuit Européenne des Musées
Musée des Beaux-arts	Outils individuels mobiles	En situation de handicap	Audioguides pour malvoyants pour quelques tableaux (description en musique)
Office de tourisme	Visite guidée	Grand public	Visite guidée de la Bastide
Office de tourisme	Visite guidée	Grand public	Visite guidée de la Cité



Office de tourisme	Outils individuels mobiles	Grand public	Visite audio guidée de la Bastide Saint Louis
Office de tourisme	Visite guidée	Grand public	Visite guidée de la Cité en calèche
Office de tourisme	Outils individuels mobiles	Grand public	Plan de ville avec parcours découverte
Office de tourisme	Outils individuels mobiles	Grand public	Application mobile "Carcassonne Tour"
Office de tourisme	Visite guidée	En situation de handicap	Visite de la bastide et de la Cité en langue des signes
OGS	Outils individuels fixes	Grand public	Installation de panneaux sur plusieurs sites d'intérêt patrimonial : une plaque de texte accompagnée de deux plaques d'illustration
OGS	Outils individuels fixes	Grand public	Installation de neuf Relais information Service (RIS) : Canal, Gambetta, Jourdanne, Jacobins, Carnot, Davilla, Saint-Gimer, Pont Vieux
OGS	Outils individuels fixes	Grand public	Une charte graphique en relation avec les composantes du Grand Site
OGS	Outils individuels fixes	Grand public	Des documents de communication grand public : lettre d'information, site internet...
OGS	Evénement culturel	Grand public	Des animations Grand Site
OGS	/	Commerçants	Formation auprès des commerçants de la Cité
Rencontre des arts Audois	Exposition temporaire	Grand public	/
Rencontre des arts Audois	Conférence et colloque	Expert	Rencontres entre artistes



SYNTHÈSE ÉTUDE DE PUBLICS

MÉTHODOLOGIE :

Echantillon : 109 personnes interrogées

NR : Non répondu car non concerné par la question

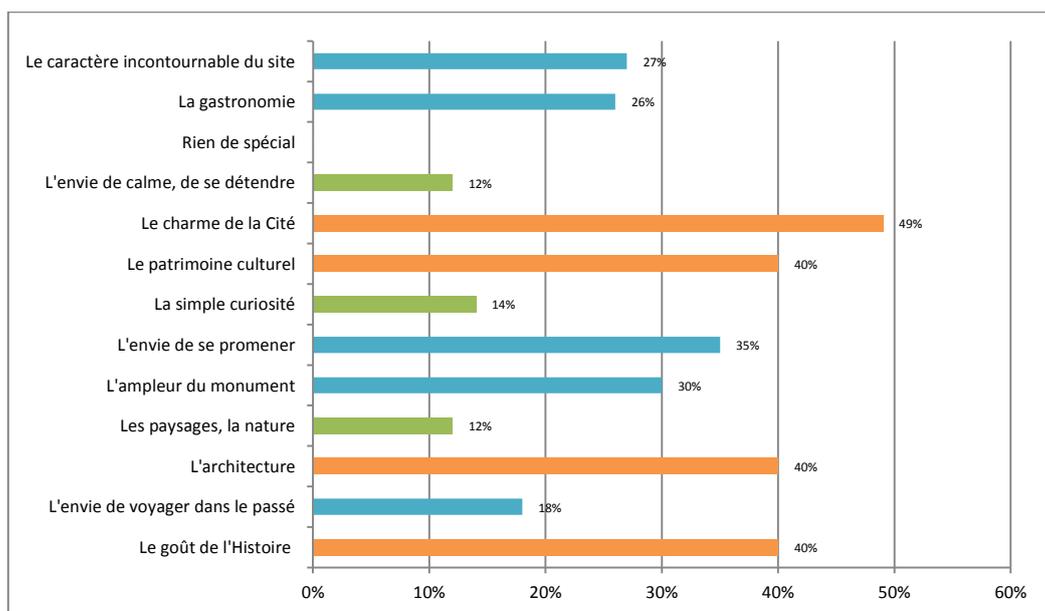
NC : Non communiqué, absence de réponse

% obs. : Pourcentages sur le nombre de réponses

% cit. : Pourcentages sur le nombre de répondants

CE QUI ATTIRE LES VISITEURS :

Parmi les 13 propositions de réponse, 4 éléments semblent attirer davantage les visiteurs : le charme de la Cité (49%), le patrimoine culturel (40%), l'architecture (40%) et le goût de l'histoire (40%). A l'inverse, les paysages, la nature et l'envie de calme, de se détendre ne semblent pas être des éléments déclencheurs de visite. On remarque également qu'ils viennent tous avec un but puisqu'aucun d'entre eux n'a choisi la réponse « rien de spécial ».



Graphique 1 : ce qui a attiré en premier lieu les visiteurs (% obs.)

Ce qui attire en premier lieu selon l'âge (n=109)											
	Moins de 20 ans		21-40ans		41-60ans		60ans et plus		NC	Total général	
Le goût de l'Histoire	1	33%	15	39%	25	44%	3	30%		44	40%
L'envie de voyager dans le passé	1	33%	7	18%	10	18%	2	20%		20	18%
L'architecture	3	100%	13	34%	26	46%	3	30%		45	40%
Les paysages, la nature			3	8%	10	18%				13	12%
L'ampleur du monument			11	29%	19	33%	2	20%	1	33	30%
Le patrimoine culturel	1	33%	18	47%	24	42%	2	20%		45	40%
La simple curiosité			6	16%	7	12%	2	20%		15	14%
La gastronomie	1	33%	9	24%	16	28%	2	20%		28	26%
Le charme de la Cité	1	33%	18	47%	30	53%	5	50%		54	49%
L'envie de calme, de se détendre			7	18%	6	11%				13	12%
L'envie de se promener	3	100%	16	42%	16	28%	2	20%	1	38	35%
Rien de spécial											
Le caractère incontournable du site			10	26%	17	30%	2	20%		29	26%
Nombre de répondants	3		38		57		10		1	109	

Pour les moins de 20 ans, ce qui les attirent en premier : l'architecture et l'envie de se promener.

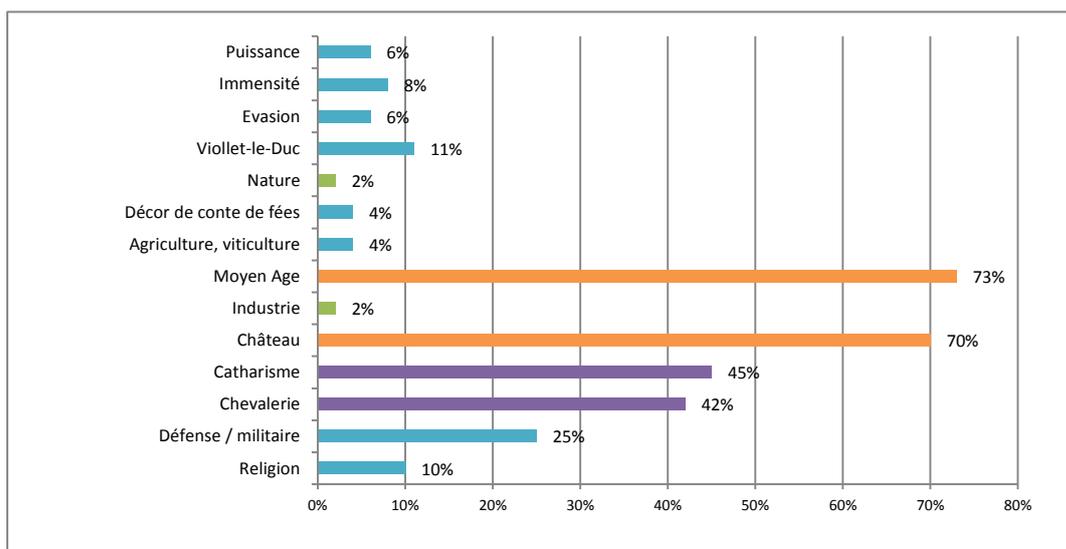
Pour les 21-40ans, ce qui les attirent en premier : le patrimoine culturel et le charme de la Cité.

Pour les 41-60ans, ce qui les attirent en premier : l'architecture et le charme de la Cité.

Pour les plus de 60 ans, ce qui les attirent en premier : le charme de la Cité, le goût de l'histoire, et l'envie de voyager dans le passé.

LES TERMES REPRÉSENTANTS CARCASSONNE

Les termes « Moyen-Âge » (73%) et « Château » (70%) représentent le plus Carcassonne, viennent ensuite les termes « catharisme » (45%) « chevalerie » (42%). A l'inverse, seulement 2% des personnes interrogées trouvent que « nature » et « industrie » représentent Carcassonne.



Graphique 2 : termes jugés représentant Carcassonne (% obs.)

Les termes les plus représentatifs selon l'âge											
	Moins de 20 ans		21-40ans		41-60ans		60ans et plus		NC	Total général	
Religion	1	33%	4	11%	4	7%	2	20%		11	10%
Défense / militaire	1	33%	9	24%	15	26%	2	20%		27	25%
Chevalerie	2	67%	20	53%	22	39%	2	20%		46	42%
Catharisme	1	33%	14	37%	29	51%	4	40%	1	49	45%
Château	2	67%	32	84%	37	65%	5	50%		76	70%
Industrie	1	33%	1	3%						2	2%
Moyen Age	3	100%	30	79%	44	77%	3	30%		80	73%
Agriculture, viticulture					4	7%	1	10%		5	4%
Décor de conte de fées			1	3%	3	5%				4	4%
Nature			1	3%	1	2%				2	2%
Viollet-le-Duc			4	11%	5	9%	3	30%		12	11%
Evasion			2	5%	4	7%	1	10%		7	6%
Immensité			1	3%	8	14%				9	8%
Puissance			2	5%	3	5%	1	10%		6	6%
	3		38		57		10		1	109	

Quel que soit l'âge des personnes interrogées les deux termes les plus représentatifs sont château et moyen âge, sauf pour les plus de 60ans qui placent le terme catharisme avant celui de moyen âge. Pour le troisième terme, légère différence : les moins de 40 ans privilégient le terme chevalerie, tandis

que les plus de 40 ans préfèrent les termes catharisme, moyen âge et Viollet-le-Duc.

CLASSEMENT DES THÉMATIQUES

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5	Rang 6	Rang 7
Vie religieuse					•		
Conflits militaires			•				
Restauration du patrimoine, développement urbain				•			
Activités économiques						•	
Place de l'eau							•
Patrimoine naturel		•					
Mémoire collective	•						

Dans l'ordre, les thématiques qui parlent le plus aux visiteurs sont :

- La mémoire collective
- Le patrimoine naturel
- Les conflits militaires
- La restauration du patrimoine, développement urbain
- La vie religieuse
- Les activités économiques
- La place de l'eau

LE PROCESS DE VISITE

L'ensemble des visiteurs interrogés visitent la Cité, un peu moins d'un tiers visitent la Bastide, le Canal du Midi et la campagne autour de la Cité, et 15% les bords de l'Aude. Les personnes venant d'Occitanie sont celles qui visitent le moins la Bastide (7% contre 33% en moyenne) et le moins la campagne alentour (14% contre 29% en moyenne).

Éléments visités selon l'origine géographique (n=109)																												
	Auvergne Rhône Alpes		Bourgogne Franche Comté		Bretagne		Centre		Grand Est		Haut de France		Ile de France		Normandie		Nouvelle Aquitaine		Occitanie		PACA		Pays de Loire		NR	Total général		
La Cité	22	100 %	3	10 %	4	10 %	4	10 %	1	10 %	1	10 %	7	10 %	1	10 %	13	100 %	28	100 %	15	10 %	1	10 %	10	109	100 %	
La Bastide	8	36 %	1	33 %			3	75 %	1	10 %			4	57 %			7	54 %	2	7%	5	33 %			5	36	33 %	
Le Canal du Midi	9	41%					1	25 %					1	14 %	1	10 %	5	38 %	7	25 %	5	33 %			4	33	30 %	
Les bords de l'Aude	5	23 %					1	25 %					2	29 %	1	10 %	1	8%	3	11%	1	7 %			3	17	16 %	
La campagne autour de la Cité	8	36 %	2	67 %			2	50 %	1	10 %			2	29 %	1	10 %	3	23 %	4	14%	5	33 %			4	32	29 %	
Nombre de répondants	22		3		4		4		1		1		7		1		13		28		15		1		10	109		

On remarque que les 21-40 ans ont un process de visite légèrement différent des autres, ils privilégient, après la Cité, le canal du Midi et la campagne alors que les autres visitent davantage la Bastide.

Éléments visités selon l'âge (n=109)										
	Moins de 20 ans		21-40ans		41-60ans		60 et plus		Total général	
La Cité	3	100%	38	100 %	57	100%	10	100%	109	100 %
La Bastide	2	67%	6	16%	24	42%	4	40%	36	33%
Le Canal du Midi	1	33%	9	24%	20	35%	3	30%	33	30%
Les bords de l'Aude			3	8%	13	23%	1	10%	17	16%
La campagne autour de la Cité			9	24%	21	37%	1	10%	32	29%
Nombre de répondants	3		38		57		10		109	

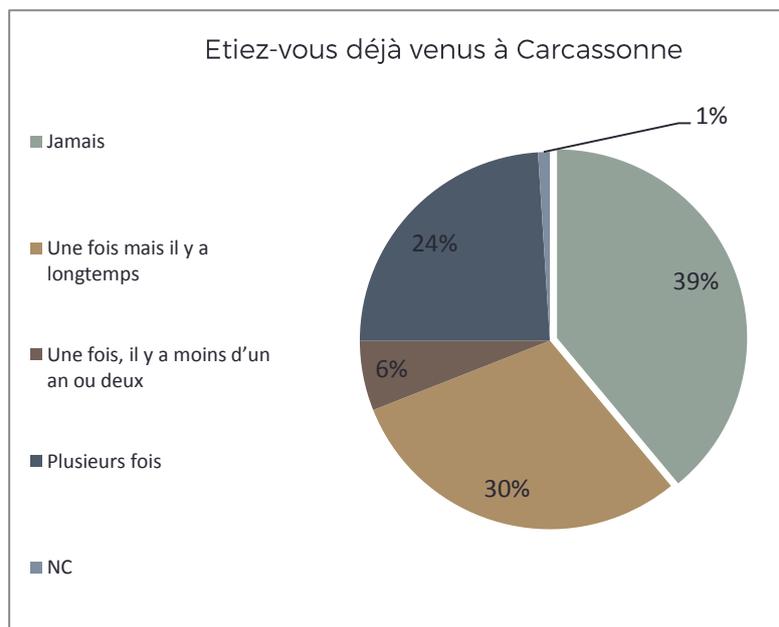
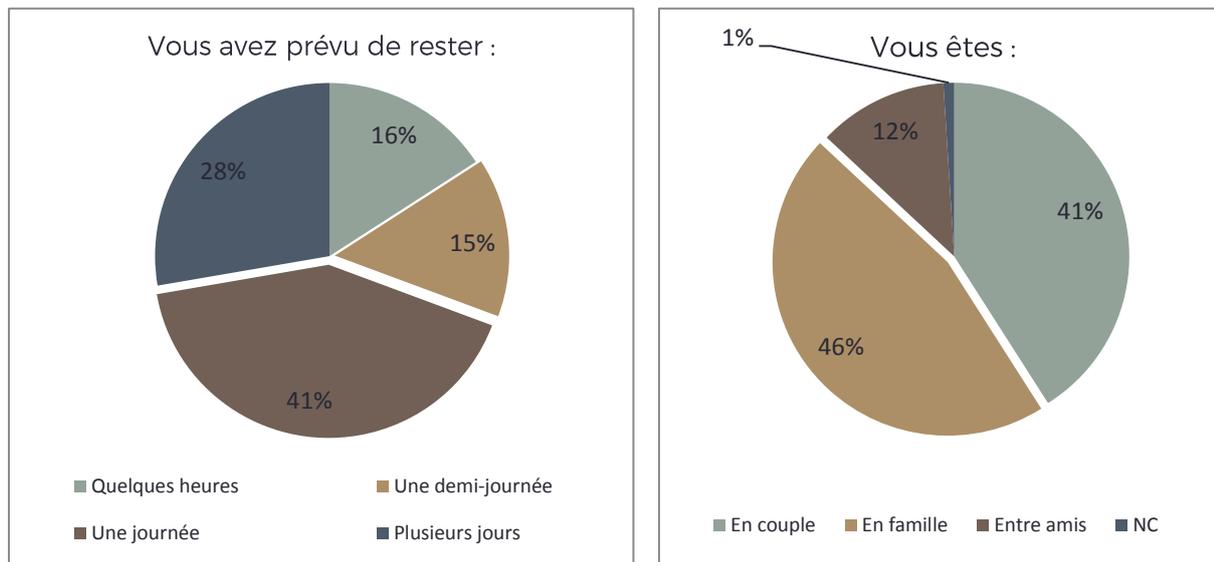
Les personnes qui ne sont jamais venues sont les plus nombreuses à visiter la Bastide, celles qui sont déjà venues une fois privilégient la campagne (pour celles qui sont venues il y a longtemps) et le canal du midi. On remarque également que les personnes qui sont déjà venues plusieurs fois sont les plus nombreuses à visiter les bords de l'Aude qui semblent délaissés par les personnes peu ou pas venues.

Les éléments visités selon la fréquence de visite											
	Jamais		Une fois, il y a longtemps		Il y a moins de 1 ou 2 ans		Plusieurs fois		NC	Total général	
La Cité	42	100 %	33	100 %	7	100 %	26	100%	1	109	100 %
La Bastide	17	40%	8	24%			11	42%		36	30%
Le Canal du Midi	8	19%	9	27%	4	57 %	12	46%		33	30%
Les bords de l'Aude	3	7%	6	18%	1	14%	7	27%		17	15%
La campagne autour de la Cité	8	19%	12	36%	4	57 %	7	27%	1	32	30%
Nombre de répondants	42		33		7		26			109	

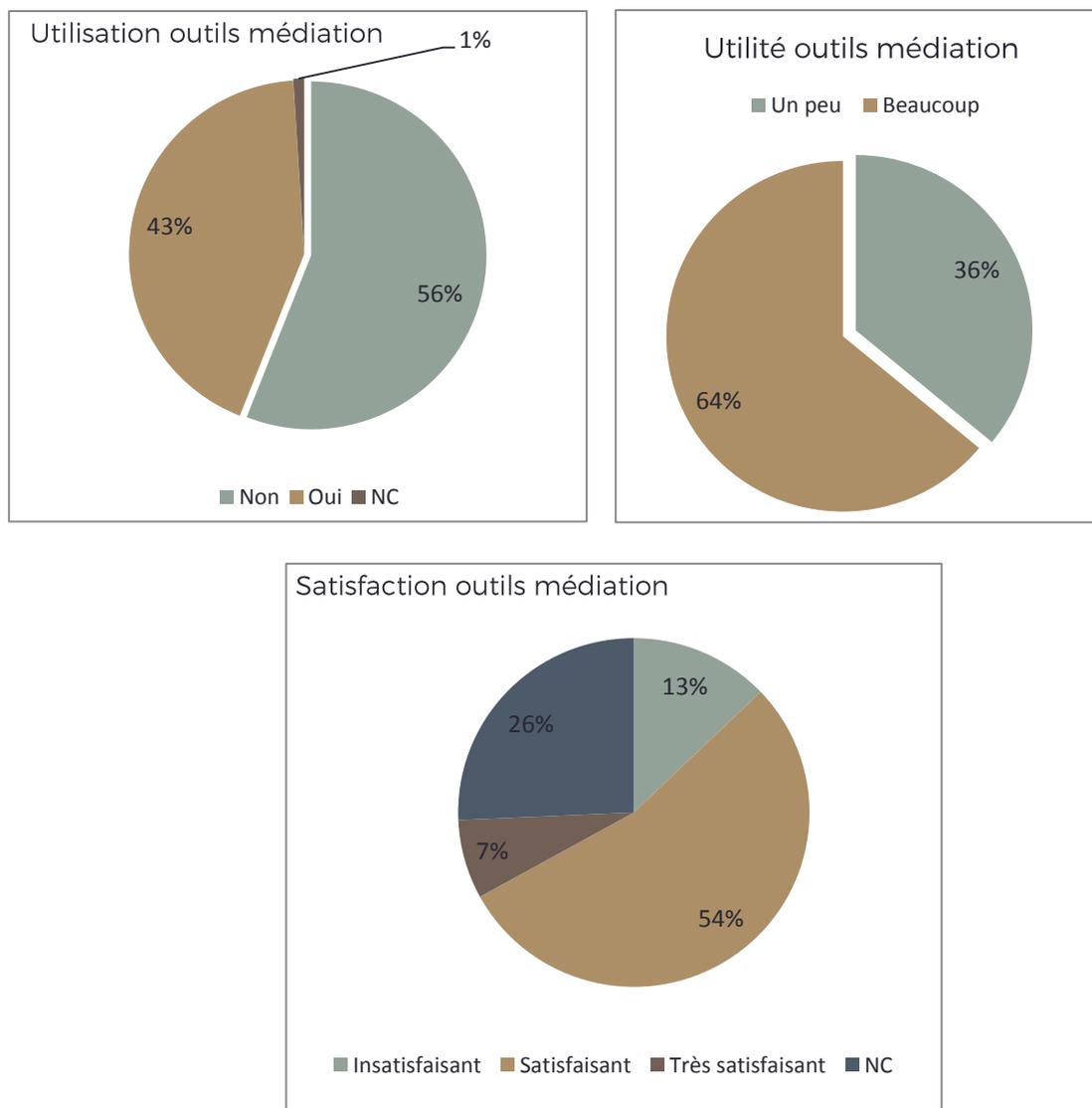
Plus ou moins la moitié des personnes qui restent plusieurs jours prévoit de visiter la bastide, le canal, la campagne et les bords de l'Aude. Tandis que les personnes qui restent quelques heures privilégient uniquement la Cité. Les bords de l'Aude est l'élément le moins visité par les personnes restant une journée et une demi-journée.

Les éléments visités selon la durée de visite										
	Quelques heures		Une demi-journée		Une journée		Plusieurs jours		Total général	
La Cité	17	100%	16	100%	46	100 %	30	100%	109	100 %
La Bastide	2	12%	4	25%	14	30 %	16	53%	36	30%
Le Canal du Midi	2	12%	5	31%	11	24 %	15	50%	33	30%
Les bords de l'Aude	2	12%			3	7%	12	40%	17	15%
La campagne autour de la Cité	2	12%	4	25%	11	24 %	15	50%	32	30%
Nombre de répondants	17		16		46		30		109	

42% restent une journée complète, 28% plusieurs jours, 16% quelques heures et 15% une demi-journée. Ils viennent soit en famille (46%) soit en couple (41%). La plus grande partie d'entre eux (39%) n'était jamais venue, 30% était venu mais il y a longtemps et 24% était déjà venu plusieurs fois.



56% des personnes interrogées n'ont pas utilisé d'outils d'aide à la visite. Parmi celles qui en ont utilisé, 64% jugent que cela est « beaucoup » utile et aucune n'a jugé ça inutile. On constate également que l'âge n'influe que très peu (voir pas) sur l'utilisation d'outils d'aide à la visite.

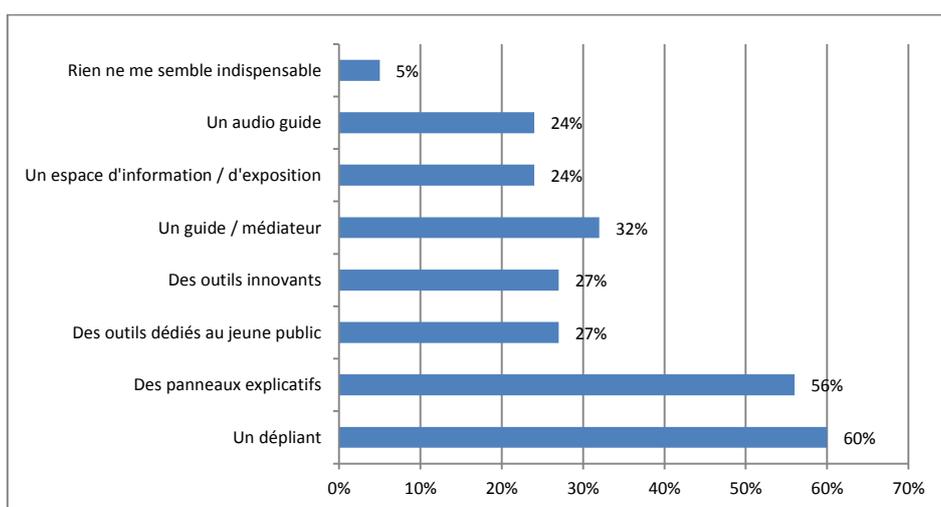


De manière générale, les personnes interrogées sont satisfaites du niveau d'information (54%). On remarque toutefois que le nombre de personnes insatisfaites est plus élevé que celui de personnes très satisfaites (7%).

La satisfaction selon l'origine géographique																											
	Auvergne Rhône Alpes		Bourgogne Franche Comté		Bretagne		Centre		Grand Est		Haut de France		Ile de France		Normandie		Nouvelle Aquitaine		Occitanie		PACA		Pays de Loire		NR	Total général	
Insatisfait	5	23 %			1	25 %							1	14 %			1	8 %	3	11 %	2	13 %			1	14 %	13 %
Satisfait	9	41 %	1	33 %	2	50 %	4	100 %	1	100 %			5	71 %			9	69 %	16	57 %	8	53 %	1	100 %	3	59 %	54 %
Très satisfait	2	9%																	1	4 %	2	13 %			3	8 %	7 %
NC	4		2		1						1		1		1		2		7		3				1	23 %	
NR	2																1		1						1	5 %	
Total général	22		3		4		4		1		1		7		1		13		28		15		1		9	109	

LES OUTILS UTILISÉS :

- Médiation écrite (plan, dépliant, guide touristique) : 23 occurrences
- Médiation numérique (audioguide, internet, applications) : 11 occurrences
- Médiation humaine : 4 occurrences



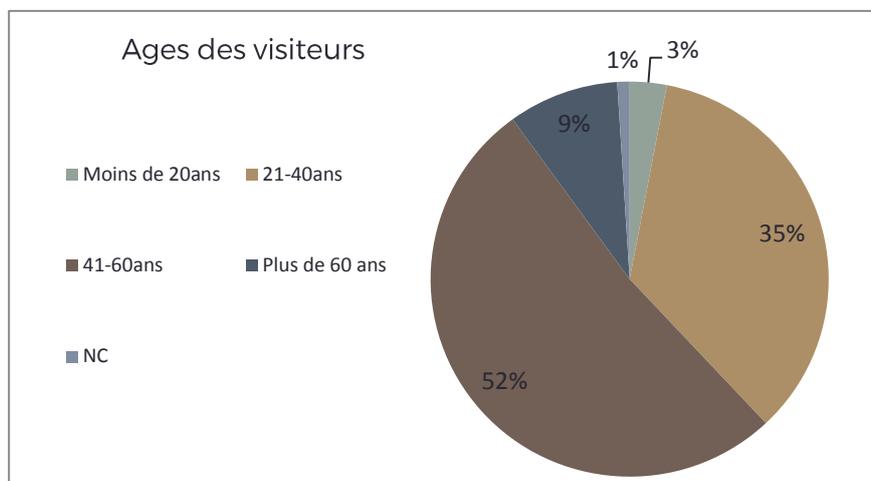
Les outils jugés indispensables

Deux outils d'aide à la visite semblent être adaptés pour les personnes interrogées. En effet 60% des personnes interrogées trouve les dépliants adaptés et 56% les panneaux explicatifs. On remarque que pour les personnes de plus de 60 ans le guide / médiateur (60%) et l'audio guide (50%) sont jugés utiles. Pour les moins de 20 ans le guide/médiateur occupe également une place importante (67% le juge adapté). Enfin, les 21-40 ans sont ceux les plus nombreux à juger utiles les outils dédiés au jeune public (45%) (car ce sont eux les plus concernés) et les outils innovants (45%).

Les outils jugés adaptés selon l'âge (n=109)											
	Moins de 20 ans		21-40ans		41-60ans		Plus de 60ans		NC	Total général	
Un dépliant	3	100%	23	61%	34	60%	5	50%	1	66	61%
Des panneaux explicatifs	2	67%	24	63%	29	51%	5	50%	1	61	56%
Des outils dédiés au jeune public			17	45%	10	18%	2	20%	1	30	28%
Des outils innovants			17	45%	11	19%	2	20%		30	28%
Un espace d'information / d'exposition	1	33%	7	18%	15	26%	3	30%		26	24%
Un guide / médiateur	2	67%	11	29%	16	28%	6	60%		35	32%
Un audio guide	1	33%	7	18%	13	23%	5	50%		26	24%
Rien ne me semble indispensable			1	3%	4	7%	1	10%		6	6%
Nombre de répondants	3		38		57		10		1	109	



PROFIL DES VISITEURS



	Effectif	%
Auvergne Rhône Alpes	22	20%
Bourgogne Franche Comté	3	3%
Bretagne	4	4%
Centre	4	4%
Grand Est	1	1%
Haut de France	1	1%
Ile de France	7	6%
Normandie	1	1%
Nouvelle Aquitaine	13	12%
Occitanie	28	26%
PACA	15	14%
Pays de Loire	1	1%
NR	9	8%
Total général	109	100

Origine géographique des visiteurs

Parmi les éléments patrimoniaux incontournables cités par les personnes interrogées, on retrouve dans l'ordre :

- Le château (40 occurrences)
- La Cité (37 occurrences)
- Les remparts et fortifications (25 occurrences)

Viennent ensuite le canal (19 occurrences), les édifices religieux (15 occurrences), et la Bastide (9 occurrences). Ont également été cités : le 14 juillet, le cassoulet (4 occurrences), dame carcasse, le musée de la chevalerie, le théâtre J. Deschamps, le musée de l'inquisition, l'hôtel de Cité, le musée de l'inquisition, les vignes.

PROJET GRAND SITE DE CARCASSONNE

DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT
(SIGNALETIQUE-MOBILIER URBAIN-LUMINAIRES)



SYNDICAT MIXTE DE CARCASSONNE/ 17 JAN. 2018



RÉSUMÉ DES DEMANDES

En collaboration avec « Le Passe Muraille » de Montpellier, il nous a été demandé d'établir un état des lieux de la signalétique installée de la Bastide à la Cité de Carcassonne, comprenant en plus le mobilier urbain (bornes infos, assises, poubelles...) et les dispositifs d'éclairage de la cité.

Ce travail de constatation permettra, de développer des hypothèses de projets, permettant de lier les espaces entre eux (le Canal du Midi, la Bastide, l'Aude, La Cité et le paysage viticole). Ces remarques et propositions reprennent ce qui a pu être notées et qui restent valables, dans les dossiers de diagnostics précédents.

Il existe actuellement 2 parcours de visites accessibles aux touristes et fréquemment empruntés par les Carcassonnais, en raison de l'emplacement géographique des rues et places qui jalonnent ces parcours. Le travail que nous avons débuté vise dans un premier temps à analyser ces parcours et trouver un moyen de valoriser les éléments qui les composent. Il est important de conserver une uniformité sur ces cheminements, afin de garantir l'union des 5 zones. Cela passe par l'implantation intelligente de la signalétique récemment créée, en prenant soin de ne pas sur-informer, ou de se répéter. L'esthétique du mobilier urbain joue aussi un rôle primordial afin de permettre aux personnes de s'intéresser et de s'imprégner de l'histoire des lieux. Enfin, la lumière peut jouer un rôle important pour embellir et valoriser les ensembles architecturaux de la ville.

Le projet Opération Grand Site est un projet de tourisme durable où l'habitant et le commerçant, doivent se sentir concernés aussi bien que le touriste pour faire vivre la Cité de Carcassonne et son territoire élargi, dans les meilleures conditions acceptables tout en préservant le site classé pour les générations futures. Ce « Voyage à Carcassonne » doit être vécu comme unique et satisfaisant aux conditions d'excellence paysagère et environnementale demandée par le label Grand Site de France®. La stratégie repose sur un schéma d'ensemble avec trois niveaux d'ambition :

Ils correspondent à une « dilatation » plus ou moins forte de la Cité vers le Grand Site en redistribuant à partir de plusieurs niveaux d'entrées tout en donnant à voir et à faire autrement.

Le premier niveau a pour objectif essentiel d'améliorer qualitativement les aménagements et les équipements existants et d'offrir les requalifications minimales favorisant la diffusion des visiteurs de la Cité vers la Bastide d'une part et vers le territoire élargi du Grand Site.

Le second niveau prévoit de repenser le fonctionnement touristique du Grand Site à plus grande échelle, notamment par la valorisation des berges d'Aude et l'île.

Le troisième niveau propose d'encourager les modes alternatifs à la voiture pour élargir la découverte et favoriser la diffusion des visiteurs (requalification du pôle de la gare et circulations douces).



KLD DESIGN



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE**
17 JAN. 2018

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.





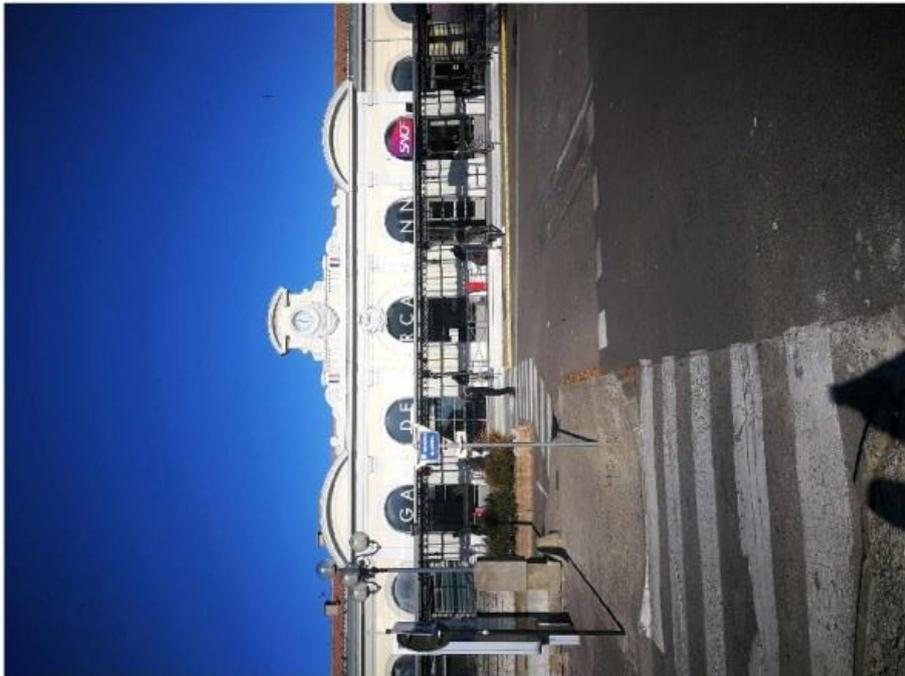
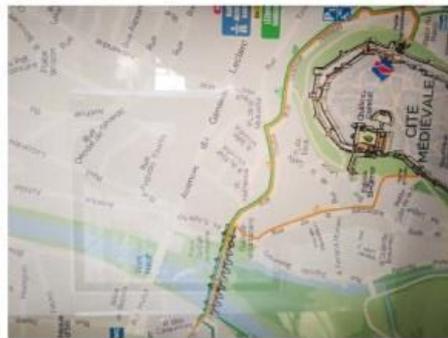
DIAGNOSTIC DE LA SIGNALÉTIQUE ET DU MOBILIER URBAIN :

CONSTATS - LE CANAL DU MIDI

En débutant la visite de la ville depuis le Canal du Midi, ou en arrivant en train à la gare de Carcassonne, il nous faut rechercher les informations directionnelles. Les panneaux utilisés pour la nouvelle signalétique piétonne fonctionnent bien, mais ne sont pas encore installés dans suffisamment d'endroits pour garantir le confort de visite des passants. En revanche, nous avons constaté que le personnel de la SNCF s'est habitué à donner des informations touristiques ainsi qu'à distribuer des plans et indiquer le chemin à prendre pour visiter la ville, qui est malheureusement souvent réduite à la Cité.

La carte placée dans la gare présente aussi des problèmes d'implantation. Elle se trouve cachée par un poteau, et la qualité d'impression due à l'agrandissement de l'image rend le visuel pixelisé. Cela ne contribue pas à la qualité de l'offre de communication. Aussi, le graphisme utilisé pour ce document ne correspond pas à la charte graphique établie par le syndicat mixte, qui se veut contemporaine, dynamique par ses couleurs et visible.

Dès la sortie de la gare, nous sommes encore à la recherche d'informations directionnelles (rassurantes pour le visiteur). Peut-être qu'elle n'a pas encore été installée en raison des travaux ?



KLD DESIGN

✉ contact@kld-design.fr

☎ 05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

📍 147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**



PROPOSITIONS - LE CANAL DU MIDI

Dans un premier temps, nous suggérons que des panneaux directionnels [1] (fléchage et plan de la ville) soient implantés à la sortie de la gare. La signalétique récente qui est présente sur le square Gambetta n'est pas encore implantée dans cette partie de la ville et crée un manque.

Dans un second temps, nous avons imaginé, qu'il serait intéressant de compléter l'offre signalétique existante par un marquage au sol tout le long des promenades (comme cela existe à Dijon avec la chouette, ou comme cela avait été proposé dans le projet de signalétique réalisé par Mouisset-Design) [2].

Une seconde hypothèse a été émise quant au tracé d'un « fil rouge » au sol [3]. L'intérêt de ce dispositif réside dans le fait qu'il peut nous permettre d'intégrer du mobilier urbain (assise, emplacement de bornes ou de plan...) sur son tracé, attirer l'œil, être peu coûteux et facilement renouvelable. Aussi ce fil rouge est une référence directe au logo de Carcassonne.

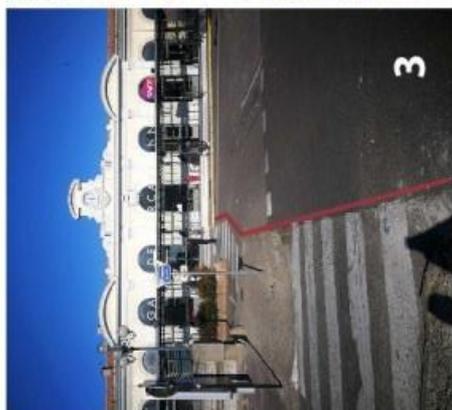
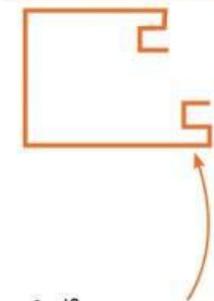


Photo de la gare de Carcassonne



2

« Réviser et compléter le plan de la ville »
Cher à la fois en interne, dans l'espace public, pour créer un plan de la ville, pour la ville.



« Fil rouge »

« Fil rouge »
« Fil rouge »
« Fil rouge »
« Fil rouge »
« Fil rouge »



KLD DESIGN

✉ contact@kld-design.fr

☎ 05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

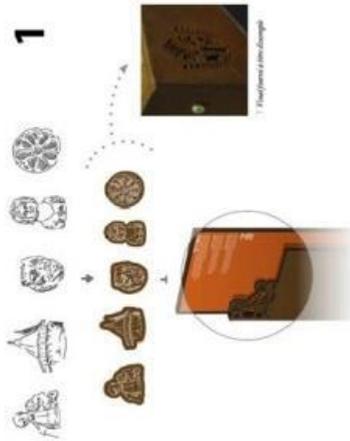
📍 147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**



Nous pouvons imaginer aussi que cette ligne fasse figurer des éléments graphiques pour interpeller les passants (regardant leur téléphone ou ne prêtant pas attention à l'environnement autour d'eux), pour les inviter à lever la tête et se rendre curieux de l'histoire, des anecdotes ou des informations culturelles concernant les architectures présentées le long du Canal du Midi, et en poursuivant dans la bastide.



Les informations seraient alors disponibles sur des bornes [1] (déjà existantes et réparties dans la ville) installées à proximité des bâtiments remarquables, et complétant le travail effectué récemment sur les façades avec l'application de couleurs toniques.



KLD DESIGN



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.



CONSTATS - LA BASTIDE

En suivant le parcours qui passe par la rue Clémenceau, nous avons constaté le même manque de fléchage, qu'à la gare [1]. La réussite de cette signalétique peut être assurée par une implantation régulière facilitant la visite.

Nous avons aussi remarqué, qu'en raison des rues étroites (en comparaison avec la taille des bâtiments), il est difficile d'identifier ceux qui méritent un détour. La chapelle des Carmes [2] est, par exemple, très discrète par rapport à la présence commerciale environnante. Aucun élément d'informations ou de mobilier urbain n'est présent pour permettre aux personnes de s'asseoir à proximité ou de se renseigner sur le lieu.

Nous pouvons aisément passer à côté d'un bâtiment remarquable sans le remarquer.

Il est également à noter que la signalétique existante fait son apparition au niveau de la place Carnot, sans pour autant être clairement visible [3] (direction à emprunter ou en raison de la végétation implantée devant et empêchant la lecture).



KLD DESIGN



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**



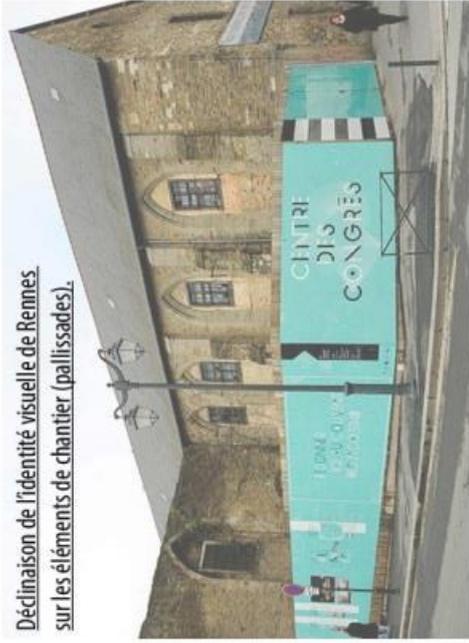


Comme il en était question lors de la réunion que nous avions eue avec le syndicat mixte, la rue du Pont Vieux (où l'ancien couvent laissé à l'abandon se situe) est un lieu de passage pour accéder à la ville basse de la Cité médiévale. Lors de notre première venue, une bâche abîmée et déchirée par endroit ornait la palissade servant à «cacher» le couvent [1]. À présent, elle a été retirée en laissant la palissade visible et neutre. Il serait intéressant de réfléchir à un premier travail d'habillage qualitatif de cet élément idéalement placé sur le circuit touristique (CF références).

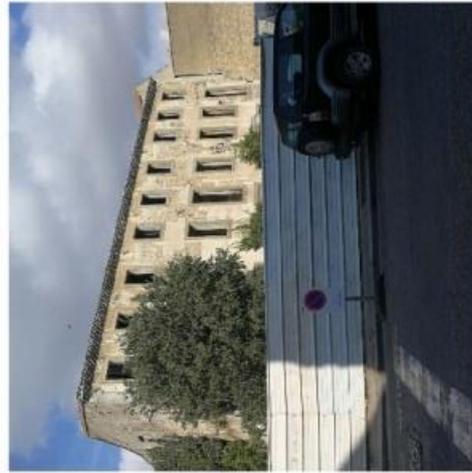
Afin de favoriser l'essor du tourisme et de l'économie locale, il serait intéressant de mettre en place un projet de reprise de ce lieu pour en faire un emblème, un point crucial de la visite de la ville. En prenant l'exemple du travail architectural réalisé pour la médiathèque de Carcassonne et de l'opéra de Lyon, nous pouvons imaginer pour ce couvent un projet de réhabilitation culturelle conséquent allant de pair avec le renouveau de l'offre touristique désirée en phase 3, ainsi que la mise en valeur paysagère possible depuis la vue au sommet du couvent.

Dans le cas où un tel projet serait envisagé, il serait intéressant d'animer ce lieu (pendant la durée des travaux) par la mise en place d'une programmation artistique.

L'emplacement de ce bâtiment est d'autant plus intéressant qu'il permettrait d'établir un lien entre la bastide, l'Aude et la Cité.



Déclinaison de l'identité visuelle de Rennes sur les éléments de chantier (palissades).



A Barbezieux, réalisation d'une fresque sur l'histoire du château.



KLD DESIGN ✉ contact@kld-design.fr

☎ 05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

📍 147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**



La signalétique piétonne existante fonctionne bien en restant visible sans pour autant occulter les autres éléments de signalétique (nom de rues, signalétique routière...). Cependant nous avons remarqué que l'emplacement des panneaux n'est pas concluant.

La maquette qui présente le projet de signalétique montre que ces panneaux doivent être installés d'une certaine manière afin de ne pas créer de confusion par une mauvaise lecture de l'information directionnelle.

En effet, l'entrée sur le pont Vieux depuis la Bastide est un exemple éloquent de cette double lecture [1]. Les panneaux sont justifiés le long du mur à droite, et donc orientent les passants vers la gauche (impression qui est accentuée par la signalétique routière). Seules les 2 petites flèches Cité et Infos permettent de comprendre la direction à prendre.

Certaines signalétiques piétonnes sont installées sur des poteaux de signalisation routière, ce qui ne permet pas aux passants de percevoir l'information qui lui est destinée [2].

Enfin, de nombreux panneaux sont dégradés par l'action humaine ou par l'effet du climat (soleil, gel...). Nous avons remarqué des rayures, des marques de colle d'adhésif... et bien souvent, l'adhésif se décolle des panneaux [3].



KLD DESIGN



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

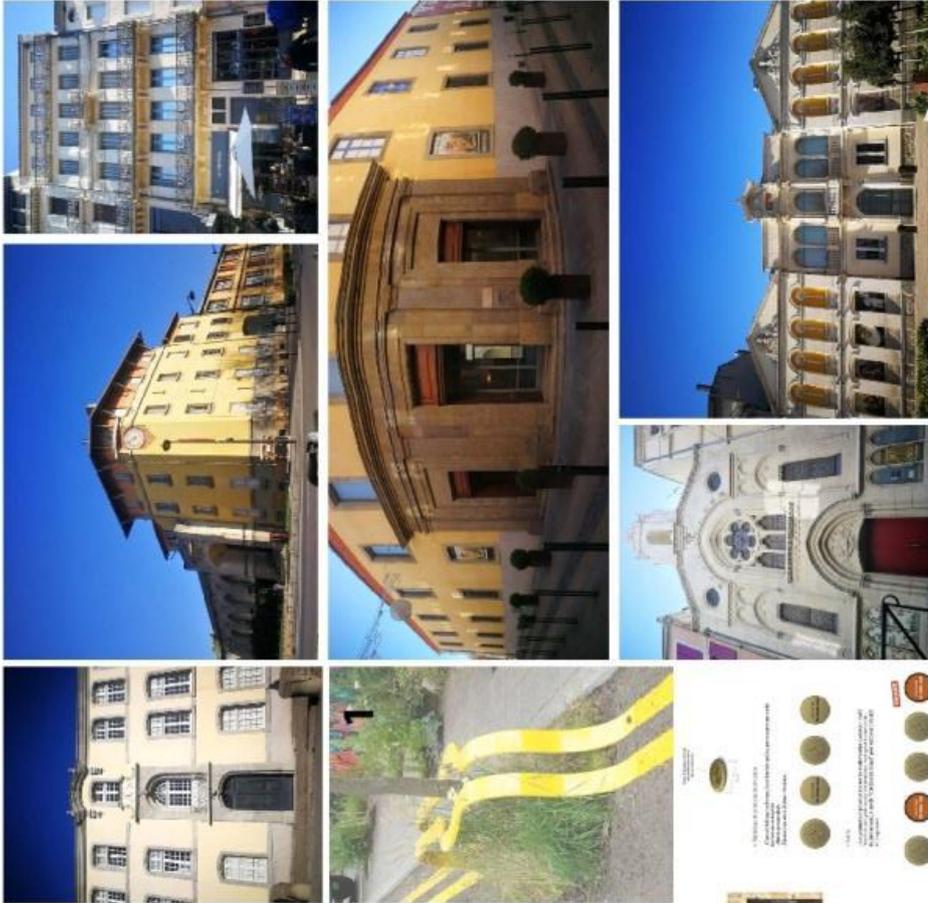
**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**



PROPOSITIONS - LA BASTIDE

Dans la continuité de la proposition de marquage au sol [7] émise pour signaler et aménager le Canal du Midi, il serait intéressant de poursuivre ce travail en Bastide pour mettre en valeur les architectures de la ville, par des dispositifs graphiques (tracé au sol, clous de voirie du projet de signalétique et installation de bornes d'information culturelle associées à l'implantation d'assises et de poubelles, correspondant aux couleurs de la charte graphique). En complément, un article de l'indépendant du mercredi 13/12/2017, expose un projet de piétonnisation de la Bastide pour le second trimestre 2018, qui permettrait la mise en place d'une offre touristique plus dense et confortable pour les piétons.

Aussi, afin de garantir l'efficacité de la signalétique réalisée par Mouisset Design, il convient de suivre une méthode de montage correspondant aux modèles proposés. Il est important aussi de faire attention à ne pas lier différentes signalétiques (routière et piétonne) en les posant l'une à côté de l'autre afin de ne pas surinformer et ne pas créer de contraste visuel.



KLD DESIGN

✉ contact@kld-design.fr

☎ 05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

📍 147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.



CONSTATS - LA CITE

Dès la sortie du Pont Vieux, nous recherchons des panneaux pour nous indiquer le chemin à suivre. Depuis le pont, le seul chemin qui nous est indiqué nous dirige vers la porte Narbonnaise. Le plan de la ville est installé, mais difficile à voir en raison de son positionnement au niveau du parking en retrait de l'arrivée du Pont Vieux.

Nous avons constaté qu'il existe des manques quant à l'installation des panneaux directionnels, d'autres sont installés aux côtés d'anciennes signalétiques piétonnes et routières perturbant la lecture des informations. Enfin, la signalétique installée présente des problèmes de fixation, qui dégrade sa qualité.

Il semble qu'elle n'ait pas été posée aux endroits les plus stratégiques ni d'une manière à garantir la propreté de pose (en s'adaptant correctement au support) [1]. Sur la photo à droite, il manque une barre métallique derrière les panneaux afin de leur permettre de conserver une linéarité esthétique. Aussi, il serait plus « clair » de l'installer sur le mur gauche afin de clarifier la direction à suivre (tourner à droite ou aller tout droit ?) [2].



KLD DESIGN



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.





En entrant dans la Cité, au-delà de la prégnance de l'offre commerciale qui éclipse l'univers médiéval, nous avons remarqué la présence de gouttières en PVC mal fixées et de câbles électriques, qui dénotent et ne permettent pas au visiteur de se plonger dans l'univers historique de la Cité. [1]

En parallèle, certains aménagements présents dans la cité, notamment au niveau des toilettes publiques, viennent perturber la visite en raison des matériaux utilisés et de la dégradation qu'ils ont subi au fur et à mesure des années. [2]

Cela va de pair avec la présence de l'ancienne signalétique. Des poteaux et des panneaux ne correspondant pas à la charte graphique du syndicat mixte. Aussi, cette signalétique très brute n'est pas en accord avec l'univers médiéval et architectural de la Cité. [3]

Enfin, il est à noter la présence, par endroits, d'éléments de maçonnerie, de structures comme des profilés métalliques qui entachent la conservation des murs et restent dangereux (surtout pour les enfants). [4]



KLD DESIGN



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.





L'omniprésence offre commerciale de la Cité présente une très large hétérogénéité (typographies, couleurs, emplacements) des enseignes et autres panneaux diffusant une information commerciale. Bien souvent, ces éléments ne présentent pas de lien avec l'environnement historique dans lequel les commerces sont implantés.

Il est fréquent de voir des panneaux ou affiches exhibant des noms de marque, des sponsors [1] (...), des panneaux devenus illisibles par l'usure [2] ou des juxtapositions de panneaux affichant le même message [3] (répétition de l'enseigne, du menu ou des services disponibles). Nombre de ces éléments graphiques apportent une image dégradante de la Cité, qui devient un espace de consommation touristique au lieu d'être un trésor du patrimoine historique français.

L'une des problématiques soulevées avec le syndicat mixte est de trouver un moyen pour ré-équilibrer la balance de l'information commerciale avec celle de l'information culturelle.



KLD DESIGN



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.



PROPOSITIONS - LA CITE

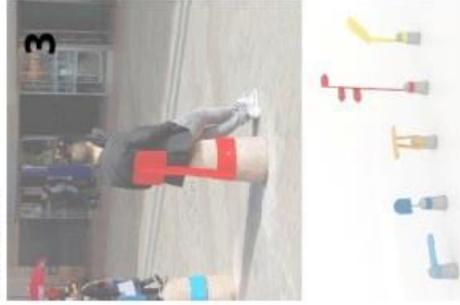
Dès l'entrée de la Cité, au niveau de la porte Narbonnaise, nous arrivons sur une grande esplanade où de nombreux touristes s'arrêtent pour prendre des photos. Or aucun élément de mobilier urbain n'est installé pour accueillir les visiteurs.

Il est intéressant de développer un projet d'aménagement de cette place avec l'installation de la Maison du Grand Site, pour apporter de l'animation, de l'ombre et un espace confortable aux abords de la cité, permettant de créer une zone de transition entre les parkings et la cité.

Les travaux réalisés sur la place Gambetta de Carcassonne peuvent être un exemple à suivre pour « rénover » l'espace autour de la porte Narbonnaise. [1]

En parallèle, à l'intérieur de la Cité, il serait intéressant de privilégier des espaces clairs, mettant en valeur les bâtiments et l'architecture, comme c'est le cas sur la place Auguste Pierre Pont. [2]

Enfin, il serait intéressant de concevoir le mobilier urbain afin qu'il ne soit pas identique à celui des autres villes françaises, mais plus en accord avec la charte graphique du syndicat mixte. [3]



Référence d'inspiration de mobilier urbain qui s'adapte à l'existant, facilement amovible et remplaçable.



KLD DESIGN

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

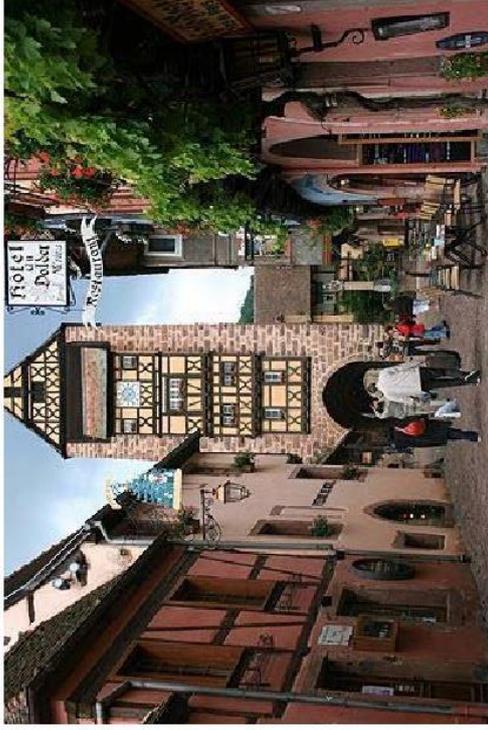


147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**



Village de Riquewihr en Alsace, sur la route des vins, où les enseignes restent sobres ou en adéquation avec l'atmosphère du lieu. De cette manière la visite du lieu plonge les visiteurs dans un folklore local et historique.



Concernant les différentes enseignes commerciales existantes, il serait important de proposer une charte graphique déclinable, pour harmoniser les enseignes des commerces. Cette charte permettrait d'apporter du cachet aux magasins et au lieu, (comme les deux exemples le permettent, à droite). Ces enseignes, sobres et élégantes, respectent l'architecture tout en interpellant les passants.

L'intérêt de cette charte est d'apporter une plus-value visuelle au lieu, afin de séduire davantage les visiteurs. Cela passe par une manière élégante de communiquer et en accord avec l'histoire du lieu.

Le travail de charte qui est appliqué sur la place du Capitole de Toulouse est un exemple parlant et réussi de ce principe d'homogénéité par l'ajout de préciosité. Cette valeur a tout son sens dans la cité par rapport au caractère exceptionnel du lieu, classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Ainsi, l'homogénéité des enseignes commerciales servirait à valoriser l'ensemble de la Cité, en reflétant la qualité des bâtiments, des commerces et de la ville. Ce dispositif permettrait à terme d'inviter les touristes à revenir visiter la Cité, à prolonger leur séjour, donc d'accroître l'économie locale.

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**

📍 147 av. des minimes 31200 Toulouse

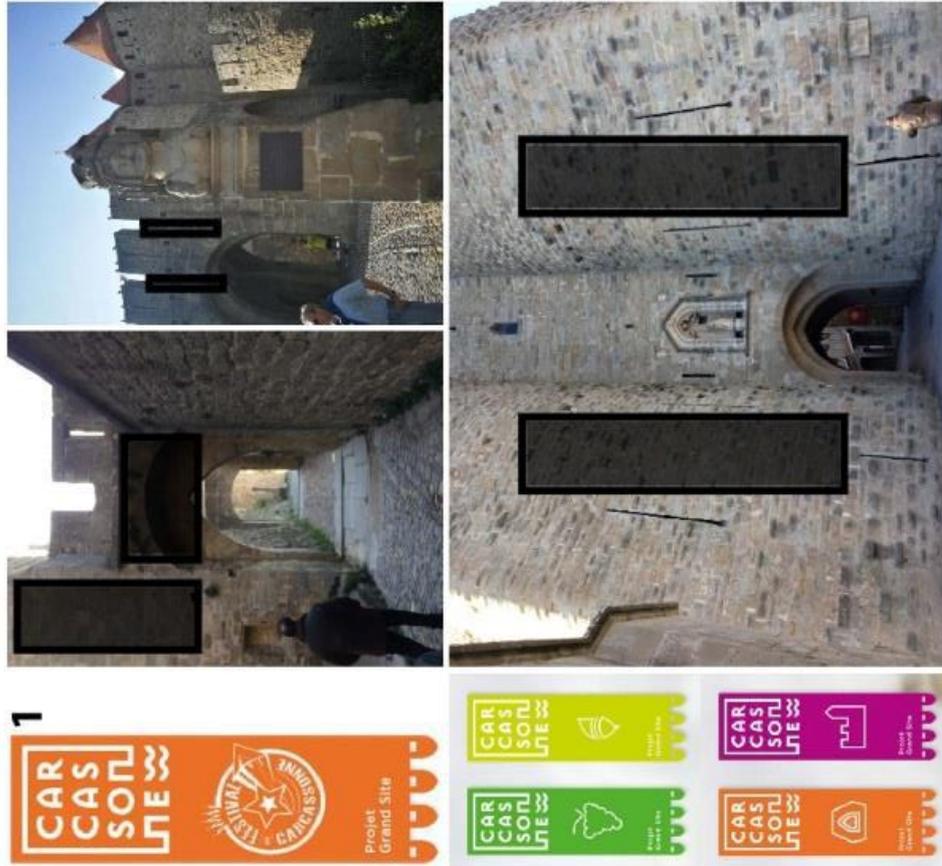
☎ 05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

✉ contact@kld-design.fr

KLD DESIGN

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.





Il serait intéressant d'effectuer un travail d'affichage, en rapport avec la communication du projet « Grand Site », dans la cité, afin d'apporter de la couleur sur la pierre. Des affichages colorés sous forme d'étendards, de kakémonos, de drapeaux ou autre (...) pourraient être imaginé en accord avec une programmation événementielle. [1]

Des dispositifs de communications interactifs pourraient être utilisés et répartis sur les façades pour faire vivre le lieu en retraçant, racontant ou illustrant des événements marquants de Carcassonne.

L'apport de couleurs sur ce monument permettrait aussi de l'intégrer dans le monde contemporain, en faisant des parallèles entre le passé et aujourd'hui. Cela permettrait surtout de lui donner « une nouvelle jeunesse » et de lui conférer une « touche » contemporaine.

Exemple d'affichage permettant l'animation de la Cité pendant des événements



KLD DESIGN



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.





Afin d'implanter une signalétique sobre dans la cité et éviter une surcharge informationnelle, nous privilégions d'intervention de clous de voirie, éventuellement associés à un pavage lumineux et des bornes pour afficher les informations culturelles nécessaires. [1]

Au sein de la Cité, le pavage et l'agencement des rues permettent d'imaginer un travail de marquage au sol important qui pourrait servir à cibler des zones particulières (panorama, orientation, paysagère, géographique...). [2]

Le renouveau de la signalétique dans la Cité va de pair avec un rééquilibrage de l'information commerciale et de l'information culturelle. L'implantation des bornes, des fléchages et panneaux en Cité est aussi important afin d'établir un lien entre le Canal, la Bastide, l'Aude, la Cité et le paysage viticole. [3]

Le marquage au sol viendrait en continuité avec le travail proposé depuis le canal, en bastide et jusqu'à l'entrée de la Cité.



KLD DESIGN



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE**
17 JAN. 2018

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.



DIAGNOSTIC DES LUMINAIRES :

CONSTATS - LE CANAL DU MIDI / LA BASTIDE

Sur quelques bâtiments allant du Canal du Midi à la Bastide, nous avons remarqué l'installation de spots lumineux, permettant de valoriser les façades.

Cependant, de nombreux bâtiments remarquables restent trop discrets. Les éléments lumineux servent à signaler les rues, les emplacements des lampadaires ne permettent pas de conjuguer signalisation et valorisation architecturale.



KLD DESIGN

✉ contact@kld-design.fr

☎ 05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

📍 147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.



PROPOSITIONS - LE CANAL DU MIDI / LA BASTIDE

Bien souvent, les bâtiments remarquables présentent des jeux de formes qui peuvent être révélés ou mis en valeur par la lumière.

Il s'agit de mettre en avant les moulures et autres éléments d'ornementation architecturale en les redessinant par la lumière.

Enfin, le positionnement de spots, de bandes de LED ou en projetant de la lumière sur les façades permettrait de créer des jeux d'ombres et de lumières qui embelliraient les rues.



KLD DESIGN

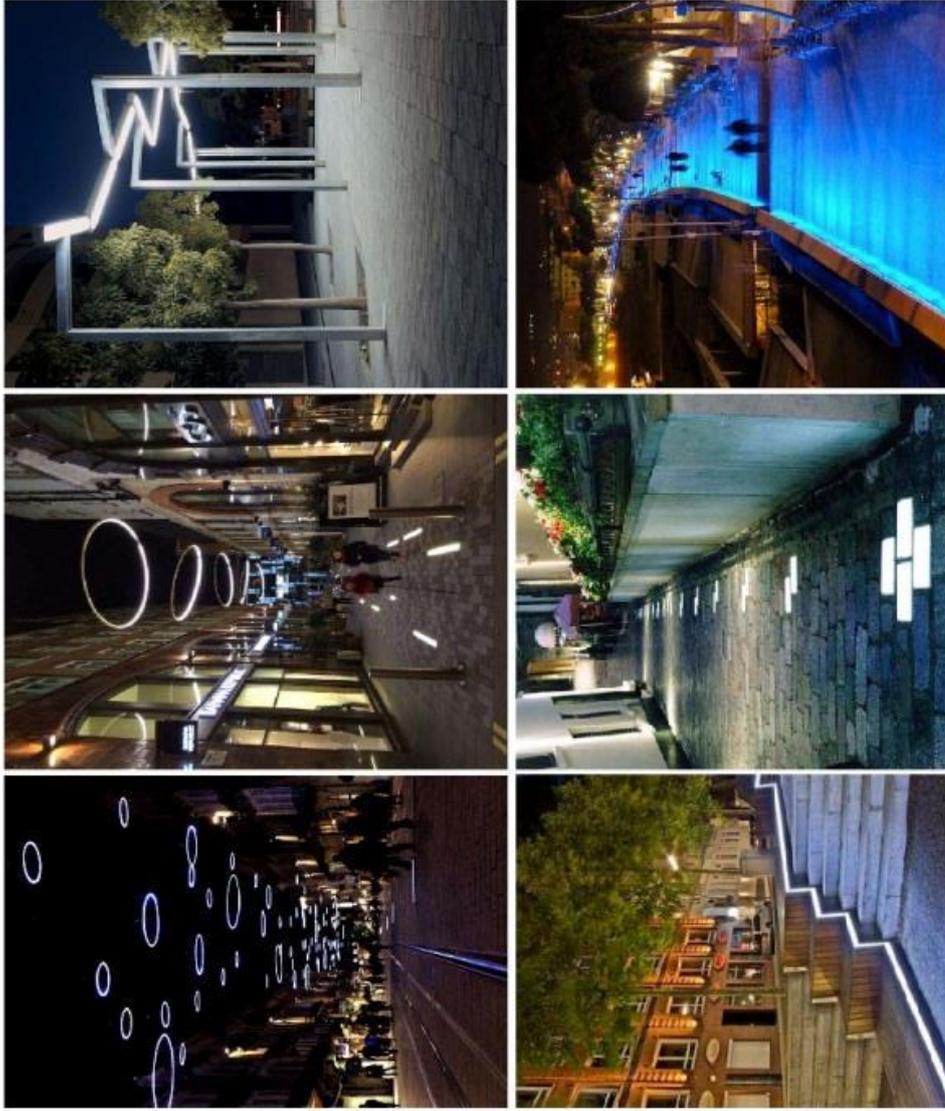
✉ contact@kld-design.fr

☎ 05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

📍 147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**



En complément, il existe des installations artistiques lumineuses qui permettent d'identifier des promenades, des zones piétonnes (...) par la présence de néons, suspendus, dans le sol ou intégré au mobilier urbain.

Un tel dispositif serait cohérent sur le Grand Site, afin de lier les espaces entre eux, tout en assurant aux visiteurs un schéma de visite leur faisant voir et découvrir les monuments, les bâtiments et l'histoire de Carcassonne, de jour comme de nuit.



KLD DESIGN



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.



CONSTATS - LA CITE

En Cité, nous avons remarqué que de nombreuses lanternes sont installées dans les rues. Cependant, elles ne sont pas toutes identiques les unes les autres et parfois elles se mélangent aux autres types de luminaires que les commerçants ont installé pour illuminer leurs enseignes.

Il faut noter cette incohérence entre l'affichage commercial, lié à l'installation lumineuse et l'éclairage public, qui ne sert pas à la valorisation du lieu. [1]

Aussi, des éléments métalliques de suspension des lanternes sont présents, mais restent inutilisés. Il y a une accumulation d'objets (graphiques, sanitaires et urbains) qui brouille la lecture et ne permet pas au visiteur d'identifier la richesse historique du lieu. [2]



KLD DESIGN



contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

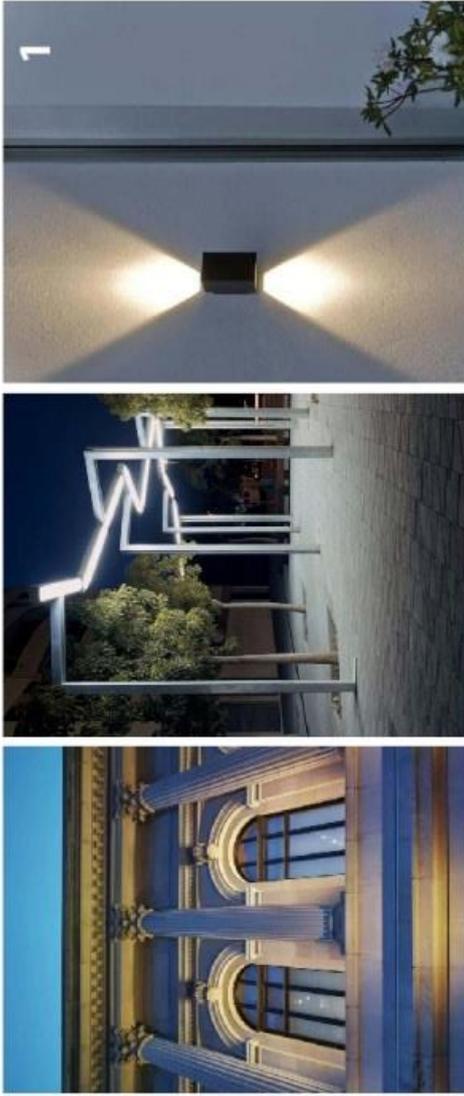


PROPOSITIONS - LA CITE

En continuité du travail potentiel à commencer au Canal du Midi et en Bastide, le marquage lumineux (suspendu, au sol ou encore intégré dans le mobilier urbain) pourrait être poursuivi en Cité, en ayant cette volonté de conjuguer signalisation et illumination.

Nous avons aussi pensé qu'il serait intéressant d'utiliser des dispositifs lumineux discrets et de petite taille afin d'épurer et par conséquent de mettre en valeur la Cité [7]. Les dispositifs lumineux actuels permettraient aussi de moderniser les infrastructures du lieu, tout en restant en accord avec l'évolution de l'offre touristique du Grand Site, et surtout en respectant la valeur historique, architecturale et culturelle de la Cité.

Un design d'applique ou de suspensions spécifique peut être réfléchi en terme de matériaux, de couleur, de forme (...) afin qu'elles servent autant pour les commerçants que pour illuminer les rues.



KLD DESIGN

✉ contact@kld-design.fr

☎ 05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67

📍 147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**



SYNTHÈSE: PROPOSITIONS

PRÉSENCE SIGNALÉTIQUE :

- Installer la signalétique sur les différents parcours de visite afin d'homogénéiser sa présence, sa lecture et garantir la bonne orientation du public.
- Assurer sa pérennité en vernissant les panneaux.
- Garantir la bonne lecture de l'information directionnelles en respectant les modes de montage des panneaux (justification à droite ou à gauche).
- Placer les panneaux, plans de ville, dans les points ou les flux convergent, de manière visible et claire
- Favoriser la piétonnisation de la Bastide.

MARQUAGE AU SOL :

- Augmente la signalétique existante par un tracé au sol rappelant le dessin du logo Carcassonne utiliser par le syndicat mixte (ou clou avec pavage lumineux).
- Lier les types de signalétiques par des dispositifs : graphiques, typographiques, lumineux ou physiques, en multipliant la présence de bornes d'informations (...) et en rendant la signalétique visible de jour comme de nuit.
- Rendre le dispositif homogène entre les 5 zones, tout en permettant d'identifier les espaces par les couleurs établies dans la charte graphique du syndicat mixte.

ARCHITECTURES :

- Ponctuer les itinéraires de visites par des temps de pauses, des visites, des découvertes culturelles et folkloriques locales, en utilisant les bâtiments (leurs histoires, anecdotes ...) et les faits historiques.
- Valoriser la ville en l'embellissant par des dispositifs graphiques et lumineux. Faire ressortir la beauté et la richesse de la ville.
- Diversifier l'offre touristique en diffusant des informations historiques des différentes périodes (Moyen âge, 19ème, 20ème...) en utilisant les bâtiments en support. Rendre la visite de la Bastide aussi importante et riche que la visite de la Cité.



KLD DESIGN

✉ contact@kld-design.fr



05 61 57 42 61 / 06 20 59 08 67



147 av. des minimes 31200 Toulouse

Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**



LE COUVENT :

- Développer un projet de réhabilitation du couvent pour en faire un espace culturel en lien avec la visite de la Bastide et de la Cité.
- Donner du sens à ce vaste espace, situé directement sur le parcours de visite.
- Établir une programmation d'interventions artistique et culturelle en lien avec la Cité en prévision et pendant la durée des travaux.
- Jouer sur la position du bâtiment, voire même sur sa hauteur pour requalifier son toit comme espace panoramique permettant d'avoir une vue imprenable sur la Cité (CF opéra de Lyon).

LES ABORDS DE LA CITE :

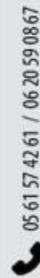
- Développer un projet d'aménagement des abords de la cité en s'inspirant de la place Gambetta, afin de créer des zones confortables pour les riverains et les visiteurs en même temps que le projet d'installation de la Maison du Grand site s'établit.
- Permettre d'aménager une zone végétale et confortable entre les parkings et l'entrée de la Cité.
- Créer une zone de promenade autour de la cité jusqu'au paysage viticole, pour les Carcassonnais.

ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS TOURISTIQUES À LONG TERME :

- Mettre en place une charte de communication, pour garantir l'harmonie et la qualité des enseignes commerciales. Mettre en place un dispositif de conseil en communication pour les commerçants afin de valoriser leur place dans la Cité, favoriser l'essor de l'économie locale. Réfléchir à un projet de charte innovant, peu coûteux, déclinable et valorisant.
- Installer des éléments de communication graphiques, interactifs, voir numériques pour rendre vivante la visite de la ville, et densifier, renouveler l'offre touristique.
- Utiliser les principes du jeu de piste (notamment pour les enfants : rendre la visite ludique)
- Mêler l'humour et le jeu aux principes de diffusion sur les réseaux sociaux (instagram, twitter, facebook, snapchat...).



KLD DESIGN



Le graphisme, les dessins, le Design, les plans, les créations et les spécifications techniques présentées sur l'ensemble de cette page restent la propriété de KLD Design. Toute copie, reproduction, utilisation ou inspiration sont interdites sans l'accord écrit de la société KLD Design.

**SYNDICAT MIXTE
DE CARCASSONNE
17 JAN. 2018**

